

388w6

VILLE DE LILLE

PROCES-VERBAL

de la séance du Conseil Municipal du 3 février 2003.

La séance est ouverte à 17 heures 15 sous la présidence de Madame Martine AUBRY,
Maire de Lille.

Madame le Maire - Je demande à Sarah PHEULPIN-COQUEL de faire l'appel.

(Madame PHEULPIN-COQUEL procède à l'appel nominal).

Présents : Mmes AUBRY, BAERT, M. BERNARD, Mme BOCQUET, M. BODIOT, Mme BOUCHART, M. CACHEUX, Mmes CAPON, CARLIER, MM. CHARLES, CUCHEVAL, Mmes CULLEN, DA SILVA, MM. DECOCQ, DEGREVE, Mme DEMESSINE, M. de SAINTIGNON, Mme DESWARTE, M. DURAND, Mmes ESCANDE, FILLEUL, FOLENS, M. FREMAUX, Mmes GEORGET, GLEIZER, M.HANNA, Mme HENAUT, M. KANNER, Mme KECHEMIR, MM. LABBEE, LESERRE. Mmes MAHIEU, MALLEVILLE, MM. MARCHAND, MAUROY, Mme MERLIN, MM. MUTEZ, ORIOL, PARGNEAUX, PECHARMAN, Mme PHEULPIN-COQUEL. M. PLANCKE, Mme POLIAUTRE, MM. QUIQUET, RICHIR, ROMAN, Mmes ROUGERIE, ROUGERIE-GIRARDIN, MM. SANTRÉ, SAVOYE, Mme STANIEC, MM. SULMAN, TOSTAIN, Mme VERBRUGGHE, M. VICOT.

Excusés : Mmes COOLZAET (pouvoir), DAVAL (pouvoir), MM. LENGLLET, MOREAU, Mme REDLICH, M. SINAGRA (pouvoir).

Madame le Maire - Merci bien.

Mesdames et Messieurs, je voudrais d'abord vous saluer. Au cas où l'un d'entre vous aurait échappé à nos nombreuses réunions de vœux, je voudrais redire pour ce premier Conseil Municipal de l'année mes vœux chaleureux à chacun d'entre vous. Je pense notamment à ceux qui sont dans la salle, aux Lilloises et Lillois présents parmi nous. Quant aux Conseillers de Quartier parce que nous nous sommes vus depuis, et notamment samedi, pour une importante réunion où nos rapports ont été à la fois très directs et très enrichissants, et je voudrais, une fois de plus, les en remercier.

Nous avons aujourd'hui un Conseil Municipal qui porte sur trois dossiers majeurs :

Tout d'abord, une information sur Lille 2004 qui avait été demandée lors du dernier Conseil Municipal. D'ailleurs, Catherine CULLEN fera dorénavant un point, même très léger, à chaque Conseil Municipal sur ce sujet.

Le budget que présentera Bernard ROMAN.

Le Plan Local d'Action sur le Commerce qui est fortement attendu par les commerçants et qu'a négocié avec eux Pierre de SAINTIGNON depuis près d'un an et demi. C'est donc un plan d'une grande envergure et tout à fait essentiel.

Et puis, nous aurons deux petites communications sur la parentalité et sur l'informatique dans nos écoles.

Voilà pour le menu de notre Conseil Municipal.

Je voudrais tout de suite rendre hommage à Monsieur Gérard THIEFFRY qui est décédé le 21 décembre dernier, à l'âge de 82 ans.

.../...

Il avait été élu du Conseil Municipal lillois où il avait exercé trois mandats de 1965 à 1989.

En tant qu'Adjoint, dès 1971 il avait eu en charge des dossiers importants : l'urbanisme, le secteur sauvegardé, la circulation, l'éclairage public, le stationnement.

On lui doit notamment d'avoir gagné quelques grandes batailles contre l'Etat dans le domaine de l'Urbanisme. Je pense au P.O.S., au Boulevard périphérique.

Il participa également à la naissance de la Communauté Urbaine de Lille. Il en devient Conseiller au cours du mandat 1971-1977 et jusqu'en 1989.

A l'époque, il accepta de se charger d'un dossier des plus complexes, qui reste d'ailleurs un des dossiers les plus vivaces, celui des nomades. Il oeuvra à la création d'un syndicat intercommunal chargé de la construction et de la gestion d'aires d'accueil et fut élu Président de l'AREAS, l'Association Régionale d'Etudes et d'Action Sociale auprès des gens du voyage.

Son implication au plan local fut très importante. Il a été Conseiller Général, Vice-Président du Conseil Général. Il a été nommé Adjoint au Maire délégué à la Présidence du Conseil de Quartier de Vauban-Esquermes en 1983, et Pierre MAUROY l'a élevé au rang d'Adjoint honoraire en 1989.

Gérard THIEFFRY a joué un rôle important dans notre ville, et je souhaitais renouveler mes condoléances ainsi que celles du Conseil Municipal à sa famille.

Nous avons aussi appris le décès de Monsieur Claude DÉAN, Conservateur de la maison natale du Général de GAULLE à Lille, et membre de l'Institut Charles de GAULLE, qui est décédé le 19 décembre 2002.

Ce Musée, qu'il a dirigé de 1995 jusqu'à son décès, est une maison qui est chère au cœur des Lillois. Classée monument historique, haut lieu de la mémoire nationale, avec 10.000 visiteurs chaque année, cette maison fait aujourd'hui l'objet d'aménagements pour offrir de nouveaux espaces d'exposition temporaire présentant la vie et l'action du général de GAULLE. D'ailleurs, nous y participons.

Je sais le rôle qu'a joué Monsieur Claude DÉAN dans la restauration, la vie de cette maison natale du Général de GAULLE, et je souhaitais ce soir présenter mes condoléances et celles du Conseil Municipal à sa famille et à ses collègues et amis de la maison.

Un mot aussi pour féliciter Michelle DEMESSINE, Adjointe déléguée aux Sports, Sénatrice du Nord, qui vient d'être nommée à l'Observatoire de la Parité entre les hommes et les femmes mis en place par le Ministère des Affaires Sociales, du Travail et de la Solidarité.

Vous savez que cet Observatoire a pour but de faire accroître la participation des femmes dans l'ensemble des lieux de pouvoir, pas seulement dans le domaine politique, mais aussi dans le domaine de l'entreprise, des associations, et vise à la reconnaissance effective de l'égalité des femmes et des hommes.

Je crois que nous aurons avec Michelle DEMESSINE une fervente « défenseuse » –je ne sais plus très bien comment on dit depuis qu'on féminise- des femmes, et nous sommes très heureuses qu'elle y défende notre cause.

.../...

Donc, je dirai aux commerçants dimanche prochain que nous leur rembourserons le droit de place qu'ils ont acquitté. Et je voulais aussi dire combien j'en suis désolée auprès des Lilloises et des Lillois qui se sont rendus dans ces marchés non totalement déneigés, c'est le moins que l'on puisse dire en tout cas pour la Place du Concert dimanche matin.

Pour le reste, je voudrais retenir, d'abord, que la neige, c'est d'abord un moment gai parce que je vois que beaucoup nous ont questionnés sur cette « catastrophe nationale »... nous avons trouvé une belle ville. J'ai vu des enfants avec des luges, certains ont utilisé tous les moyens pour glisser, les bonshommes de neige ont fleuri dans la ville, il y a eu des batailles de boules de neige, il n'y a pas eu d'accident, et c'est très bien ! Je me suis permis samedi soir, lorsque, auprès du Préfet, nous faisions le point de la cellule de crise, de dire que la neige, c'est d'abord un moment qui peut apporter un peu de joie, d'apaisement dans une ville plus calme, et que si nous faisions notre travail, et c'est bien normal de le faire, ainsi que la Direction Départementale de l'Équipement, je souhaitais –je le dis parce qu'il peut encore neiger dans les jours qui viennent– que chaque Lillois balaie devant sa porte, si je puis dire, puisque nous pouvons saler, mais nous ne pouvons pas tout réaliser. Je rappelle que c'est d'ailleurs une obligation de le faire.

Je me suis aussi permis de dire que lorsqu'il y a une situation comme celle-là, il appartient peut-être aux voisins de se préoccuper des personnes les plus isolées, je pense aux personnes âgées. Dans des cas comme ceux-là, la solidarité consiste aussi à aller voir si une personne âgée n'est pas isolée, si elle a besoin qu'on lui fasse des courses.

Je suis désolée d'avoir à le dire dans un Conseil Municipal, mais parfois les choses les plus normales apparaissent dans notre société un peu bizarre comme extraordinaires... Donc, je le redis car pour avoir vécu, comme beaucoup d'entre vous, une enfance où il y avait beaucoup de neige, c'était toujours un moment de joie et un moment où les gens réagissaient spontanément. Il faut donc le rappeler au cas où la neige reviendrait dans quelques jours.

En tout cas, je remercie tous ceux qui ont contribué à ce qu'on puisse circuler dans la Ville –être totalement dégagée, ce n'était pas possible– et que les abords importants puissent être dégagés.

Un mot sur les inquiétudes que nous avons pour la rentrée scolaire. Nous ne sommes pas encore au moment où nous parlons de carte scolaire, mais j'ai rencontré le nouveau Recteur, Monsieur Paul DESNEUF qui a fait part publiquement à la presse de la suppression d'un certain nombre de postes à la rentrée prochaine sans que nous ayons la répartition entre les différentes villes. On nous annonce notamment pour l'Académie de Lille un retrait de 99 emplois dans le premier degré et de plus de 200 dans les collèges et lycées.

J'ai été amenée à écrire au Ministre de l'Education Nationale et au Recteur parce que nous sommes là devant une situation difficile. Tout d'abord, parce que la première conséquence de ce qui va se passer à la rentrée 2003, pour les écoles primaires, donc celles qui dépendent directement de la Ville, sera une réduction de la scolarisation des enfants de deux ans.

Je vous rappelle que nous avons sur la ville de Lille un taux de scolarisation des enfants de deux ans de 63% contre 35% pour la moyenne nationale. Et je crois qu'on peut considérer que, notamment pour les familles défavorisées ou les enfants en difficulté, cette scolarisation à deux ans, cette entrée dans un monde collectif où on apprend à vivre ensemble, où on apprend des règles, où on apprend à se respecter, est extrêmement important et très utile pour un grand nombre de parents qui auraient des difficultés autres pour faire garder leurs enfants.

.../...

Je voudrais aussi dire combien nous avons été heureux, et je crois pouvoir parler au nom de tous, de la promotion au rang de Commandeur dans l'Ordre de la Légion d'Honneur de Jean-Claude CASADESUS, le Directeur de notre Orchestre National de Lille.

Il est inutile de rappeler ici ce qu'apporte à notre Région, depuis que Pierre MAUROY l'y a invité, Jean-Claude CASADESUS, de redire que l'Orchestre National de Lille est aujourd'hui non seulement un grand Orchestre National français, mais un Orchestre reconnu internationalement. Si bien que nous avons parfois du mal à le retenir longtemps à Lille, tant il est demandé en Europe, en Amérique du Nord, au Japon...

Bref ! une haute distinction pour Jean-Claude CASADESUS, qui n'oublie jamais un travail de proximité dans les quartiers. Je rappelle les actions qu'il a menées au Faubourg de Béthune, à la prison de Loos et dans un certain nombre d'entreprises par exemple. C'est un grand chef d'Orchestre qui n'oublie jamais que tous les habitants doivent aussi pouvoir accéder à la musique, et à la plus belle des musiques.

Nous avons donc été très heureux pour lui, et je voudrais lui renouveler au nom de tous nos sincères félicitations.

Un mot pour féliciter, et c'est peut-être le lien avec la neige de ces derniers jours, le service Propreté de la Ville qui a maintenu sa certification ISO 9002 pour la troisième année consécutive pour ses prestations de nettoiement de l'ensemble des chaussées, trottoirs, et fils d'eau de la ville de Lille.

Vous savez combien nous essayons tous, la Ville, les sous-traitants, mais aussi les habitants, d'améliorer la propreté dans notre ville, je voudrais donc particulièrement féliciter les agents de ces services pour les efforts qui sont fournis.

Les remercier particulièrement pour le travail qu'ils ont réalisé avec d'autres agents de la Ville puisque entre 50 et 60 agents ont été mobilisés sur le déneigement et le salage depuis jeudi dans la nuit.

Vous le savez bien, la Ville de Lille ne dispose pas de chasse-neige. Néanmoins, dès jeudi soir, les opérations de salage ont pu commencer avec 5 camions. Vendredi, nous avons disposé de deux camions-lames qui permettaient de dégager -encore que c'était très difficile puisqu'il a neigé quasiment en permanence- les grands axes. Trois engins supplémentaires ont été loués et ont travaillé vendredi, samedi, et encore hier, dimanche, avec comme priorité le C.R.H.U. les gares, les stations de métro, les lieux où le public est important, je pense au centre commercial Euralille, les grands axes, et les axes moins importants au fur et à mesure que cela était possible. Je rappelle qu'il y a 225 km de voirie à Lille et qu'il n'était pas possible de tout traiter en même temps.

Enfin, la priorité donnée aux écoles, aux crèches, aux haltes-garderies avec un travail qui a commencé hier soir et très tôt ce matin.

Je voudrais donc remercier l'ensemble de ceux qui ont contribué à ce travail, tout en disant que nous avons sans doute encore des progrès à faire, et si ce n'est nous, du moins le sous-traitant qui travaille avec nous. Il y a eu un vrai problème sur les places du marché de Wazemmes et du Concert, je le dis très simplement. L'entreprise concernée est actuellement vue par le Directeur concerné. Je le regrette vivement parce que c'est vrai que ce sont deux lieux qui sont largement usités par les Lillois le dimanche matin. C'était prévu, demandé, et cela n'a pas été fait dans de bonnes conditions.

....

Je m'inquiète donc vraiment de ces réductions d'emploi, d'autant plus qu'il a été dit très clairement qu'on réduirait l'entrée des enfants de deux ans dans les écoles. De même que Monsieur DESNEUF a dit qu'il ne pourrait pas ouvrir, ce qui était pourtant prévu, une classe supplémentaire en section européenne sportive et réseaux des opérations arts qui était prévue à la rentrée.

Là aussi, je le regrette et j'espère que nous allons pouvoir rediscuter avec le Recteur et avec le Ministère de l'Education Nationale pour en profiter, dans un département comme le nôtre et dans une ville comme la nôtre où beaucoup de jeunes ont des difficultés scolaires, pour réduire le nombre d'enfants par classe, et pour faire en sorte que dans les écoles élémentaires la scolarisation puisse être la meilleure possible.

Ceci est d'autant plus inquiétant que l'accompagnement par les aides éducateurs va être fortement réduit puisque le Gouvernement a décidé de supprimer 25.600 postes d'aides éducateurs et surveillants au niveau national et ce n'est pas les 10.000 postes d'assistants éducateurs qui vont être recrutés qui vont pouvoir remplacer ces importants manques.

Donc, je pense que nous serons amenés à reparler de ces sujets.

Un dernier mot avant de passer à Lille 2004, sur ce qu'il faut bien appeler le bidonville de la rue de Marquillies. Je veux vous dire, et je le regrette, que l'Etat n'a pas pu, dans les délais qu'il s'était engagé à respecter, reloger ces personnes. Je n'en fais pas grief à l'Etat, même si, jour après jour, nous insistons sur la nécessité de faire au plus vite. Je vais pour ma part une ou deux fois par semaine sur le site et je sais que d'autres élus le font aussi. Nous avons été amenés à y envoyer une équipe médicale et à demander au Préfet de la faire accompagner par la D.D.A.S.S. il y a quelques jours.

Nous avons aussi proposé d'ouvrir le gymnase pour que les familles puissent s'y rendre pour la nuit, ce qu'elles n'ont pas souhaité faire. Nous attendons maintenant dans les jours qui viennent une relocation de ces familles qui vivent dans des conditions extrêmement précaires en étant toujours inquiets qu'un accident se produise avant cette date qui est maintenant extrêmement proche. Je voulais le dire, sans toutefois pouvoir développer, car je pense qu'il appartient au Préfet d'annoncer ce dispositif dont il m'a fait part.

Voilà donc les principales informations.

Je vous propose de passer maintenant à cette information sur Lille 2004.

Je veux rappeler -et je salue Pierre MAUROY, notre Maire honoraire- que dès que Lille a été choisie comme Capitale Européenne de la Culture, Pierre MAUROY a souhaité que Lille 2004 devienne une opération culturelle pour l'ensemble de la région et même pour le transfrontalier. Il y a d'ailleurs fortement engagé la Communauté Urbaine de Lille, et vous savez que nous avons maintenant -c'est ce que nous allons vous présenter- une programmation tout à fait au point que nous avons présentée à la presse avec Didier FUSILLIER et Laurent DREANO.

Nous travaillons en même temps quartier après quartier, et Catherine CULLEN, après Didier FUSILLIER qui présentera la programmation générale sur Lille, présentera un petit film qui vous expliquera comment nous travaillons aujourd'hui avec les quartiers, avec les associations culturelles, avec les jeunes, avec les commerçants que nous réunissons avec l'équipe de Lille 2004 et Catherine CULLEN le 20 février prochain, pour que toute la ville participe en agissant, et pas seulement comme spectateurs, à cette grande année qui laissera des traces fortes dans notre ville, que ce soit les promenades urbaines qui sont actuellement réalisées par la Communauté Urbaine, de la rue Faidherbe jusqu'au Quai du Wault, ou que ce soit les Maisons Folie que vous connaissez.

.../...

Je laisse donc tout de suite la parole à Didier FUSILLIER qui va vous présenter le programme sur Lille et commenter ensuite très vite quelques images pour que vous les ayez en tête parce que je crois que c'est toujours agréable quand on voit les images, et Catherine présentera le second petit film.

Je remercie Didier FUSILLIER d'être là car je sais qu'il a une importante réunion ce soir à Paris devant des journalistes parisiens pour préparer Lille 2004.

M. FUSILLIER - Bonjour, Mesdames, Messieurs.

Nous sommes maintenant à dix mois de l'ouverture de Lille 2004, cela se rapproche terriblement, et je dois dire que nous entendons monter une ferveur réelle chez tous nos interlocuteurs, tous les artistes, et aussi toutes les personnes que nous avons rencontrées dans énormément de réunions, à la fois dans les quartiers, dans les bureaux, mais aussi lors des spectacles.

Le 5 décembre dernier, nous avons donc eu un conférence de presse qui a réuni 250 journalistes. On avait rarement vu ça un an avant l'événement. 30 journalistes venaient de Londres, beaucoup venaient d'Allemagne, d'Italie... Bref, nous avons été très surpris de cela, et depuis l'en-gouement est très fort.

Nous avons voulu associer le plus de monde possible à la grande aventure de Lille 2004 qui sera unique. Avant que cela ne revienne à Lille, il faudra des dizaines et des dizaines d'années. J'étais à Lyon ce week-end, et on me disait : quelle chance vous avez, nous, nous sommes candidats pour 2017...

Pour nous, c'est 2004, et nous y sommes.

C'est une fierté, c'est quelque chose de grand, et le panorama que nous allons dresser devrait, je l'espère, vous contenter.

Depuis plusieurs mois, avec Martine AUBRY, avec Catherine CULLEN, nous avons voulu rencontrer dans les quartiers tous ceux, Présidents d'association ou individus, qui souhaitent faire partie du programme 2004, et ce programme s'est beaucoup étoffé.

Il y aura, vous le savez, Fives, grande capitale du tango en juin. On aura des artistes qui viendront de Buenos Aires.

Il y aura le Barnum de la Porte des Postes qui sera l'un des très gros éléments de Lille 2004.

Il y aura le Festival d'été pour tous ceux qui ne partent pas forcément en vacances en été, mais aussi pour tous ceux qui reviennent en juillet ou en août, un peu partout dans la ville.

De grandes expositions seront données un peu partout dans toutes les salles de la ville. A Lille-Sud, un nouveau parc des sports, et aussi des opérations qu'on ne peut pas vous détailler maintenant, mais qui vont être très fantaisistes, très agréables à vivre.

Il y aura les Maisons Folie. A Wazemmes, elle est en train d'être bâtie, ce sera un emblème formidable de Lille 2004. Ce sera aussi la Brasserie des Trois Moulins, rue d'Arras.

.../...

Les Fallas, les Heures Bleues, que nous allons bâtir ensemble du vendredi au crépuscule jusqu'à l'aube du lundi. Plus de 30 grandes thématiques. On traversera des grandes villes, on traversera les heures de l'Eau Bleue... Je ne dirai pas qu'on ne se couchera pas, mais on pourra ne pas dormir si on le souhaite parce qu'on va traverser ces moments très forts, très vivifiants qui vont donner une image de notre ville très forte.

Pour ce faire, il faut que chacun participe à l'événement, que chacun se l'approprie. C'est le seul moyen, que ce soit par la culture d'un jardin, par un repas, par l'organisation de la grande fête des Géants du 14 Juillet, ou la préparation du grand Bal Blanc de la Saint-Nicolas pour lequel nous étions tout à l'heure avec l'Orchestre National. Beaucoup d'artistes vont participer au grand Bal qui va durer la nuit entière le 6 décembre 2003.

Martine, vous partiez de la neige, mais si on pouvait avoir une neige aussi belle le 6 décembre, ce serait magnifique, cela nous éviterait beaucoup de soucis techniques, et ce serait quelque chose de grandiose.

Pour vous présenter Lille 2004, voici quelques images qui vont témoigner de notre envie de changer la ville, la vision que vous allez en avoir, mais qu'en auront également les visiteurs.

Que ce soit la gare Lille-Flandre qui sera transformée totalement en rose ; mais également la forêt inversée, avec 2,5 hectares d'arbres qui vont être suspendus au-dessus de nos têtes. Je crois que cela n'a jamais été fait au monde, et que ce sera très poétique.

Il y aura le Chemin des Etoiles de Mézières ; les Monstres de Chicon ; mais également des bambous de 33 m de haut qui vont venir d'Australie et qui vont être dans la ville.

La rue de Nankin de Shanghai. Nous avons reçu le Vice-Maire de Shanghai la semaine dernière et je crois que ce sera très spectaculaire.

Les Fallas que nous allons construire dans chaque quartier et qui vont s'embraser comme à Valence en Espagne au printemps.

Et puis, il y aura les mini-bulles, les Bulles d'Actar qui vont être des petits cinémas, des ambiances festives dans toute la ville.

Il y aura François BOUCQ, notre grand dessinateur qui prépare des choses tout à fait échevelées :

Les Arcs de Temps.

Vous verrez la ville en plein jour alors qu'il fera nuit. On sera transporté dans un autre temps.

Quelques images de ces féeries urbaines ; et puis à côté de cela, les Lumières d'artistes. L'idée est de mettre en valeur le patrimoine de la ville qui est fantastique, mais également des morceaux de ville qui vont être des témoignages, des repères de la présence de Lille 2004 pendant une année.

Par exemple, Keiichi Kahara, un Japonais va faire quelque chose de très beau sur la Porte de Roubaix, une espèce de phare immobile multicolore comme un immense arc-en-ciel.

Sarkis, au Palais Rameau, fera un mini-palais verrière en lumière verte fluorescente.

.../...

Buren, qui a été fasciné par la ville de Lille, nous fera une ellipse avec des manchons d'air d'aéroport.

Parmi les micro-folies, c'est-à-dire les artistes qui vont poser leur imaginaire, leur rêverie dans la ville, par des petits pavillons, il y a l'un des plus grands parfumeurs du monde. Il a créé pour les plus grands, Sisheido en particulier, et il a créé sa propre marque de parfum, il s'agit de Serge LUTENS qui est né à Lille. Il va nous faire un pavillon où on retrouvera les odeurs, les parfums que l'on ressentait dans le ventre de sa mère, c'est-à-dire les parfums de gaufre, de laine, de drap... donc quelque chose de très beau.

Voici les cages nature de Vincent DUPONT ROUGIER. Ce sont des arbres dans lesquels on peut grimper, c'est uniquement fait pour des amoureux parce que si on est tout seul, ça tombe...

La Dream Globe de Walter VANDIREDONCK. En dessous de cette immense bulle qui sera installée en face de l'Opéra, dans la vieille Bourse, vous aurez un endroit où le monde sera toujours chaleureux et beau. Il n'y aura que des images de paix et de repos. On en a parfois bien besoin et c'est un des très grands designers anversois qui nous a proposé cela.

Et puis, il y aura ces merveilles de James TERELL, ces endroits où on voit le ciel et où, tout à coup, la structure qui vous entoure se fond totalement avec le ciel. On ne sait plus du tout où on est, on est totalement ailleurs, et c'est très spectaculaire. Nous avons une grande chance de l'avoir.

Vous voyez ici un petit restaurant. C'est la petite dinette de François AZAMBOURG. C'est un endroit très beau qui se pose entre deux voitures et qui se promènera dans tous les quartiers de Lille pendant une année. C'est un peu plus grand qu'une camionnette et on peut y manger à douze. Tout est comme dans une dinette d'enfants, c'est-à-dire avec des petites assiettes, des petits verres, des petits couverts, des petites chaises, tout en petit, comme si on était petits. Ce sera très joyeux. Nous faisons cela avec notre grande pâtisserie MEERT.

Ensuite, il y a une chose qui est propre au Nord, ce sont les Jaquemarts, ces formes animées qui fonctionnent avec les carillons, qui existent depuis le Moyen Age, et auxquels nous avons décidé de redonner des couleurs pour le XXIème siècle.

Celui-là est réalisé par Chico MAC MURTRIE qui est New-yorkais, qui se lève un peu plus chaque heure jusqu'à se coucher à la fin de la journée.

Gregory BARSAMIAN est aussi Américain. Ce sont des merveilles, des oiseaux qui tournent dans le ciel, et qui se transforment les uns après les autres suivant un système très, très vieux, un zootrope. Vous voyez les images se transformer les unes après les autres parce que la lumière est hachée.

Voici l'un des projets compliqués, on ne sait pas encore si on y arrivera, mettre en couleur, monochrome, ou tout vert, ou tout rouge, ou tout rose, les trois couleurs de Lille 2004, la grande tour vasconique qu'on voit à des kilomètres depuis la Belgique, et qui scintillerait d'une façon incroyable toutes les heures, qui prendrait des volumes inouïs. On est en train de travailler là-dessus et ce sera un magnifique symbole d'entrée dans la ville.

Il y aura aussi beaucoup de choses pour la nature, notamment l'initiative du Président, M. MAUROY, dans le Parc de la Deûle, avec un très grand nouveau parc, le Parc de la Communauté, et dans toute la communauté urbaine vont fleurir des paysages incroyables. Sur des hectares, vous serez plongés dans des parfums insensés, avec des couleurs entières.

On pourra faire tout ça à vélo, à pied, en rollers, à cheval, en pratiquant les berges. Je pense que vous serez très heureux de tout ce qui va naître au printemps et en été à la Communauté Urbaine et à Lille.

Vous le savez, Lille 2004, c'est aussi un grand programme artistique. Nous avons énormément d'impact aujourd'hui sur les tours opérateurs, ceux qui organisent des voyages, qui ont déjà réservé des centaines de nuitées, qui préparent des bus venant de Belgique, de Hollande, etc... Egalement avec Eurostar puisque Lille ne sera plus qu'à 1 h 35 de Londres en 2004, et Eurostar a décidé de faire de Lille sa grande campagne de promotion pour que les Anglais découvrent aussi notre ville.

Nous aurons donc un programme d'exposition en trois grandes parties. La première qui va vous plonger dans des mondes totalement nouveaux qui sont les mondes de demain.

Ensuite, une version plus classique autour de Rubens, les grands peintres qui sont nés ou qui ont peint dans la région et que nous allons redécouvrir.

Enfin, la troisième partie autour de l'architecture et du design.

La première est Flower Power. Ce sera dans toute la ville, dans les magasins, chez vous, on vous donnera des graines à faire pousser pour qu'au printemps, la ville soit fleurie d'une façon qu'on n'aura encore jamais vue.

Il y aura des grandes installations comme celle de KUSAMA, avec des fleurs magnifiques qui resteront comme un grand témoignage coloré de Lille 2004.

Ensuite, nous aurons toutes les installations florales, des fleurs carnivores, des fleurs qui vont prendre les murs, et qui vont fleurir de décembre à mars dans la ville.

Les Cinémas du futur, les cinémas que l'on déclenche avec l'œil. Ce seront peut-être nos cinémas dans vingt ans et que vous découvrirez en exclusivité à Lille.

Des mondes virtuels. Vous mettez un casque et vous pénétrez dans un monde d'images.

Et puis, il y aura une chose très belle qui sera Du Côté de Chez. Ce sera à La Madeleine à l'église Sainte Marie Madeleine, avec des univers absolument incroyables et des grands cinéastes comme Peter Greenaway ; comme Kusturica, mais aussi des univers de lumière, des univers de rêve comme Chihota qui vous plonge dans un univers où vous aurez l'impression d'être dans un rêve incroyable en étant totalement éveillé.

Les robots. Nous sommes harcelés par les enfants qui nous donnent les listes de robots qu'ils veulent voir à Lille. Vous aurez des robots qui viennent d'universités du Japon, du Massachusetts, mais aussi des voitures du futur, des concept cars, mais aussi des voitures des années 30, comme celle que vous voyez ici et qui était un petit hélicoptère individuel.

Ce sera une exposition de 40 prototypes que nous aurons en ouverture de Lille 2004 entre décembre et mars, et qui, je le pense, sera extrêmement courue.

Deuxième grand temps des expositions à Lille :

Rubens. C'est la première grande exposition de Rubens que nous faisons depuis une trentaine d'années avec Anvers qui organisera de son côté cinq petites expositions autour de Rubens. Un peu plus loin, Matisse qui est né au Cateau-Cambrésis. Il y aura Watteau et les Fêtes Galantes à Valenciennes où Watteau est né.

.../...

Et la Chine que nous accueillerons au moment du printemps avec beaucoup d'installations.

Picasso...

Donc, de grands peintres, de grands moments, on se plongera dans des univers très différents les uns des autres.

A Villeneuve d'Ascq, un grand pont entre l'Europe et le Mexique.

Et puis, la vie quotidienne avec, à partir de septembre, le design.

Ce sera le design dans votre intérieur, on vous proposera des choses très bizarres à installer chez vous, mais également autour de l'architecture avec beaucoup de projets, notamment Menikof qui est contemporain de Mallet-Stevens qui a fait la grande villa Cavrois à Croix.

Portzanparc qui a construit la grande botte de Lille, le grand signal de Lille, et qui fera une grande exposition au Palais des Beaux-arts.

Egalement une exposition sur la régénération urbaine dont Lille est un grand exemple des grands architectes qui ont repensé les villes pour le XXIème siècle.

Les enfants ne seront évidemment pas oubliés.

Les enfants, des classes maternelles aux universités, vont être touchés. Les écoles maternelles vont voir arriver chez elles un petit satellite qui est une sorte d'énorme cacahuète dans laquelle il vont entrer et qui est un pavillon des 5 sens avec des parfums, le toucher, l'odorat, des petits films, des choses insensées.

Vous le voyez ici représenté avec la porte par laquelle on ne peut entrer que si on est tout petit, avant 5 ans. Il se transporte derrière un petit camion et va d'une école à l'autre. Il devrait y en voir quatre ou cinq comme celui-là.

Ensuite, il y en aura pour les plus grands, les collèges et les lycées.
Ensuite, des jouets qui sont énormes, hors normes, gigantesques, et que nous faisons avec Beaubourg.

Ce sont des jouets qui sont tous gonflables.

Ensuite, les Maisons Folie.

C'est le grand volant de construction -réhabilitation de Lille 2004 pour que chaque quartier puisse avoir, dans l'enceinte du quartier même, la possibilité pour les habitants de faire du cinéma, d'organiser des petits repas, d'organiser des jardins, comme celui des Ajoncs à Moulins. Croyez-moi, c'est très couru, en Angleterre, deux centres nous ont déjà demandé d'avoir le label « Maisons Folie », en Flandre également.

Il y aura une énorme fédération, 12 dans la région et 2 à Lille.

Celle-là est la plus belle, c'est un architecte qui vient d'avoir la commande mondiale et qui fête sa première réalisation en France. Il s'appelle Lars SPUYBROEK. C'est un long filament d'inox qui sera sur l'usine Leclercq.

.../...

Voilà la Condition Publique à Roubaix.

Donc, 12 dans la Région

2 à Lille

5 dans la Communauté Urbaine.

Et aussi des grands bâtiments tels que la Porte de Mons à Maubeuge qui sont des grands bâtiments de l'époque de Louis XIV.

On en vient à ce qui nous incarne, à ce qui incarne le Nord. A chaque fois qu'on dit qu'on est de Lille, on nous dit qu'on sait faire la fête. Il y aura des initiatives assez folles comme l'idée d'aller au carnaval de Dunkerque en prenant le train, et en ayant le voyage gratuit pour peu qu'on sache chanter une chanson du Carnaval au contrôleur.

Il y aura le Bal Blanc de la Saint Nicolas où tout le monde viendra en blanc, et où on pourra projeter des diapositives de sa famille sur les passants. Et on dansera jusqu'à l'aube, dans l'hôtel de ville également. Ce sera une grande fête magnifique.

Il y aura aussi la grande fête des Fallas, la grande fête du 14 juillet des Géants, et la Braderie.

On fêtera aussi la Nouvelle année à Calais. On l'a promis, et je pense que c'est une belle idée de partir tous ensemble fêter les réveillons. C'est donc un grand voyage autour de l'idée des fêtes.

Enfin, il y aura un volant très important de spectacles :

La réouverture de l'Opéra, mais aussi les Maisons Folie qui vont permettre d'avoir de petites salles de spectacles, le barnum, beaucoup de cirque, avec Zingaro, les Arts Sauts qui vont commencer, ce sera le plus grand chapiteau du monde où on est allongé et où on voit les artistes qui voltigent dans les airs.

Tous ces artistes seront là dans des conditions tarifaires qui, nous l'espérons, seront très basses.

Je vous laisse regarder quelques images pour découvrir un artiste que vous connaissez et qui arrivera juste après l'Orchestre National, c'est Bill T Jones, qui ouvrira Lille 2004 et qui le fermera.

Quand vous allez voir ce grand artiste chorégraphe noir américain, vous allez tout de suite comprendre l'esprit de Lille 2004.

Human Steps qui sera à l'Opéra au mois d'avril 2004 avec une nouvelle création. Un des plus grands chorégraphes québécois, de Montréal.

On verra aussi Don Juan, Madame Butterfly à l'Opéra ;

Des Japonais, beaucoup d'images nouvelles et très jeunes.

Voilà. Je vous remercie.

(applaudissements)

..../....

Madame le Maire - Je voudrais dire à Didier FUSILLIER, à Laurent DREANO et à toute l'équipe de jeunes qui travaillent avec eux, qui vous ont montré 10% de ce que nous verrons à Lille, combien nous sommes heureux de travailler avec eux et de voir ce qu'ils ont réussi à monter pour notre ville, et plus généralement pour la région. Je crois qu'on a vu avec Bill T Jones et son frappage de pieds à la fois l'énergie et la joie que sera Lille 2004.

Catherine CULLEN va maintenant vous présenter un petit film qui vous montrera combien dans les quartiers, nous faisons en sorte que tout le monde puisse y participer.

Je voudrais aussi vous dire que nous travaillons avec Lille 2004 et la S.N.C.F. sur la tarification. Je peux d'ores et déjà vous dire que tous les mercredis, hors les expositions temporaires, tous les autres lieux seront gratuits et qu'un jeudi par mois, le soir, les expositions temporaires seront gratuites, ce qui veut dire que pour les Lillois et pour les habitants de la métropole, il y aura la possibilité de tout voir si on le souhaite.

Bien évidemment, nous travaillons sur des tarifications particulières, et nous vous exposons tout cela le moment venu, mais je pense que l'information est importante.

Par ailleurs, nous travaillons avec les écoles, les centres sociaux, car on n'a pas parlé du théâtre, mais Shakespeare va être au théâtre de Lille pendant un an avec des jeunes metteurs en scène et d'autres plus confirmés, sous des formes très diverses, qui vont permettre à beaucoup de lycéens qui vont étudier Shakespeare de venir pour la première fois au théâtre et, nous l'espérons, y revenir.

Bref, tout ce travail est mené en parallèle. Et je ne parle pas de l'installation des toilettes publiques, de la propreté, des problèmes de sécurité, du tourisme qui va être très important... tous ces sujets sont traités en parallèle.

Je vais maintenant laisser la parole à Catherine pour dire combien Lille, la Ville elle-même et ses habitants s'inscrivent dans ce magnifique programme.

Mme CULLEN - Madame le Maire, mes chers collègues, Mesdames, Messieurs, Lille 2004, c'est aussi pour nous l'occasion de favoriser la participation du plus grand nombre de Lillois et de Lilloises, que ce soit en tant qu'artistes, ambassadeurs, bénévoles ou spectateurs.

Depuis près d'un an, nous avons organisé 18 ateliers urbains de proximité sur les Maisons Folie à Wazemmes et à Moulins, avec plus de 1800 personnes présentes pour débattre avec nous de l'avenir artistique des Maisons Folie.

10 réunions publiques, une dans chaque quartier, avec l'équipe de Lille 2004 pour présenter Lille 2004, et faire un appel à projets. Nous travaillons actuellement avec les personnes concernées pour faire aboutir le plus de projets possible.

En lien avec Latifa KECHEMIR, un comité de pilotage est déjà en place pour impliquer les publics en difficulté, et plus largement la participation des habitants via les dispositifs d'insertion et les associations relais.

Les ambassadeurs, eux, vont être un relais essentiel pour les publics lillois. Vous allez en avoir quelques exemples dans un instant.

.../...

La création de Géants, la construction de Fallas, ces énormes sculptures protéiformes que l'on brûle lors d'une grande fête, les concerts en plein air, des festivals dont un autour de l'eau, des spectacles montés par des troupes de quartier, mobilisent déjà les énergies dans nos quartiers, et ce ne sont là que quelques exemples.

Vous allez maintenant voir un premier film sur ce travail en cours, et comme l'a dit Mme le Maire, à partir du prochain Conseil Municipal, je vous ferai à chaque fois un court résumé des projets spécifiques et du travail collectif émanant des quartiers pour Lille 2004.

(film)

Madame le Maire - C'est un bel aperçu, un petit aperçu parce qu'il y a beaucoup d'autres choses qui se font dans les quartiers, et, comme l'a dit Catherine CULLEN, nous tiendrons informé le Conseil Municipal de tous ces projets au fur et à mesure qu'ils fleuriront. Nous ne pourrons pas le faire dans le détail parce qu'il y en a beaucoup, mais au moins nous aurons une vision de ce qui s'y passe.

Après avoir remercié l'équipe de Lille 2004 et Catherine CULLEN, je vous propose de passer à mes propres dossiers.

Chemise n°1

Rapporteur : Madame le Maire.

03/1 - Séance du 20 novembre 2002 - Procès-verbal.

03/2 - Délégation accordée au Maire en vertu des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales - Compte rendu au Conseil Municipal.

03/3 - Conseils de Quartier - Vacances de sièges - Désignation de membres.

Adoptés.

Il y a plusieurs demandes d'intervention :

Isabelle MAHIEU sur le dossier 03/3 qui concerne les Conseils de Quartier. C'est l'occasion pour moi de redire combien la réunion que nous avons eue samedi avec les Conseillers de Quartier était intéressante.

Par rapport aux propositions qui ont été faites, nous allons en discuter avec les Présidents de Conseils de quartier puisque nous nous réunirons très rapidement, et avec l'ensemble de l'équipe municipale pour tirer les conclusions de vos propositions, et surtout les actes puisque c'est cela que vous attendez, et c'est pourquoi cette réunion de quartier avait lieu.

Nous avons bien gardé à l'esprit que vous souhaitez que ces réunions aient lieu sur des thèmes généraux ou plus particuliers plusieurs fois tout au long du mandat et nous comptons bien le faire.

La parole est à Isabelle MAHIEU.

.../...

Mme MAHIEU - Madame le Maire, mes chers collègues, cette délibération nous propose le remplacement de plusieurs Conseillers de quartier à des postes devenus vacants, et nous tenons à féliciter très chaleureusement les nouveaux venus. Mais depuis quelques temps ces remplacements se multiplient. Nous nous en inquiétons et nous en avons cherché les raisons, notamment au niveau du fonctionnement actuel des Conseils de Quartier.

Nous nous sommes plusieurs fois étonnés en Commission de l'absence quasi systématique de l'avis des Conseils de Quartier sur des délibérations les concernant. Dernièrement d'ailleurs, en Commission d'Urbanisme, nous avons eu un débat tout à fait intéressant sur le sujet, certains membres de votre Majorité s'exprimant dans le même sens. Bien sûr, personne ne peut imaginer que ces avis ne soient pas demandés aux Conseils de quartier, mais formellement, officiellement, comme cela avait été prévu, nous n'avons aucun avis indexé. Quelquefois, une phrase du style « en accord avec le Conseil de quartier » apparaît sur certaines délibérations, mais si l'un ou l'autre des Conseillers de quartier avaient exprimé des suggestions ou simplement nuancé l'avis, l'information ne passe pas auprès des membres du Conseil Municipal.

C'est probablement aussi pour cela que certains Conseillers de quartier nous disent ne jamais avoir de retour du Conseil Municipal. Et dans le même temps, vous multipliez les rencontres avec les Lillois, ce qui est très bien, forums, ateliers urbains, mais cela donne parfois l'impression déplaisante que vous court-circuitez les conseillers de quartier.

Que dire également de l'existence d'autres instances de concertation, comme par exemple le C.C.C. qui, lui, publie ses avis, ou encore du conseil municipal des enfants ? Tout cela se superpose, se juxtapose, bref, paraît confus, et nous comprenons que des hommes et des femmes de valeur, qui s'investissent, puissent être démotivés ou avoir l'impression, comme me l'ont dit certains, de ne servir à rien.

Nous pensons fort logiquement que cette situation est à l'origine de la démission ou de l'absentéisme croissant constaté dans les réunions. Vous savez que certaines réunions de Conseils de quartier n'ont pas atteint le quorum ces dernières semaines. Nous souhaitons donc une clarification pour éviter non seulement cette démotivation, mais aussi les malentendus de plus en plus nombreux dans la ville que cette situation engendre.

Je citerai en vrac les halles de Wazemmes, les jardins de la Treille, la salle polyvalente de la rue Saint Gabriel, la Place Sébastopol, le grand stade...

Ce que nous souhaitons, c'est encourager ceux qui dépensent leur énergie et qui sont à l'origine de beaucoup d'initiatives dans les quartiers. Il faut mieux valoriser le travail accompli et pour cela, nous pensons qu'il faudrait préciser le règlement intérieur.

S'il est impossible techniquement d'avoir l'avis avec chaque délibération, il faut le dire tout simplement et trouver un autre mode de communication et de relation entre les uns et les autres. On pourrait imaginer par exemple un registre d'avis consultable par tous avec le report de sa référence dans la délibération. Nous vous proposons d'ailleurs d'y travailler ensemble si vous le désirez, car nous ne pouvons pas en rester au stade des annonces.

Si on dit qu'il doit y voir transparence et démocratie participative, cela doit vraiment exister. Samedi, vous avez rencontré les Conseillers de quartier. Ce sujet les préoccupe, vous savez qu'ils sont en attente de réponse. Pouvez-vous déjà nous indiquer les orientations que vous allez prendre et pensez-vous réaliser un bilan d'étape ?

Je vous remercie.

.../...

Madame le Maire - Je suis très heureuse de votre question. Cela me permet de dire quelques mots, tout d'abord sur un certain nombre de Conseillers de Quartier qui, effectivement sont remplacés.

D'abord, je voudrais rappeler que, dans le règlement intérieur que nous avons revu des Conseils de quartier au début du mandat, nous avons prévu deux éléments.

Premièrement, la démission automatique du Conseiller de quartier lorsqu'il ne travaille plus ou n'habite plus dans le quartier. Et je voudrais vous dire qu'un nombre important des démissions sont liées à cette question-là.

Deuxièmement, nous avons prévu de demander leur départ à des Conseillers de Quartier qui sont absents à plus de trois réunions, évidemment sans explications, parce que chacun peut être malade, partir en vacances, etc...

Nous avons donc souhaité renouveler un certain nombre de personnes après que les Présidents de Conseil de Quartier les aient rencontrées pour pouvoir expliquer ces raisons.

Par ailleurs, je voudrais vous dire que la fréquence moyenne de ces Conseillers de Quartier -nous avons fait un bilan sur cette année et demie- est de 71% avec, il faut bien le dire, un très beau score à Saint-Maurice, quartier où il y a plus de 85% de présents. C'est le quartier qui a fait le plus de réunions de Conseil de quartier.

Je ne voudrais pas donner ici le pourcentage de présents par groupe politique, mais si vous le voulez, je vous le donnerai. Je ne le donne pas ici parce que, encore une fois, je voudrais répondre de la manière la plus aimable possible, d'autant que vous posez une véritable question. Et si j'ai réuni les Conseillers de quartier samedi, ce n'était pas pour nous dire que tout allait bien, mais justement pour voir ce qui va bien et ce qui va mal, et comment on peut améliorer les choses, car on peut toujours améliorer la démocratie participative.

Avant cette réunion, nous avons envoyé un questionnaire aux Conseillers de Quartier.

Sur la fréquence et la façon dont se déroulent les Conseils de Quartier, 71% se sont déclarés satisfaits.

Sur le contenu du Conseil de quartier :

43% de très satisfaits ou satisfaits

41% moyennement satisfaits.

Cela veut dire qu'il y avait aussi 16% de non satisfaits.

Vous voyez qu'on est assez loin dans la tonalité et dans les débats qui ont eu lieu samedi de ce que vous nous dites, c'est-à-dire un sentiment d'inutilité, de ne servir à rien.

Une fois qu'on a dit cela, il y a des progrès à faire, j'en suis totalement d'accord, et d'ailleurs, dès samedi, sur un certain nombre de points dont nous avions déjà discuté avec la majorité municipale, nous avons annoncé par exemple que sur l'ensemble des délibérations qui concernent un quartier, nous allons dorénavant faire beaucoup plus attention à ce que l'information et la consultation du quartier aient lieu dans des délais beaucoup plus avancés par rapport à la délibération qui passe en Conseil Municipal.

.../...

En ce qui concerne l'avis motivé du Conseil de Quartier, si une personne n'est pas d'accord, nous n'allons pas la signaler, mais s'il y a deux tendances et si l'avis est positif à une faible majorité, nous dirons les choses dans l'avis qui sera dans la délibération, et nous en ferons part au Conseil Municipal à chaque fois qu'il y aura un problème.

Par ailleurs, nous avons vu dans certains services que les réponses aux suggestions ou questions posées par les Conseils de Quartier se faisaient attendre ou n'étaient pas satisfaisantes. Nous allons aussi essayer de nous améliorer.

Et puis, sur la suggestion d'un groupe, nous avons proposé qu'il y ait dans chaque Conseil de quartier, des conseillers de quartier qui, de par leur expérience ou leur goût, se spécialisent dans un domaine, cela peut être l'économie et l'emploi, la culture, le sport, l'urbanisme, l'habitat, etc..., et puissent être les correspondants des Adjoints ou des Conseillers concernés qui puissent les informer par exemple une fois par trimestre, les emmener voir un certain nombre de réalisations, etc... pour que leur travail soit beaucoup plus concret.

Un certain nombre de propositions ont été faites par les Conseillers de quartier, je ne souhaite pas en parler maintenant parce que nous voulons en discuter dans la Majorité municipale et avec les Présidents de Conseil de Quartier. Ce qui est vrai, c'est que si nous avons tenu cette réunion, c'est parce que nous souhaitons être encore meilleurs demain. Je n'oublie pas que les Conseils de quartier ont été mis en place par Pierre MAUROY, il y a plus de vingt cinq ans. Nous étions les premiers avec Grenoble, et il a fallu attendre l'année dernière -c'est la dernière loi votée par le Gouvernement JOSPIN- pour que ces Conseils de Quartier deviennent une obligation dans les grandes villes en France.

Alors, nous, nous avons pris de l'avance. Je crois d'ailleurs que tout le monde se satisfait de la composition telle que nous l'avons proposée et modifiée au début du mandat actuel. Des points positifs ont été soulevés samedi, d'autres le sont moins et nous allons essayer d'y remédier parce que je crois qu'on peut toujours approfondir la démocratie dans une ville et dans un pays.

Un mot quand même pour dire que je ne souhaiterais pas -les Conseillers de Quartier l'ont d'ailleurs dit clairement- que l'on mélange la démocratie représentative et la démocratie participative.

Le Conseil Municipal dont vous faites partie a été élu par les Lillois et les Lilloises, et à un moment donné, notamment pour la Majorité, nous avons des décisions à prendre et nous devons prendre nos responsabilités. Les Conseillers de quartier sont là -ils nous l'ont bien dit- pour soulever des problèmes, nous donner leur avis, pour informer parfois de ce qui se fait alors que c'est mal compris. Ils ne sont pas des courroies de transmission, ils ne sont pas non plus des élus, et je crois que ce qui est très important pour eux, c'est qu'ils aient bien leur place, que leur travail, qui est important, soit reconnu. Je l'ai dit samedi, à chaque manifestation, à chaque réunion, forum citoyen, atelier urbain de proximité, voir des Conseillers de Quartier comme ils sont présents à chaque Conseil Municipal, cela montre que, contrairement à ce que vous avez dit, leur utilité est manifeste et que la reconnaissance qui est la nôtre l'est aussi, même s'il y a des progrès à faire. Et c'est ce que nous allons essayer de faire dorénavant.

Voilà donc les premières réponses, et dès que nous aurons pris des décisions collectives, parce que sur ces sujets, je souhaite qu'elles le soient, j'en informerai le Conseil Municipal puisque vous l'avez souhaité. Mais c'est l'occasion à nouveau pour moi de remercier les Conseillers de Quartier de leur implication, de leur engagement, et de leur redire combien leur rôle est important dans notre ville.

.../...

Nous passons au rapport 03/4, Rapport d'activité 2001 de Lille Métropole Communauté Urbaine.

J'ai une demande d'intervention de Monsieur LABBEE.

03/4 - Rapport d'activité 2001 de Lille Métropole Communauté Urbaine - Communication.

M. LABBEE - Madame le maire, chers collègues, comme elle le rappelle fort justement, la délibération 03/4, consiste en une application formelle de la loi CHEVENEMENT qui prévoit de rendre compte chaque année au Conseil Municipal de l'activité de Lille Métropole Communauté Urbaine.

Il faut relever que vous avez choisi d'accomplir cet exercice en début de séance du Conseil Municipal à un moment où l'attention de chacun est soutenue. Il est vrai que ce rapport le mérite bien.

Avec 85 communes selon le Code électoral et 87 communes selon la présentation faite, un budget de 1,5 milliard d'euros et des compétences désormais étendues, Lille Métropole Communauté Urbaine est actuellement une actrice reconnue comme essentielle dans le paysage institutionnel qui nous est familier pour nous, élus.

Mais pour les 1.100.000 habitants qui la composent, je ne suis pas certain que cela soit véritablement le cas. Et pourtant, Lille Métropole Communauté Urbaine est bien présente dans notre vie de tous les jours puisqu'elle intervient dans nombre de domaines comme l'eau, l'assainissement, les ordures ménagères, la voirie, les transports, pour ne citer que ceux-là.

Alors même si le temps des vœux est achevé, je souhaite avec mes collègues de l'Union Pour Lille que l'année 2003 soit aussi celle d'une découverte ou d'une redécouverte par nos concitoyens de celle qu'ils appellent régulièrement et familièrement « la Communauté Urbaine » ou « la C.U.D.L. » mais qui, peut-être, leur apparaît toujours trop lointaine et nébuleuse.

Nous savons qu'une politique de communication est sur le point d'être engagée pour répondre au défi de l'appropriation du fait métropolitain par nos concitoyens, souhaitons qu'elle atteigne son objectif.

Pour être efficace, cette communication devra d'abord mettre en exergue des réalisations concrètes apportant des réponses à la fois rapides et durables à des demandes relevant du quotidien des habitants.

A ce sujet, j'émettrai un regret sur le contenu de la délibération, qui, dans le volet « interventions plus spécifiques de Lille Métropole Communauté Urbaine en faveur de Lille » ne parle pas de la question des inondations qui ont touché les habitants du quartier de Fives et du règlement de cette question.

Peut-être s'agit-il d'un oubli, ou peut-être est-ce parce que la réponse au problème est actuellement partielle et que les solutions peuvent évoluer avec notre propre politique municipale. L'on sait parfaitement que les inondations à Fives sont dues à deux phénomènes distincts.

Le premier est l'engorgement des égouts en période de forte pluviométrie. C'est dans la délibération et la mention vise non pas le rapport qui est fait, mais la délibération. Les égouts ne peuvent absorber la masse d'eau pluviale et débordent.

La cause est connue, la réponse au phénomène a d'ores et déjà été donnée par L.M.C.U. qui a prévu et réalise un programme de réservoirs souterrains destinés à servir de réceptacles aux eaux de pluie.

..../....

Le second phénomène plus diffus, appelé en pratique les inondations de caves, est dû à la remontée de la nappe phréatique, plus exactement au barrage mis à l'écoulement naturel des eaux souterraines par un ensemble de réalisations en sous-sol, fondations de grands immeubles à la frontière géologique ou voie rapide.

Ce phénomène est connu, révélé et aucune solution d'ensemble n'est envisagée, sinon de suggérer aux habitants des cuvelages de caves ou des pompes.

Nous avons sur Fives la friche de la Compagnie de Fives Lille. Nous n'ignorons pas le Grand Stade, mais l'on annonce la création d'un parc urbain, pour les plus optimistes des Fivois, de 8 hectares. Et l'on en vient tout naturellement à rêver et à se dire que si dans ce parc urbain fivois, l'on réalise un plan d'eau du style lac du Héron alimenté par forage dans la nappe phréatique, voire comme pour le lac du Héron par dérivation des eaux pluviales, on règle totalement et définitivement la difficulté des inondations.

Cette formule ne pose aucune difficulté technique. Son efficacité sur la question des inondations est établie. L'on remarquera d'ailleurs que les deux réservoirs qui sont en cours de construction, l'un à l'entrée de Lezennes, l'autre rue Gutenberg, sont très exactement équidistants et au centre nous trouvons Fives Cail.

Et si l'on pompe dans la nappe phréatique au niveau de Fives Cail, le pompage ne se fait qu'à quelques centaines de mètres du lieu des inondations.

Souhaitons que la politique de la Ville et la politique de la Communauté soient menées en totale symbiose dans un échange constant non seulement dans le cadre des compétences spécifiques, mais encore dans un échange constant sur les incidences que peuvent avoir les décisions prises ou à prendre dans le cadre municipal sur les choix communautaires.

C'est le vœu que nous émettons. Je vous remercie.

Madame le Maire - Merci, Monsieur LABBEE.

Je vais laisser la parole à Pierre MAUROY. Je veux simplement dire que vous parlez de communication, je pense que les Lillois ont effectivement du mal à lire les délibérations. Je pense qu'en revanche le document extrêmement bien fait de la Communauté Urbaine -je le dis, cela évitera à Pierre MAUROY de le dire...

(rires)

Je veux dire par là qu'il vaut mieux faire des compliments au Président plutôt qu'il se les fasse lui-même...!

Je pense que ce document extrêmement clair, qui est écrit dans un style non technocratique et extrêmement compréhensible, où les inondations sont traitées avec les stations qui sont en cours aujourd'hui, y répond abondamment. Je vous conseille donc de lire ce document parce que c'est vrai que la délibération, je ne suis pas sûr que les Lillois la lisent, mais ce beau document, oui.

Deuxièmement, en ce qui concerne Fives, comme nous avons la chance d'avoir ces 17 hectares au cœur de Fives, qui vont être l'occasion de travailler avec les habitants sur ce que nous allons faire sur ces 17 hectares, et qu'aujourd'hui, nous lançons une réflexion avec l'Agence de Développement et d'Urbanisme, avec la SOREL, le Conseil de quartier, nous souhaitons ouvrir toutes les pistes du possible avant de trancher sur ce qui va se faire à Fives Cail Babcock et faire là aussi une

.../...

belle opération de concertation et de réflexion pour qu'il y ait bien sûr un espace vert, très important, à Fives, aux portes d'Hellemmes, mais aussi des apports pour le quartier, dont nous renouvelons le centre, avec cette belle place qui va être réalisée et sa rue commerçante, pour le tirer vers le haut.

Il est un peu tôt pour répondre à cette question puisque nous commençons cette réflexion et nous souhaitons qu'elle ait lieu avec la concertation la plus large possible.

Je passe maintenant la parole à Pierre MAUROY pour qu'il réponde de la manière la plus précise.

M. MAUROY - D'abord, je me félicite que cette question soit posée. C'est vrai qu'avec la nouvelle loi, chaque année, nous devons avoir un rapport. C'est vrai aussi que depuis des années, on n'a jamais eu de véritable débat sur la Communauté Urbaine de Lille, sur les relations entre la Communauté Urbaine de Lille et la Ville de Lille, et au fond, Monsieur LABBEE, merci, c'est mieux de parler des problèmes que vous abordez aujourd'hui que des cimetières... encore que ce soit une vieille histoire qui est aujourd'hui résolue et à laquelle nous avons tous apporté notre concours.

Je me félicite donc de cela.

Alors, vous répondez à la question, je n'ai presque rien à ajouter. C'est vrai que les Communautés Urbaines veulent aussi respecter les villes et que si elles faisaient une intensive politique de communication submergeant les villes, on troublerait l'équilibre qui est indispensable entre les Villes et la Communauté. Or, elle ne veut pas troubler le jeu des Communes, elle veut simplement apporter, dans le cadre de ses compétences, quelque chose de particulier et de supplémentaire.

Mais à ce stade, nous avons pensé qu'il était indispensable de multiplier la communication, et je dois dire que la décision a été prise à l'unanimité, si bien que cette communication sera très importante puisque nous prévoyons un journal mensuel qui sera distribué toutes boîtes et qui permettra de situer la Communauté Urbaine en liaison avec l'ensemble des communes.

Il y aura aussi d'autres propositions de communication, mais je ne m'étends pas.

Sur ce qui s'est passé à la Communauté Urbaine, on a eu quelques difficultés avec notre Schéma directeur qui était tombé à l'eau, on a profité de quelques dispositions particulières pour, en un an de temps, ressusciter ce Schéma Directeur, et je pense que le 6 décembre dernier a été une date historique pour la Communauté Urbaine puisque ce Schéma Directeur a été adopté et qu'il deviendra exécutoire à partir du 12 mars prochain.

Par conséquent, cela me paraît tout à fait essentiel.

De plus, regardez l'effort de la Communauté Urbaine du côté d'Euralille, je ne sais pas si vous voyez l'accroissement d'Euralille, et en particulier la réfection de la Place des Buissons, la construction de la passerelle Lille-Flandre qui relie le centre commercial et le quartier Delory, l'achèvement du parc Matisse, bref ! des dispositions sont prises, et je pense qu'on s'oriente à améliorer le site même de la Communauté Urbaine et à faire un jardin qui sera le pendant du parc Matisse, et permettra par conséquent à côté de tout ce qui est construit d'avoir des espaces verts plus importants.

Le grand projet urbain mériterait une communication tout à fait spéciale au niveau des Villes et de la Communauté Urbaine puisqu'il est lancé, concerne 24 quartiers défavorisés de 5 villes dont Lille, et concentre son action sur trois volets essentiels : l'accélération du renouvellement urbain des territoires, la réduction des écarts sociaux, le développement des activités économiques et de l'emploi.

.../...

On y travaille depuis plusieurs années, et singulièrement tout au long de l'année écoulée, et je crois que c'est un travail qui est très important et qui concerne en particulier notre ville. Il ne concerne pas les 87 communes, mais 5 communes dont Lille.

Alors, je ne vais pas détailler... je ne sais pas si ce rapport est bien fait, je ne vais pas dire qu'il est très bien fait, mais je pense que vous avez là un rapport d'activités avec l'ensemble de tout ce que fait la Communauté Urbaine avec son budget, qui est important, avec toutes ses actions qui rendent les plus grands services aux différentes communes.

On a parlé tout à l'heure de Lille 2004, et spontanément, il y a eu une liaison exceptionnelle entre la Ville et la Communauté Urbaine. J'ai proposé, et cela a été adopté à l'unanimité, je le dis parce que ce n'est pas dans toutes les Communautés qu'il y a un tel élan vis-à-vis d'une ville encore que ce qui concerne Lille 2004 concerne aussi la métropole, mais c'est tout de même une somme considérable, 90 millions de francs en fonctionnement, 100 millions en investissements que, presque spontanément, avec un grand élan, on a apporté à la réalisation de Lille 2004. Vous voyez que cela pèse, et tout à l'heure, je me suis félicité de toutes ces images et de la présentation de Lille 2004.

En ce qui concerne le stade, il est à l'ordre du jour. Mme le Maire de Lille signe le document qui permet d'arrêter le permis de construire, et immédiatement après la Communauté va prendre le stade et surtout elle va le payer, le payer et le réaliser.

C'est donc une contribution exceptionnelle que nous apportons.

Il y a un problème qui est difficile, c'est en particulier le problème de l'eau. Ce n'est pas nouveau. Le problème de l'eau est un problème endémique en ce qui concerne la ville de Lille. La nappe phréatique est très haute. Je ne sais pas si vous vous souvenez, à l'époque où il y avait cet immense trou près de la Grand Place, on pouvait se pencher sur le gouffre et on voyait très bien comment la nappe phréatique montait ou descendait suivant les années.

J'ai connu des époques où j'étais prêt à alerter tout le monde tant la nappe phréatique baissait. Maintenant, c'est vrai qu'on est pas mal arrosé, et cela fait quelques années qu'elle ne fait que monter posant un certain nombre de problèmes.

Ces problèmes sont dus à la conception de la ville, à tout ce que l'on construit, aux perturbations que l'on peut amener pour les eaux de ruissellement. Il y a sur ce plan là un véritable problème. Mais à la Communauté Urbaine, nous avons un spécialiste en la personne de Monsieur DECOCQ qui est licencié ès eau, peut-être même une maîtrise etc... vous collaborez pour qu'on trouve des solutions, mais il n'y a pas une solution miracle. C'est très difficile de dire que le problème sera réglé, qu'il n'y aura plus une cave où il y aura de l'eau, mais nous avons quand même fait des stations. Regardez sur Villeneuve d'Ascq, une grande amélioration a été apportée. Donc, nous continuons ce travail qui est sectoriel et qui donne des résultats.

Ensuite, une grande construction doit avoir lieu à Winston Churchill, un immense bassin doit être réalisé. C'est un problème sur lequel la Communauté Urbaine est vraiment à pied d'œuvre, et je ne sais pas ce qu'on deviendrait s'il n'y avait pas la Communauté Urbaine pour engager tous les crédits qu'elle engage sur ce plan-là, s'il n'y avait pas les techniciens, pour résoudre un problème qu'on finira par résoudre complètement, mais c'est vrai qu'il y a un certain nombre de secteurs qui sont vraiment en contrebas et qui nous posent des problèmes particuliers que nous sommes en train d'essayer de résoudre.

.../...

Donc, sur ce plan, la Communauté Urbaine remplit son office, elle en a les moyens, mais c'est un problème extraordinairement difficile. Nous avons eu plusieurs réunions, et même des Conseils communautaires qui se sont saisis de la question. Alors, je ne vous dis pas que tout sera résolu l'année prochaine, mais je peux vous dire qu'on arrive à résoudre ce problème progressivement et que nous finirons par aller jusqu'au bout de ce problème pour qu'il n'y ait plus d'inconvénient ici ou là.

Ces inconvénients sont tout à fait réels dans des endroits où on a fait des constructions qui n'ont pas été faites par la Communauté Urbaine, voire même quelquefois en ce qui concerne des voiries, etc... je n'incrimine personne, je dis simplement que l'urbanisme, tel qu'il a été fait au cours des années, nous crée de réelles difficultés.

Alors, voilà, Monsieur LABBEE, nous savons bien qu'il y a de l'eau un peu partout à Lille, nous savons bien les problèmes qui sont posés par les nappes phréatiques qui sont à fleur de sol, mais je pense que la Communauté Urbaine est en train de résoudre ce problème. Il faudra simplement du temps.

Madame le Maire - Merci, Monsieur le Président.

Le Conseil Municipal prend acte.

03/6 - Exercice des mandats locaux - Adjoints lommois.

03/87 - Agrandissement du Stade Grimonprez Jooris - Avancement du projet et transfert de compétence à la Communauté Urbaine de Lille.

Adoptés.

Il y a encore une demande d'intervention de Monsieur BERNARD sur la 03/87 : Agrandissement du Stade Grimonprez Jooris – Avancement du projet et transfert de compétence à la Communauté Urbaine de Lille.

M. BERNARD - Sur le transfert de compétence, c'est un des rares transferts pour lequel nous ne sommes pas opposés puisque nous considérons que Lille supporte un certain nombre de charges de centralité du fait de cet équipement sportif.

Cela dit, cette délibération intervient dans une actualité relativement défavorable à double titre.

D'abord parce que l'équipe elle-même refuse d'aller s'entraîner pendant la période de travaux au Stadium comme cela avait été prévu, et deuxièmement parce qu'un certain nombre de questions fort légitimes se posent et sont relayées quant à la pertinence de l'implantation du stade à proximité de la Citadelle.

Des personnalités et non des moindres, comme Luc DAYAN, co-actionnaire principal du LOSC, mais aussi le Président du CROSS, Pierre LAMBIN, se sont prononcés contre cette rénovation, « une impasse » pour l'un, « une profonde erreur » pour l'autre...

Je crois que notre ville a besoin, dans ce dossier, d'une voix forte, et même si nous avons une position plus réservée quant à la rénovation de ce stade, nous l'avons déjà exprimée, un certain nombre de questions concernant la suppression des parkings se posent. Il faut légitimement y répondre, et je crois que l'occasion de ce transfert de compétence est le moment idéal pour le poser. Voilà, Madame le Maire, deux questions sur lesquelles j'aurais aimé entendre votre opinion.

.../...

Madame le Maire - Nous n'allons pas revenir sur la localisation du stade à Grimonprez Jooris. Nous avons déjà eu ce débat, et je crois qu'il y avait eu unanimité pour considérer que c'était la meilleure place.

Nous savons que, pour des tas de raisons, techniques, financières, mais aussi d'attachement profond des supporters du LOSC, le choix qui a été fait par la Municipalité, par la Communauté Urbaine, et Pierre MAUROY, s'y est largement engagé, d'élargir le stade sur place, est un choix qui est derrière nous.

Aujourd'hui, nous avons la chance de traiter deux dossiers en un, et pas seulement les conséquences de Grimonprez Jooris.

A l'occasion de l'extension de Grimonprez Jooris, dont je rappelle qu'il ne prendra pas plus de place après qu'avant, qu'il sera moins visible parce que plus aérien, qu'on ne le verra absolument pas de la Citadelle, nous avons pu travailler sur une rénovation complète de la Citadelle, de son glacis, du bois de Boulogne, notamment en récupérant un certain nombre de terrains de l'armée qui permettront d'aménager les parkings existants qui, il faut bien le dire, ne sont pas ce qu'il y a de plus brillant auprès de la Citadelle.

Parallèlement, Eric QUIQUET, qui a travaillé sur ce dossier avec Pierre de SAINTIGNON, au niveau de la Communauté Urbaine comme avec les techniciens de la ville de Lille, travaille sur les déplacements autour du stade qui, demain, aura une station du tram-train, mais aussi sur toutes les formes de déplacement pour que les problèmes soient mieux traités demain qu'ils ne le sont aujourd'hui.

A partir de là, effectivement, un certain nombre de voix s'élèvent. Je comprends très bien que certains rêvent d'un grand stade ailleurs. Je suis plus étonnée quand certains rêvent d'un grand stade privé... Je rappelle qu'un grand stade privé, c'est 800 millions à 1 milliard ! Il y en a en Grande-Bretagne, en Allemagne... et en général, le stade n'est que l'occasion pour les investisseurs de réaliser du commerce tout autour !

Or, je rappelle que nous avons au sein de la Communauté Urbaine un plan sur le commerce que nous avons acté, et qui interdit, ce dont nous nous réjouissons pour nos centres-villes, et notamment pour ceux de Roubaix et de Tourcoing, des implantations de grands centres commerciaux en dehors des coeurs de villes. C'est la politique que Pierre MAUROY a fait voter, et c'est celle que nous appliquons aujourd'hui.

Imaginons même que, demain, nous trouvions 800 millions à un milliard d'un investisseur privé qui n'a pas été trouvé hier quand Lille était premier ou second, qui n'est trouvé par aucun club français y compris par ceux qui sont en tête, alors même que nous n'avons jamais réussi à trouver 10 ou 20 millions à investir dans le LOSC lorsque c'était nécessaire... il ne faut pas rêver ! Ce projet, aujourd'hui, n'existe pas -d'ailleurs, personne ne dit qu'il existe- et il ne pourrait en tout état de cause pas avoir lieu dans la communauté urbaine.

Monsieur DAYAN, je le dis très simplement parce que j'ai l'habitude de dire les choses clairement, qui est l'actionnaire du LOSC a, avec Monsieur GRAILLE, acheté le LOSC à la Ville de Lille. Ils nous ont demandé ce stade, ils avaient d'ailleurs signé dans le contrat d'achat du LOSC, ils nous l'ont redemandé, et nous avons signé un nouvel accord sur l'extension de Grimonprez Jooris. Je voudrais dire que c'est avec l'ensemble des techniciens du LOSC que l'ensemble du dossier, de préparation d'appel d'offre sur le stade, a été préparé sur le plan technique.

.../...

Si Monsieur DAYAN aujourd'hui souhaite quitter le LOSC, puisque c'est ce que je comprends, qu'il ne trouve pas des excuses ou des raisons là où elles ne sont pas.

Donc, s'il doit quitter, partir avec une obole importante due au travail réalisé par l'équipe du LOSC et par Vahid HALILHODZIC, qu'il n'essaie pas de faire porter la responsabilité de son départ à des décisions prises par des Collectivités locales parce qu'on ne connaît pas beaucoup de Collectivités locales qui sont prêtes à financer, comme le disait Pierre MAUROY à l'instant, pour 250 millions une extension d'un stade. En tout cas, moi, je ne connais pas d'investisseur privé ! Que Monsieur Luc DAYAN prenne ses responsabilités et qu'il ne fasse payer des Collectivités locales qui, elles, ont envie d'accompagner une belle équipe et des supporters qui sont très nombreux dans notre métropole.

Je n'ai pas l'habitude de dire de telles choses, mais là, je trouve que la coupe est un peu pleine, et comme dirait le maire de Villeneuve d'Ascq, nous avons affaire à des enfants gâtés ! L'Etat est toujours là, les Collectivités locales sont toujours là lorsqu'il faut payer, mais ce n'est pas nous qui touchons les royalties, nous sommes là uniquement pour accompagner l'équipe.

A cet égard, cela me permet de dire ce qu'a très bien dit Pierre de SAINTIGNON la semaine dernière, à savoir que si les Collectivités locales font au-delà même de ce dont elles ont la responsabilité, si elles prennent leurs responsabilités pour accompagner le LOSC, je souhaite que les actionnaires fassent de même car, vous voyez bien dans les journaux sportifs aujourd'hui -même si nous n'avons pas eu besoin des journaux pour nous poser la question- qu'on s'étonne que le LOSC ait vendu des joueurs d'un extrême qualité et n'ait pas racheté d'autres joueurs !

C'est donc l'occasion pour nous de dire que chacun prenne ses responsabilités !

Enfin, j'ai écrit au Président SEYDOUX il y a quelques semaines après que le débat ait eu lieu à la Communauté Urbaine, puisque Pierre MAUROY, dès juin, avait fait voter une délibération à la Communauté Urbaine sur 20 MF de travaux au Stadium. En effet, le Président et le Vice-Président du club avaient demandé que pendant les travaux le stade soit fermé, qu'on ne fasse pas cela en plusieurs phases et nous les avons suivis car c'est une décision sportive. Peut-être n'y avait-il pas d'autres possibilités, mais en tout cas ils nous ont accompagnés dans les visites de la Ligue, de la Fédération sportive, sur place au Stadium, et nous, Ville de Lille, avons préparé avec la Communauté Urbaine les travaux nécessaires pour que le stadium soit aux normes, et Pierre MAUROY a fait voter à la Communauté Urbaine un crédit potentiel de 20 MF.

Maintenant, nous apprenons -et libre à eux de le penser- que l'équipe préférerait jouer à Lens... Moi, ce que je redis devant vous aujourd'hui, comme je l'ai écrit au Président SEYDOUX, c'est qu'il faudrait se décider ! C'est le Stadium ou c'est Lens ? Si vous décidez, pour des raisons sportives, d'aller à Lens, nous respecterons les décisions sportives. Si vous voulez aller au Stadium, c'est dans les heures qui viennent qu'il faut nous le dire parce que tout est prêt, nous sommes dans les starting-blocks pour commencer le démarrage des appels d'offres pour les travaux, mais nous ne pouvons pas le faire si, in fine, vous allez à Lens !

Si vous tardez, le Stadium ne sera pas prêt, et alors, ce ne sera pas de la responsabilité de la Communauté Urbaine ou de la Ville, qui, une fois de plus, là aussi, ont pris l'entièreté de leurs responsabilités !

Donc, je lance un appel public à Monsieur SEYDOUX pour qu'il nous réponde. Est-ce que c'est le Stadium ? Est-ce que c'est Lens ? Nous souhaitons avoir une réponse rapide si nous voulons, comme nous l'avons toujours fait, comme Pierre MAUROY l'a fait pendant les périodes les plus difficiles du LOSC, accompagner notre équipe, et nous souhaitons continuer à le faire.

Voilà, Monsieur BERNARD, j'ai apporté un début de réponse à vos questions.
Pierre MAUROY.

M. MAUROY - Je suis tout à fait d'accord avec ce que vient de dire le Maire de Lille, mais je ne peux pas me taire et je veux vous donner des informations complémentaires qui sont les suivantes.

Effectivement, nous avons, en parfaite harmonie, réglé l'ensemble de nos problèmes Lille/Communauté Urbaine. Par conséquent, le permis de construire est délivré par le Maire et lorsque les marchés seront établis, c'est à la Communauté Urbaine de prendre le relais.

Pour aller au Stadium, il y avait bien des problèmes. Regardez le retard qui a été pris. Il était impossible de pouvoir régler ce problème là pour juillet prochain. Ce serait par conséquent avec quelques mois de retard. Première problème.

Deuxième problème, le LOSC, les joueurs sont très exigeants, je peux comprendre cela, mais il ne peut pas être question pour la Communauté Urbaine de refaire un deuxième stade. Nous sommes garants les uns et les autres de l'argent public. Nous ne pouvons pas dépenser plus d'argent que nous ne l'avons décidé en ce qui concerne le Stadium.

Bref ! l'affaire du Stadium présente un certain nombre de difficultés. J'ai eu l'occasion --et le Maire de Lille en est parfaitement informée-- d'en discuter avec le Président SEYDOUX qui est tout à fait compréhensif. Nous sommes arrivés à cette conclusion que si nous ne voulons pas avoir de contentieux, si nous ne voulons pas prendre de retard, si nous voulons être à jour pour l'exécution du Stade, la meilleure solution est qu'ils aillent à Lens.

Par conséquent, je suis pour qu'ils aillent à Lens. C'est la meilleure solution dans les discussions que nous avons avec eux.

J'ajoute que s'ils vont à Lens, cela va donner quelque répit à ceux qui posent les problèmes de la circulation, ou à ceux qui disent que lorsque le LOSC joue, cela fait beaucoup de bruit... Le LOSC jouera au stade Grimonprez Jooris, mais on aura un répit, et je propose que, pendant ce répit, on puisse discuter et prendre des dispositions pour améliorer les conditions de stationnement et de circulation.

Nous aurons davantage de temps, et donc ce sera très bien à la fois pour les joueurs, pour la Ville, pour la Communauté, et ce sera très bien aussi pour la population.

Voilà la proposition que je fais.

Je pense qu'ils doivent nous apporter la réponse cette semaine, mais c'est un dossier qui évolue bien, et je souhaite qu'ils s'entendent avec les autorités qui, à Lens, pourraient les accueillir.

Madame le Maire - Espérons effectivement que nous aurons la réponse avant la fin de la semaine pour que nous puissions prendre toutes les décisions qui sont nécessaires, si cela ne marchait pas avec Lens, je sais qu'ils se rencontrent encore cette semaine.

M. MAUROY - Si cela ne marchait pas, on resterait présent, Madame le Maire...

.../...

Madame le Maire - Evidemment.

M. MAUROY - Mais les délais et tous les problèmes qui sont posés, il faudrait les résoudre.

Je souhaite que cela puisse marcher pour Lens.

Madame le Maire - Voilà.

C'était notre feuilleton sur le Stade, mais il est toujours agréable de parler de foot après avoir parlé de culture.

03/93 - Représentation de la Ville dans divers organismes - Remplacement de Monsieur FALISE.

Adopté.

Nous allons maintenant parler d'un sujet plus aride, mais ô combien important, celui du budget 2003.

Je passe tout de suite la parole à Bernard ROMAN qui a décidé de présenter le budget 2003 de la même manière que Didier FUSILLIER, avec le même type de mots, et en scandant...

Chemise n°7

Rapporteur : Monsieur ROMAN,
Adjoint au Maire

FINANCES

03/89 - Budget Primitif 2003 - Programmes d'équipement de la section d'Investissement - Autorisations de programme et crédits de paiement.

03/90 - Budget Primitif 2003.

J'en rêvais comme je vous le disais en aparté en entendant Didier FUSILLIER... si nous pouvions parler du budget avec les mêmes qualificatifs, les mêmes adjectifs... s'envoler, voir des choses extraordinaires... !

Je vais essayer, puisque nous aurons un débat, de faire une présentation du budget qui permette de bien situer les choix et les enjeux qui ont été pris en compte par la Majorité municipale.

Je voudrais d'abord donner quelques chiffres clés, je n'en donnerai pas beaucoup et je les arrondis pour que chacun puisse bien appréhender le cadre du budget de la Ville de Lille.

Notre budget total est de 340 M€.

Il est séparé en deux parties : l'investissement d'une part, 105 M€, et le reste en fonctionnement, 235 M€.

235 M€, c'est le budget de fonctionnement de la Ville de Lille et je voudrais dire immédiatement qu'en matière de recettes, sur ces 235 M€ que nous vous proposons de dépenser, 40% des recettes, donc une centaine de millions d'euros viennent de la fiscalité, le reste venant pour 20% de

.../...

recettes qu'on appelle « recettes diverses » parce qu'il y a dedans à la fois les subventions, mais aussi les droits d'entrée dans les bâtiments municipaux, dans les piscines, et les 40% restant viennent des dotations de l'Etat.

Nous avons en recettes autant de ressources venant de dotations ou de subventions de l'Etat que venant de la taxe d'habitation et de la taxe foncière puisque ce sont désormais les deux impôts que nous touchons au niveau de la Ville de Lille.
Voilà pour le fonctionnement.

Je mets à part l'investissement parce qu'il est financé à la fois par des subventions, par des participations de l'Europe, de l'Etat, et parce qu'il est financé par un emprunt, et cette année, l'emprunt que nous suggérons d'inscrire au budget est un emprunt de 35 M€, à peu près 230 MF, ce qui nous permet de continuer de nous inscrire dans la poursuite du désendettement de la Ville.

En effet, nous allons commencer à rembourser l'emprunt de 2003 en 2004, et l'annuité en 2004 pour cet emprunt sera, pour 35 M€ empruntés, de 3,5 M€. Or, nous savons qu'en 2004, il y aura 7 M€ qui tomberont dans notre annuité, ce qui veut dire que le désendettement de la Ville va continuer en 2004. Il a lieu en 2003, il va continuer en 2004 malgré cet emprunt qui est supérieur à ce que nous faisons habituellement, mais nous pouvons le faire dans les conditions que je viens d'évoquer, et je crois que ce n'est pas mince de considérer que la Ville, en inscrivant un investissement important, va pouvoir soutenir l'activité économique dans la ville -on l'évoquera avec les chantiers que nous proposons de mener en matière d'investissement- à un moment où la conjoncture n'est pas très bonne.

Je reviens au fonctionnement, et notamment aux recettes de fonctionnement, parce que je sens bien que c'est l'un des débats sur lesquels certains veulent nous entraîner.

Les évolutions des principaux postes de recettes expliquent largement la situation dans laquelle se trouve la Ville de Lille, et, je veux le dire, même si la réponse de toutes les Villes n'est pas la même, comme toutes les Villes de France qui sont dans notre situation de ville-centre et dans la strate de la ville de Lille.

Les ressources venant de l'Etat, je vous l'ai dit tout à l'heure, c'est 40% de nos recettes, et dans ces ressources, il y a deux choses : des dotations et des subventions.

Les dotations, je ne vais pas dire qu'elles diminuent, elles augmentent, mais elles augmentent de 0,7% globalement. Vous prenez l'inflation qui est à 2,3%, et vous prenez nos dépenses qui tiennent compte aussi de l'inflation d'un certain nombre de dépenses qui évoluent, quand on paie le chauffage ou l'essence, on est comme les usagers, on paie les conséquences de l'évolution des prix, mais 40% de nos ressources ne subissent qu'une évolution de 0,7%. Et on demande à la Ville d'avoir des dépenses de fonctionnement qui évoluent d'au moins 2,3%, c'est-à-dire l'inflation.

Quant aux subventions, globalement, grâce au travail d'un certain nombre d'élus et de services de la Ville, nous avons cherché des subventions nouvelles au niveau du FEDER, de l'Europe, mais pour les subventions de l'Etat, je peux vous le dire, c'est catastrophique, même si elles ne sont pas officiellement notifiées. Par exemple, il faudra qu'on explique que sur le Contrat Ville qui est la politique des politiques pour lutter contre les injustices dans une ville, et ce n'est pas moi qui le dis, c'est le Ministre de la Ville, Monsieur BORLOO, il faudra nous expliquer pourquoi les subventions de l'Etat vont baisser de 28% !

C'est une réalité communiquée à tous les services par l'Etat ! Je dis cela parce qu'on pourrait aborder cette question comme un débat politique, et moi, je laisse tomber le débat politique...

(rires dans l'assemblée)

.../...

Evidemment, je laisse tomber... à moins qu'on ne m'y emmène... mais ce sont les chiffres et c'est une réalité.

C'est tellement une réalité que lorsqu'on fait le compte des chiffres qui sont connus - parce qu'on ne les connaît pas encore tous et on peut encore avoir des craintes- le manque à gagner au niveau de l'Etat sur les dotations qui n'évoluent pas comme l'inflation, c'est déjà 2 M€.

Je vous ai dit 100 M€ sur la fiscalité, cela veut dire que 1 M€, le centième, c'est un point de fiscalité à Lille. 2 M€ sur les dotations déjà notifiées qui manquent dans les recettes de la Ville. Et si on ajoute les dépenses induites par le désengagement de l'Etat, on arrive à des dépenses qui, globalement, évoluent de 4,5 à 5,5 M€.

Si on traduisait cela en points de fiscalité, nous serions aux environs de 5 à 6 points de fiscalité mécaniquement, c'est-à-dire que le désengagement de l'Etat nous amènerait, si nous restions à budget égal, à demander aux Lillois de payer ce désengagement par 5 ou 6 points de fiscalité.

Je l'ai dit, toutes les villes sont dans cette situation, et toutes n'y répondent pas de la même manière, mais des villes comme Nantes, Strasbourg -je prends volontairement un éventail large- Rennes, Lyon, Roubaix ou Villeneuve d'Ascq, ont déjà annoncé -elles sont en débat d'orientation budgétaire, elles n'ont pas voté leur budget- des évolutions de taxe d'habitation et de taxe foncière de 2 à 8%. Je le dis pour que les choses soient claires et pour qu'on ne dise pas qu'il y a une situation lilloise... Non ! Il y a une situation des collectivités locales en France qui est liée à un désengagement assumé par l'Etat qui dit « il n'y a aucune raison qu'on ne se serre pas la ceinture dans les collectivités locales » et qui baisse ses dotations, avec les conséquences que nous avons à gérer au niveau local.

Devant cette situation, dont on a bien mesuré qu'elle évoluait de cette manière, mais dont on ne mesurait pas très précisément l'ampleur, Martine AUBRY nous a demandé à Pierre de SAINTIGNON et à moi-même de mener le travail en essayant d'atteindre deux objectifs et de trouver le point d'équilibre entre ces deux objectifs.

Premier objectif : ne pas faire payer aux Lillois le prix de ce désengagement de l'Etat.

Deuxième objectif qui est forcément un objectif auquel nous sommes attachés : ne pas remettre en cause les politiques municipales sur lesquelles nous nous sommes engagés devant les Lillois.

Pour mener ces deux objectifs, nous avons d'abord recherché les économies que l'on pouvait faire, et ensuite de quelle manière il fallait afficher budgétairement les priorités sur lesquelles nous nous étions engagés devant les Lillois.

Sur les recherches d'économies, les économies, on les constate sur le résultat de notre gestion, et donc lorsque Martine AUBRY et Pierre de SAINTIGNON renégocient la convention avec le LOSC qui nous coûtait hier 1,5 M€ et qui nous coûte aujourd'hui 760.000 €, c'est une économie de 800.000 € que nous faisons dans le budget 2003.

Lorsque, sur toutes les charges à caractère général, dans de nombreuses discussions avec les Adjoints, avec les services de la Ville, nous décidons de maintenir au même niveau de 2002 sur le fonctionnement interne de la Ville, tous les postes qui peuvent être maintenus, et de n'inscrire les augmentations que là où on a des dépenses contractuelles parce que les prix évoluent, parce qu'il y a le coût des fluides par exemple, nous faisons des économies, et ce qu'on appelle vulgairement à l'extérieur le « train de vie » de la Ville, je peux vous dire qu'en ce qui concerne la Ville de Lille, il est particulièrement et rigoureusement bien tenu.

.../...

Quand on a les charges de la dette qui baissent parce que nous nous désendettions et cela fait huit ou neuf ans que nous nous désendettions d'une manière continue, la dette par habitant à Lille est passée de plus de 10.000 F/habitant à moins de 6.000 F/habitant, d'une manière continue depuis dix ans, cela se traduit par une annuité que l'on rembourse qui est de 1,4 M€ inférieure à celle que nous remboursions l'année dernière.

Ce travail, nous l'avons fait avec tous les élus, tous les services, pour essayer, parce que nous le devons aux Lillois, c'est leur argent que nous dépensons, de gérer au mieux euro par euro, ce qui nous a conduits à baisser notre niveau de dépenses partout où c'était possible.

Mais au-delà de ça, deuxième objectif, le respect des engagements, et sur le respect des engagements, il y a des choses que l'on assume, je le dis parce que, avec Martine AUBRY, la Majorité municipale, tous les groupes de la Majorité municipale, nous en avons parlé, avec une certaine fierté.

En effet, lorsque le Gouvernement décide de cesser toute aide sur les emplois jeunes et même de supprimer 20.000 emplois jeunes, et cela nous concerne, dans l'Education Nationale, nous avons deux solutions, et c'est pour cela que je disais que toutes les villes ne répondraient pas de la même manière.

La première solution, c'est de dire : très bien, le Gouvernement arrête, donc on arrête, 138 emplois jeunes virés !

La deuxième solution, c'est de se souvenir du contrat moral qu'on a eu avec eux -et la morale en politique, cela peut vouloir dire quelque chose- où on les a pris alors qu'ils étaient dans une situation difficile plus particulièrement à la Ville de Lille. A l'époque, Martine AUBRY avait insisté, non pas des Bac+2, +3, ou +4, mais des jeunes qui avaient du mal à trouver une situation sur le marché de l'emploi, nous leur avons proposé de la formation, de préparer des concours, nous leur avons fait faire du travail utile au service de la population, et aujourd'hui, nous pensons que le devoir politique, moral, de la Majorité municipale, c'est de leur proposer une perspective et dire : non, ce n'est pas parce que la politique des emplois jeunes est arrêtée par le Gouvernement que nous allons vous virer ! Et donc, nous les gardons !

C'est un engagement que l'on peut contester, mais je veux vous dire que le coût de 138 emplois jeunes à temps plein, au niveau de stagiairisation dans la fonction publique territoriale, au niveau de la Ville, c'est 2.600.00 € en année pleine. 19.000 € par emploi en coût brut x 138 = 2.600.000 €. Si nous ne les avions pas faits, nous n'en serions pas où nous sommes au niveau de la proposition fiscale que nous faisons.

Deuxième objectif, et là j'irai plus vite, nous y reviendrons dans le débat si vous voulez : la poursuite des priorités engagées en 2002. Je pense à l'environnement, au maintien de l'effort de prêté, à la petite enfance où nous poursuivons le programme d'équipement et d'ouverture de lits nouveaux avec la nouvelle phase du contrat Petite Enfance.

Et puis, nous avons choisi, parce qu'on ne peut pas tout prioriser, de prioriser la proximité et le service public aux Lillois, à la fois en fonctionnement et à la fois en investissement.

C'est le contrat Temps Libre dont le budget est multiplié par quatre, de 121.000 € à 531.000 €.

Ce sont les classes d'environnement que nous avons maintenues pour un nombre d'enfants au moins aussi important, alors que le coût unitaire a explosé, mais nous pensons que c'est important.

.../...

Enfin, ce souhait de proximité, nous avons souhaité l'exprimer d'une manière spectaculaire dans un grand programme de petits travaux qui visent à rénover –je dis bien rénover, et non pas réparer- en deux ans l'ensemble de nos équipements de proximité dans les quartiers.

C'est ce qui se constate aisément au niveau des crédits décentralisés. Je veux préciser que sur les quartiers qui ont le plus d'équipements de quartier, nous avons des crédits décentralisés affectés qui ne subissent pas des augmentations de 10 ou 20%, mais de 150 ou de 200%, pour répondre aux besoins exprimés en matière d'intervention dans ces équipements. Mais c'est vrai aussi sur l'ensemble des équipements de la ville. Je ne peux pas les citer tous, mais je veux donner quelques exemples.

En matière d'animation, la Maison de quartier de Saint-Maurice ou le Centre social de Lille-Centre qui va enfin démarrer, ou la reconstruction du Centre social Mosaïques à Fives sur lequel on s'est engagé.

Je n'évoque pas, Dominique PLANCKE pourrait le faire mieux que moi, l'ensemble du plan Patrimoine. C'est une douzaine de chantiers en 2004 avec le Palais Rihour, la Porte de Paris, le Palais Rameau, les 5 églises qui vont être totalement rénovées.

C'est aussi, en matière culturelle, le nouveau bibliobus qui est plus cher que nous l'avions estimé l'année dernière, mais qui va devenir opérationnel en 2004.

C'est, sur la Petite Enfance, la création de 20 nouveaux lits dans l'îlot Saint-Sébastien, ou la restructuration de la crèche Marie Curie à Croisette qui permettra d'élargir le service d'accueil de la petite enfance.

C'est, dans les écoles, la poursuite des programmes de cours d'écoles, mais aussi des restructurations lourdes de toitures attendues -je pense au groupe Lebas- ; un programme de rénovation de façades et de menuiseries extérieures pour 13 écoles à travers la ville, que nous avons décidé de faire dès 2004.

Je ne parle pas des efforts que nous allons poursuivre en matière de restauration scolaire.

Je pourrais le faire aussi sur le sport où nous avons un programme qui va être spectaculaire avec la salle de sports Michelet, la salle de tennis Marcel Bertrand. Je ne veux pas oublier, parce que je sais qu'il est toujours très attendu, le terrain synthétique des Bois-Blancs. C'est l'année du terrain synthétique des Bois-Blancs... je me tourne vers le Conseil de Quartier pour le dire.

Egalement la Halle de glace, la salle de sports Louise Michel...

Là encore, un programme de rénovation de 9 équipements de quartiers à travers l'ensemble de la ville.

Je pourrais aussi parler des espaces verts, l'engagement du boulevard Lebas, la poursuite des squares Foch et Dutilleul.

Bref, je ne m'étends pas, mais nous allons publier des documents qui vont reprendre quartier par quartier, thème par thème, au-delà de la lecture difficile du budget, tout ce sur quoi nous nous engageons et tout ce qui est inscrit dans ce budget.

..../...

Si je le dis, c'est pour dire que quand on fait un budget, on fait un exercice budgétaire et financier, mais on fait aussi un exercice pour les Lillois. Quand on fait un exercice budgétaire, on a tendance à se dire qu'il faut réduire au maximum la pression fiscale, et quand on fait l'exercice pour les Lillois, on se rend compte qu'il y a un seuil en deçà duquel il est difficile de descendre.

Nous avons donc recherché ce point d'équilibre, et nous estimons que ce point d'équilibre –c'est donc la proposition qui est faite aujourd'hui- doit conduire à compenser partiellement le désengagement de l'Etat parce que si nous ne le compensons pas partiellement, nous remettons en cause un certain nombre de services qui nous semblent essentiels pour les Lillois aujourd'hui.

La proposition est de faire non pas les 5 ou 6% auxquels nous aurait conduits l'application mécanique du désengagement de l'Etat, mais de proposer au Conseil Municipal une hausse des taux qui devrait se situer –nous la voterons au mois de mars lorsque nous aurons les bases définitives- en dessous de 2%.

Je dis un mot simplement sur cette proposition. En faisant cette proposition, nous serons à un taux de taxe d'habitation à Lille qui sera à 34% ou un peu en dessous de 34%. Je veux dire que c'est un taux qui est inférieur à celui de l'année 2000. Je le dis d'autant plus qu'au-delà de ce taux qui est inférieur à celui de l'année 2000, nous avons créé, ce que n'ont pas fait un certain nombre de nos voisins, en 2002, un abattement général à la base de 5% pour être tout à fait conforme au transfert de la taxe d'habitation de la Communauté Urbaine vers la Ville de Lille. Et donc, en proposant cette augmentation, nous tenons compte aussi de la nécessité de l'harmonisation fiscale avec notre commune associée de Lomme puisque nous sommes dans un dispositif d'harmonisation fiscale, et que le Maire de Lille, le Maire de Lomme et le Maire d'Hellemmes ont largement parlé de ces problèmes de fixation de taux de taxe d'habitation.

Voilà, Madame le Maire, ce que je voulais dire pour présenter dans les grandes lignes ce budget. Je pense que nous aurons l'occasion de revenir sur un certain nombre de points après les interventions de nos collègues, mais j'ai essayé d'être le plus clair possible, à la fois sur les objectifs que nous avons poursuivis et sur la propositions que nous faisons au Conseil Municipal.

Madame le Maire - Vous avez en effet été d'une grande clarté.

Je passe la parole à Monsieur DECOCQ.

M. DECOCQ - Madame le Maire, chers collègues, je vais faire comme Bernard ROMAN, je suis d'accord avec lui, c'est-à-dire ne pas faire d'intervention politique... simplement confronter des points de vue qui sont différents.

Il est bien normal, lors du budget, d'avoir ces points de vue différents parce que c'est le moment où les clivages apparaissent bien clairement.

Je commencerai, comme la fois dernière d'ailleurs, par là où il a fini, c'est-à-dire par remettre en perspective ce qu'il appelle très joliment une « proposition d'équilibre visant à compenser le désengagement de l'Etat », qu'il a tout de même bien défini comme une hausse de la taxe d'habitation.

Cette proposition d'équilibre visant à compenser le désengagement de l'Etat, c'est d'abord purement et simplement une hausse de la taxe d'habitation qui n'était pas prévue puisque, l'an dernier, nous avions annoncé et voté une petite baisse de la baisse, mais enfin quand même une baisse.

....

Alors, si cette proposition est une mauvaise nouvelle pour le contribuable lillois, je voudrais vous dire, Madame le maire, chers collègues, qu'elle révèle et constitue une source d'inquiétude en ce qui nous concerne sur l'état ou la vision du développement de notre ville.

Nous n'en resterons pas là d'ailleurs, nous ferons quelques suggestions propres à y remédier. Mais cette hausse de la taxe d'habitation, il faut d'abord la remettre dans son contexte général institutionnel et, je dirais même, juridique.

En effet, ce n'est que la deuxième année que nous allons voter et que nous nous apprêtons à voter au mois de mars l'impôt dont Bernard ROMAN a dit fort justement qu'il était désormais l'impôt principal de la Ville, la taxe professionnelle étant maintenant affectée à la Communauté Urbaine. L'enjeu est donc très important dans cet Hôtel de Ville, et la responsabilité en est d'autant plus grande. Nous considérons que cette spécialisation de l'impôt lui confère une valeur politique plus forte et qu'elle devrait conduire à une plus grande exigence de justice et de transparence.

C'est un premier élément du paysage institutionnel et juridique.

Le deuxième est un élément du paysage fiscal. Vous l'aviez relevé vous-même, Madame, en vous en félicitant d'ailleurs, je crois m'en souvenir, à savoir que seule la moitié des Lillois contribue à cet effort fiscal.

Déjà sur ce point, mais c'est une parenthèse que je voudrais ouvrir, je ne suis pas d'accord sur cette partition que nous relevons, non pas tant qu'il ne faut pas que la fiscalité intègre de la justice sociale, mais je crois en effet que l'impôt a une vertu citoyenne et civique et que si la contribution est justement proportionnée à la situation réelle des ménages, il serait souhaitable que chaque Lillois, même par une contribution réduite, ait la dignité et la responsabilité de participer à la dépense commune.

En tous domaines, il faut redonner un sens à la décision politique. Cette réforme-là, qui, bien sûr, ne dépend pas de nous, aurait un sens car comment susciter de l'intérêt, demander de la sauvegarde pour les immeubles, pour les réalisations qui appartiennent à la Ville, à des citoyens qui n'ont aucune notion de ce que cela coûte à la Collectivité.

Il faudrait rester naturellement social, mais devenir plus pédagogique. Je ferme la parenthèse.

Revenons à la situation qui nous occupe ce soir.

Un impôt principal, une seule partie des Lillois qui le paie, double caractéristique qui devrait inspirer beaucoup de précautions, surtout dans une ville qui a la triste réputation d'être la plus chère de France.

Classement après classement, Lille reste la ville la plus chère de France. Dernière enquête du Point : « Lille se retrouve encore 100ème sur les 100 plus grandes villes de France pour ce qui concerne le montant de la taxe d'habitation ».

A noter que c'était déjà le cas lors de l'enquête du Point de l'an passé.

M. ROMAN - Il y a l'Express de cette semaine !...

M. DECOCQ - Je vois bien les dénégations, les explications savantes, et j'attendais, on ne nous l'a pas fait, mais j'attendais de Bernard ROMAN une explication, qui a d'ailleurs sa part de vérité, qui aurait été de nous dire –peut-être l'a-t-il fait l'an dernier, je ne m'en souviens plus- : les bases sont plus faibles qu'ailleurs, donc les taux doivent être plus forts.

.../...

Madame le Maire - Vous voyez que vous avez la réponse, Monsieur DECOCQ... Année après année, cela rentre...

M. DECOCQ - Eh bien comparons ! Ne nous enfermons pas dans un discours byzantin entre les bases ou les taux, comparons les produits !

Le magazine Challenge datant de la fin d'année 2002 a dressé un tableau comparatif des prélèvements commune + Département pour un ensemble de villes et pour un appartement de 100 m² occupé par un couple avec deux enfants.

Il classe Lille largement devant Bordeaux, Rennes et Strasbourg, Lille avec 1329 € et Strasbourg 596 €.

Madame le Maire - On n'est pas les premiers quand même... Dites tout !

M. DECOCQ - Il n'y a qu'à surfer sur le site du Ministère de l'Intérieur, puisqu'il y a beaucoup d'internautes à Lille, pour avoir confirmation de toutes ces données.

Pourquoi dis-je cela ?

Parce qu'à l'heure où l'attractivité est devenu le maître-mot de nos préoccupations, ce « bonnet d'âne » n'est pas non plus sans conséquences sur le peuplement lillois, quoi qu'en dise le recensement global de l'INSEE.

Notre Agence d'Urbanisme qui, que je sache, n'est pas une agence de Droite, c'est « notre » agence d'urbanisme, a publié une étude tout à fait récente dans laquelle elle démontrait que les cadres ne viennent plus à Lille et lui préfèrent La Madeleine, Lambersart, Marcq-en-Baroeul et Bondue.

C'est donc un souci par rapport à la mixité que nous souhaitons. C'est aussi un souci à terme par rapport à la fonction capitale qui doit rester la nôtre.

Alors, on comprend bien que, dans un tel contexte, le contribuable, surtout le contribuable citoyen, devrait être particulièrement respecté.

Or, c'est tout le contraire parce que, encore une fois, fidèle à une vieille pratique tactique et habile, on pratique l'accordéon fiscal.

C'était déjà le cas il y a fort longtemps « sous Pierre MAUROY », en 1990 au lendemain des élections municipales de 1989, une délibération avait supprimé l'abattement spécial au profit des contribuables non assujettis à l'impôt.

A nouveau en 1995 au lendemain des élections municipales de 1995, une délibération a supprimé cette fois l'abattement général à la base, et c'est cette fois là que nous sommes passés à 27,9% d'augmentation !

En 1995, le taux de la taxe d'habitation était de 21,03 pour passer ensuite à 23,09%.

En revanche, en 2000, année pré-électorale, à 22,06 contre 24,51% en 1999.

Puis, en 2001, année des élections municipales, le taux est passé à 21,59%.

On a toute la grille...

.../...

Toujours en 2001 -et là, je reviens à ce que disait Bernard ROMAN sur le fameux abattement des 5%- après les élections municipales et dans la perspective du transfert de la fiscalité Ville/Communauté Urbaine, vous avez réinstauré un abattement général à la base. Reste que cet abattement qui aurait pu, voire dû, être de 15% -nous avions eu un large débat à l'époque- n'a été que de 5%.

Pour toutes ces raisons, nous pensons qu'il faut changer d'attitude et construire une véritable politique fiscale respectueuse des contribuables et innovante, propre à intéresser les Lillois, au lieu de les enfermer, année après année, dans un rôle de payeurs passifs.

D'abord, fabriquer de la transparence par un dispositif individuel qui permettrait à chaque Lillois de vérifier les éléments de calcul de son impôt en particulier auprès de l'Administration fiscale en ce qui concerne la base et le faire assister par un fonctionnaire, un médiateur formé par la Mairie, qualifié pour défendre ce contribuable auprès de l'administration fiscale qui n'ouvre pas facilement ses explications.

Ensuite, il faut retrouver de la confiance. Nous pensons, nous l'avons déjà dit, que c'est en vous inscrivant, Madame, dans la durée. Nous demandons, une fois de plus, l'élaboration d'un contrat fiscal de mandat. Il faut donner aux contribuables lillois une ligne d'horizon permettant de connaître l'horizon de sa fiscalité sur l'ensemble du mandat municipal, comme à Lyon, où le Maire Gérard COLOMB s'est engagé à ne plus augmenter les impôts jusqu'à la fin du mandat.

Seul un contrat fiscal de mandat peut rétablir la confiance des Lillois car avec cette décision d'augmenter la taxe d'habitation, vous ne respectez pas votre propre engagement électoral pris, c'est vrai, sur les nombreuses pages de votre document, « du bout de la plume ».

Page 13, je vous cite : Je souhaite poursuivre le mouvement de la baisse de la fiscalité à Lille. Après la diminution de 10% du taux de la taxe d'habitation 2000, nous continuerons dans cette voie selon un niveau et un rythme qui dépendront des conséquences sur la Ville de l'application de la taxe professionnelle d'agglomération, de notre politique de maîtrise des coûts de gestion. Le niveau de fiscalité ne doit dépendre effectivement que de la taxe professionnelle d'agglomération et de la politique municipale.

J'en viens maintenant à ce que nous considérons comme une mauvaise nouvelle, à tout le moins comme un signal d'alerte pour notre ville.

Avec la hausse de cette fiscalité pour 2003, c'est l'ensemble des facteurs d'attractivité qui se retrouvent dans le rouge. Vous savez bien que nous avons largement exposé que, de notre point de vue, mais aussi du point de vue de la plupart des spécialistes, des urbanistes et même des géographes qui travaillent sur notre ville et qui l'ont bien mis en évidence, c'est un ensemble de 4 critères principaux qui participent à l'attractivité d'une ville :

La participation, on en a parlé tout à l'heure,

La fiscalité

La sécurité

Le chômage.

Les indicateurs de la qualité de vie ne sont, à ce jour encore, pas véritablement au beau fixe.

.../...

Le taux de chômage se situe toujours à plus de 19%, largement au-dessus de la moyenne nationale.

Le taux de logements insalubres, qualité de vie, est de 4%. Seule Calais a un taux plus important que Lille parmi les 100 plus grandes villes de France.

Sur le plan de la sécurité, on sait depuis la dernière réunion du C.L.S.P.D. que le niveau de délinquance continue d'augmenter à Lille, certes et c'est heureux, faiblement, et moins que l'année précédente, mais il n'est pas encore à la baisse comme à Roubaix ou à Dunkerque.

Sans attractivité, il n'y a pas de développement qui puisse se pérenniser et d'ailleurs les bases de la taxe professionnelle n'ont pas évolué dans le bon sens. En tout cas, les chiffres que nous avons eus à l'Observatoire fiscal de la Communauté Urbaine, entre 1999 et 2001 –ce sont vos chiffres, ce ne sont pas les nôtres- ont baissé de 5,87%.

M. ROMAN - Quoi ?...

M. DECOCQ - Il n'est pourtant pas indifférent à la Ville de Lille de contribuer à l'enrichissement métropolitain. Ce n'est pas parce que la Ville ne touche plus directement la T.P.A. qu'on peut se désintéresser de notre enrichissement commun. Et d'ailleurs, nous avons un intérêt commun à le faire parce que la dotation de solidarité communautaire est plus ou moins élevée en fonction des nouveaux investissements.

Alors, évidemment, l'attaque a été rude de la part de Bernard ROMAN en ce qui concerne la théorie du désengagement de l'Etat.

M. DURAND - Ce n'est pas une théorie, mais une pratique !

M. DECOCQ - Je dois donc y répondre, et on verra effectivement que chacun pourra écouter la théorie qui lui semble la plus acceptable.

Premièrement, les emplois jeunes.

Les emplois jeunes avaient un double objectif, on le sait bien : lutter contre le chômage, créer de nouveaux métiers.

C'est ainsi que les emplois jeunes qui ont été recrutés par les Collectivités locales ont représenté un tiers de l'ensemble des 350.000 embauches pour le dispositif.

J'observe -c'est votre choix, vous l'avez dit, vous l'assumez, ce qui est tout à votre honneur, mais tout le monde ne le sait peut-être pas- que Lille s'est trouvé en tête de tous les ratios, 9 emplois pour 1000 habitants, la moyenne nationale étant de 4 emplois pour 1000 habitants.

Je viens de le dire, c'est à votre honneur, mais c'est un élément de compréhension, chacun appréciera jusqu'où doit aller cette compréhension.

Deuxième élément, le dispositif mis en place par 1997 n'a pas été conçu pour être pérennisé. Pourquoi, s'il l'avait été, la formation n'aurait-elle été engagée qu'en mars 2002 ?

Le dispositif n'a pas servi -cela explique fondamentalement le changement de politique aux jeunes qui en avaient le plus besoin et Bernard ROMAN a mis le doigt dessus ici même en s'en défendant à la ville de Lille, car c'est l'INSEE elle-même qui a noté que, sur un plan national, -je cite- « la montée en charge des contrats emplois jeunes a contribué à cette élévation des inégalités entre jeunes diplômés et jeunes sans diplôme ».

.../...

J'ai assisté dans beaucoup d'endroits à cette dérive qui a consisté à embaucher beaucoup d'emplois jeunes plutôt diplômés, voire sur-diplômés, avec des diplômes allant jusque Bac+2, +3, voire Bac+4.

C'est pour cela que le Gouvernement actuel a voulu sortir de ce dispositif inégalitaire et, au contraire, favoriser les jeunes peu ou pas diplômés à intégrer des emplois dans le secteur de l'entreprise. Et je vois quelque part que vous reconnaissiez le bien-fondé de cette réorientation en ce qui concerne le souci de l'emploi des jeunes.

Pour autant, le Gouvernement a décidé d'assumer les engagements du précédent Gouvernement, et l'ensemble des contrats en cours iront à leur terme avec la même participation de l'Etat pour un total de 2,7 M€.

La décision de pérenniser ces emplois jeunes relève de votre seule volonté et appelle deux commentaires et même deux questions.

Mon premier commentaire.

Au Conseil du 13 octobre 1997, vous aviez indiqué que le contrat de cinq ans serait mis à profit « pour trouver le moyen de les rendre solvables demain, c'est-à-dire de trouver les moyens de la pérennité et de sortir de ce statut pour devenir là aussi des contrats à durée déterminée ».

Et vous ajoutiez : « la pérennisation, c'est-à-dire le maintien à moyen terme des emplois qui vont être financés par des multiples sources de financement ».

Question : où sont aujourd'hui les multiples sources de financement ?

Deuxième commentaire.

Aucune disposition n'a été prise par le Gouvernement JOSPIN de 1997 à 2002 pour aider les Collectivités territoriales employant ces jeunes.

Si les nouveaux services profitent aux Lillois, vous conviendrez que c'est bien à la Ville de les financer, malgré vos promesses contraires sur la solvabilisation. Il n'y a en effet pas de logique à faire financer par l'Etat l'emploi d'un jeune qui se trouvera, et c'est bien naturel, à devenir de moins en moins jeune et dont les fonctions s'inscriront de plus en plus dans les activités normales de la Collectivité.

Question : quel sera alors le statut de ces jeunes que vous pérennisez aujourd'hui ?

Allez-vous -ce que je n'imagine pas, mais je parle pour l'ensemble de mes collègues qui seront sans doute attentifs à vos réponses- créer un statut précaire au sein de la fonction publique territoriale ? Ce serait pour nous une raison fondamentale de nous opposer à cette décision. Alors que le Gouvernement, au contraire, a décidé de faciliter l'accès aux concours de la fonction publique locale et le Ministère des Affaires sociales a d'ores et déjà signé des conventions avec le C.N.F.P.T. et l'U.N.C.G. pour aider à la mise en place du fameux troisième concours qui permettront des recrutements au long de l'année 2003.

Sur les dotations, D.G.F., D.S.U. Dotation de compensation de la taxe professionnelle, le taux de progression de la D.G.F. est effectivement de 1,15%. Les régularisations D.G.F. 2001 et D.C.T.P. sont en baisse effective. Cependant, la D.S.U. est en augmentation de 11,42%, soit plus de 600.000 € par rapport à l'année 2002 et la D.G.D. est elle aussi en augmentation de 4,38%.

.../...

Aussi, si on fait les comptes du manque à gagner avancé par Bernard ROMAN minoré certes des hausses de la D.G.D. et de la D.S.U., la baisse de l'Etat est réelle, elle est de 904.718 €. Compte tenu à la fois du budget de fonctionnement qui est de 235 M€, cette baisse est à relativiser.

Sur la Politique de la Ville, je rappelle que le montant lillois du G.P.V. est de 900 MF (je n'ai pas fait la traduction en euros).

L'augmentation des crédits aux communes les plus en difficulté, 31 M€ dans le projet de loi de Finances 2003, contre 10 M€ en 2002.

M. ROMAN - Pour quoi faire ?...

M. DECOCQ - Vous savez bien, Monsieur l'Adjoint aux Finances, qu'on ne vient pas à ce genre de réunion sans quelques informations.

Si la part des crédits de subventions pour les associations est en baisse, cela ne pèsera pas sur les associations pour deux raisons. La plupart des subventions sont contractualisées par des contrats de plan qui ne sont pas remis en cause, et il n'y a pas d'effet d'annonce du Gouvernement, mais un vrai budget en rupture avec le Gouvernement JOSPIN. Là aussi, il faut l'assumer.

Sur les zones franches enfin... il est surprenant que vous n'ayez pas parlé des zones franches... la zone de Lille est confirmée alors même que le Gouvernement JOSPIN les remettait en cause et prévoyait de ne pas renouveler le dispositif.

Je reconnais et je veux ici souligner que, contrairement aux déclarations de Monsieur BARTOLONE, Ministre de la Ville en mars 1999, qui annonçait son intention d'accompagner le dispositif jusqu'à son terme fin 2001, notre Maire, Madame AUBRY avait toujours plaidé pour le maintien du dispositif auprès de son Gouvernement. Alors, n'allons pas chercher comme explication principale à Paris les raisons des difficultés lilloises qui résident dans des choix stratégiques que vous avez faits pour la ville.

Je ne dis pas qu'il ne faut pas poursuivre votre politique de grands projets. Nous reconnaissions, nous l'avons déjà dit plusieurs fois, que le concept Eurasanté, qui est un concept adossé au centre hospitalier, est une bonne idée.

Euratechnologies, à ce jour, relève d'un volontarisme politique plus que d'une réalité objective. Nous avons eu largement l'occasion d'en débattre encore en Communauté Urbaine. Et nous ne sommes pas sûrs qu'Euratechnologies, à ce jour, pourra tenir toutes ses promesses pour l'emploi.

En tout cas, même si c'était le cas, ce que nous souhaitons -nous ne souhaitons pas la politique du pire compte tenu du taux de chômage que j'ai rappelé tout à l'heure- nous pensons que ces concepts, nous l'avons dit il y a déjà plusieurs mois et même pendant la campagne électorale, font appel à des niveaux de qualification élevés, trop élevés pour la masse des jeunes Lillois, pour réduire de façon vraiment drastique ce chômage au niveau où il est arrivé.

Nous pensons qu'il faut développer et préparer les jeunes aux créneaux notamment du tourisme et du tourisme d'affaires.

C'est pourquoi nous considérons comme vitale la réussite de Lille 2004. Lille ne peut pas se permettre de manquer ce rendez-vous qui sera à coup sûr un tournant important dans son développement.

.../...

Il faut voir loin, essayer de réduire les incertitudes du futur.

C'est pourquoi une nouvelle fois nous demandons l'élaboration et le débat sur un plan prévisionnel des investissements cohérent avec celui mis en place à la Communauté Urbaine. Ce plan pluriannuel serait l'occasion de formaliser le contrat fiscal que j'évoquais tout à l'heure car, dans son rapport sur la gestion lilloise rendu public en 2000, la Chambre Régionale des Comptes, après avoir particulièrement stigmatisé une importante hausse de la fiscalité directe locale, vous recommandait et vous suggérait « les limites apparaissent atteintes, rendant nécessaire une pause pour reconstituer de réelles marges de manœuvre ».

Drôle de pause que vous nous présentez ce soir.

Pour toutes ces raisons liées certes au strict point de vue du contribuable, mais aussi parce que cette hausse révèle une situation qui complique notre attractivité, nous refusons et nous ne voterons pas ce budget 2003.

Madame le Maire - Monsieur BERNARD.

M. BERNARD - Le débat budgétaire devait, selon les termes de Monsieur ROMAN, permettre le lancement d'un certain nombre d'appels d'offres, la préparation des marchés, l'efficacité des services publics locaux, si je reprends votre ancienne intervention.

Ce soir, on mesure bien l'échec de cette démarche citoyenne que vous avez tant vantée dans le passé.

Il y a une curieuse conception qui est de militer pour l'abolition des frontières, de favoriser les transferts massifs de compétences et d'analyser dans le cadre d'un débat budgétaire la fiscalité sous le petit œil de la lorgnette municipale.

Nous avons toujours regretté que la Ville soit dépossédée de son développement économique car elle ne maîtrise pas son environnement fiscal.

Vous ne pouvez pas non plus vous plaindre des mauvaises compensations de l'Etat en matière de taxe professionnelle alors que vous avez voté le principe de la réforme de son assiette. D'ailleurs, cette réforme de la taxe professionnelle est au milieu du gué puisque, vous le savez, cet impôt repose sur une base pénalisante, celle des entreprises qui investissent.

Vous avez parlé des emplois jeunes, nous nous sommes toujours élevés contre ce dispositif que, aujourd'hui, vous entendez pérenniser avec de l'argent public mais, avec de l'argent public, on peut toujours créer des emplois. Les emplois jeunes ne restent que des ersatz budgétaires pour des collectivités en mal de moyens.

Quand les nécessités de l'emploi existent, nous, nous sommes tout à fait d'accord pour créer des emplois statutaires normalement rémunérés.

Dans votre document budgétaire, vous faites un certain nombre de comparaisons, en particulier avec l'inflation, le rythme d'augmentation de la DGF est soi-disant inférieur à l'augmentation de l'inflation et là vous allez nous proposer une augmentation du taux de la fiscalité locale, elle, supérieure à l'inflation. Comprenez qui pourra.

Je vous accorde que les bases locatives sont obsolètes, pas seulement à Lille mais également dans toute la France, mais depuis 1970 nous avons eu droit à quinze ans de Gouvernement socialiste au pouvoir pendant lesquels rien n'a été fait concernant la réforme de la fiscalité locale.

.../...

L'assiette de la taxe d'habitation est faible parce que la richesse des Lillois n'est pas au rendez-vous. C'est vrai, je vous l'accorde, nous ne sommes pas Bordeaux.

Si un Lillois sur cinq ne paie pas de taxe d'habitation, la proportion de ceux qui ne paient pas l'impôt sur le revenu est bien plus importante. Cela veut dire que la taxe d'habitation est un impôt discriminant pour les personnes à revenus modestes et moyens.

Et l'alternative, Monsieur ROMAN, n'est pas entre faire payer par l'Etat les mesures de dégrèvement qui, elles-mêmes, sont payées par le contribuable national ni de supprimer les mesures de déplafonnement parce que quand un impôt représente un demi-mois voire un mois de salaire, on atteint rapidement le taux d'insupportabilité.

La réponse de la Ville a été la suppression de l'abattement général à la base réinstauré depuis à un taux moindre, la limitation pour les abattements pour charges de famille. Or, ces abattements ne vous ont pas été imposés puisque c'est vous-même qui les avez institués à l'époque où vous siégiez déjà au Conseil Municipal en 1981.

Excusez-moi, en tout cas, un certain nombre de vos collègues y étaient déjà et Monsieur le Maire, Pierre MAUROY, y était en tout cas.

Jé suis d'accord que la fiscalité doit financer les dépenses publiques, encore faut-il s'entendre évidemment sur le périmètre de ces interventions et nous avons, de ce côté, un certain nombre de divergences, vous le savez, sur des dossiers du Conseil Municipal pour lesquels vous ne faites jamais de remise en cause.

La fiscalité locale serait-elle redistributive comme vous le vantez régulièrement ?

Je poserai la question différemment : le taux de fiscalité de la taxe d'habitation a-t-il permis une baisse des injustices et des écarts de richesse dans cette ville ? Je ne le pense pas.

La Ville n'est que accessoirement, il faut le rappeler, un agent économique et la hausse des impôts locaux n'est pas justifiée quand le service n'est pas au rendez-vous. La clé de la prospérité, mes chers collègues, est que les Lillois retrouvent le fruit de leur travail.

Dois-je rappeler que la Déclaration des Droits de l'Homme stipule que le consentement à l'impôt figure parmi les dispositions phares de cette déclaration. Et vous seriez avisée, Mme le Maire, à recourir au référendum pour prendre des grandes décisions fiscales de la sorte puisque vous précisez dans votre programme municipal sur lequel vous avez été élue que vous souhaitez continuer la baisse de la fiscalité locale.

Bref, en conclusion, ce débat budgétaire c'est finalement l'air des reniements.

Le reniement tout d'abord par rapport à vos propres orientations budgétaires, le reniement ensuite par rapport à vos promesses électorales et nous attendons le troisième reniement avant que le soleil de Pâques ne se lève.

Madame le Maire - Monsieur PLANCKE.

M. PLANCKE - Madame le Maire, chers collègues, Mesdames, Messieurs, avant d'aborder la question du budget de notre Ville et sans ingérence dans les débats qui animent le Conseil Communal d'Héllemmes, je souhaite au préalable réaffirmer la demande des élus Verts que s'instaure un débat ouvert et partagé sur l'évaluation de l'association entre Lille et chacune de ses deux communes associées.

.../...

Cela implique notamment la réunion effective de la commission mixte prévue dans le contrat d'association afin de permettre aux élus des deux communes associées de voter leur propre budget, en pleine connaissance de cause.

Ceci étant dit, le budget qui nous est présenté aujourd'hui par Bernard ROMAN pour Lille correspond pleinement pour nous aux engagements pris devant les électeurs en mars 2001 par la liste issue de la fusion des listes socialiste et verte.

On y retrouve les projets en matière d'espaces verts, d'espaces publics, de culture, de développement de l'économie solidaire, de services de proximité par exemple, projets présentés et élaborés au cours de l'année 2002 et inscrits cette année en fonctionnement ou en investissement.

Citons rapidement -Bernard ROMAN en a cité beaucoup- le début de l'aménagement en parc du boulevard J.B. Lebas, les gros efforts de remise en état des parcs dans les quartiers, le réaménagement de la rue Faidherbe -qui fait couler beaucoup d'encre- du quai du Wault, de la rue des Canonniers, la restauration simultanée de 11 monuments historiques mais aussi de la salle des fêtes de Fives, les maisons folie, la bibliothèque du faubourg de Béthune, la mise aux normes des marchés de plein air.

La liste n'est pas exhaustive, elle est significative de l'effort engagé.

Les élus Verts plaignent pour que le développement durable soit mis en œuvre dans chacune des politiques municipales. Par exemple, dans notre budget de fonctionnement, 5% sont consacrés à l'énergie, soit 12 M€.

Nous avons une obligation sur ces dépenses : consommer moins, polluer moins et dépenser mieux. Dépenser mieux, c'est investir pour améliorer le confort et l'efficacité de nos équipements pour consommer moins de chauffage, d'eau, d'électricité, pour atteindre les engagements internationaux de la France de diminution des émissions de gaz carbonique.

Chaque année, et pour commencer en 2003, il nous faut réduire ces émissions de 2 à 3%.

Si le prix de l'énergie reste stable, cela représente 300 000 € d'économie par an et 150 tonnes de carbone répandues en moins dans l'atmosphère par notre municipalité.

Favorables donc aux économies de ce type, les Verts sont pourtant attachés à la fiscalité, outil indispensable de redistribution des richesses. La fiscalité permet au plus grand nombre d'accéder au maximum de services collectifs.

A ce sujet, je viens encore d'entendre Christian DECOCQ s'appuyer sur les tableaux dressés par des hebdomadaires ou des mensuels nationaux pour dénoncer la lourdeur de l'imposition locale à Lille. Moi, j'ai lu avec intérêt l'enquête parue dans L'Express du 30 janvier, la semaine dernière, qui classe Lille à la 25ème place des villes les moins chères de France sur les 117 villes de plus de 50 000 habitants, avec 278 €/habitant de taxe d'habitation et de taxe foncière cumulées.

Parce que, comme s'évertue à nous l'expliquer régulièrement Bernard ROMAN, à Lille comme à Roubaix et à Tourcoing d'ailleurs, si les taux sont élevés, la base d'imposition est très faible. Et même en y ajoutant la fiscalité perçue par la Communauté Urbaine, Lille reste dans le haut du tableau des villes les moins chères par habitant.

.../...

Même si chacun sait que ces chiffres peuvent être discutés, que la base qui sert pour le calcul de la taxe d'habitation date de 1970, qu'elle n'est plus adaptée à la réalité du parc immobilier et de la vie locale, il faut donc la réformer mais nous ne pensons pas que la baisse de la fiscalité soit en soi un objectif.

Nous sommes d'accord pour qu'on se pose collectivement et en permanence la question de la meilleure utilisation possible de l'argent public mais nous refuserons toujours de considérer qu'une dépense publique est, par principe, une mauvaise dépense qu'il faut réduire.

Pour terminer la revue de presse qui est un exercice que, vous le savez, j'apprécie, plutôt que de lire Le Point et son récent tableau technocratique aux indicateurs discutables sur les villes où il fait bon vivre, je vous conseille plutôt de lire dans le Télérama de cette semaine les témoignages des nouveaux Lillois qui vantent la qualité de vie de leur ville d'adoption, témoignages de l'attractivité de notre ville, Monsieur DECOCQ.

L'augmentation du taux de moins de 2% évoquée par Bernard ROMAN et sur laquelle est fondé le budget 2003 est faible par rapport aux 5 à 6% qu'il aurait fallu mécaniquement décider simplement pour compenser les désengagements de l'Etat sur les emplois jeunes, sur les crédits de la politique de la ville par exemple, et même pour compenser une DGF inférieure à l'inflation.

Je me permettrai de vous reciter les propos de Guy ORIOL qui, lors du débat d'orientation budgétaire du 20 novembre dernier -il faut quand même que ce débat d'orientation budgétaire serve à quelque chose- s'interrogeait pour notre groupe : « Pourrons-nous pallier les carences de l'Etat sans demander aux Lilloises et aux Lillois de mettre la main à la poche ? »

Nous y sommes, nous le déplorons.

Enfin, les Verts regrettent que la Communauté Urbaine, une majorité du Conseil politiquement composite, ait choisi de ne pas augmenter la taxe professionnelle. En 2003, à Lille et dans la plupart des communes de la métropole, la fiscalité des ménages augmentera donc, pas celle des entreprises. C'est pour nous politiquement difficile à expliquer.

Pour conclure, vous l'avez compris, les élus Verts voteront ce budget 2003.

Je vous remercie.

Madame le Maire - Merci beaucoup.

Monsieur DEGREVE.

M. DEGREVE - J'avais fait le pari d'intervenir sans citer un seul chiffre, je vais essayer de m'y tenir parce que je pense que, aujourd'hui, même si je prends en compte les chiffres qui ont été donnés, en particulier dans la présentation pédagogique par Bernard ROMAN, ce n'est pas la peine de les reprendre en ce qui me concerne puisque je les partage, je pense que la décision aujourd'hui est effectivement une décision politique.

D'ailleurs, Monsieur DECOCQ l'a bien compris. Avant de rentrer en Conseil Municipal, il a dit « Attention, attention -non pas au peuple de France et de Navarre mais aux Lillois et aux Lilloises par tract- à la hausse de la taxe d'habitation ».

Dans son propos tout à l'heure, je pense qu'il s'échauffe trop, à force d'être au pouvoir, surtout quand on vient de l'avoir et qu'on les a tous, on finit par avoir trop l'ambition de pouvoir et mettre Pierre MAUROY entre parenthèses dans son propos ...

.../...

M. DECOCQ - Entre guillemets !

M. DEGREVE - Entre guillemets, c'est pire parce que c'est une énoncée plus haute sur la portée, si on reprend la portée, vous savez, les petits cahiers avec les cinq lignes ...

Donc, on en perd de sa civilité et de sa courtoisie et on finit par être dans l'aveuglement du verbe. Ce qui ne m'étonne pas puisqu'il nous fait la même critique en disant « Vous annonciez des éléments, il y a 2 ou 3 ans et vous ne pouviez même pas imaginer ce qui allait se passer aujourd'hui au niveau des contraintes sociales et économiques. »

Il faut effectivement reconnaître qu'un certain nombre d'entre nous, pas tous, n'avaient pas prévu que la Droite reviendrait, qui plus est, une Droite qui soit autant aux ordres du capital financier et qui se mette à genoux devant les prétentions énoncées par un grand poète qui s'appelle SELLIERE.

Je peux reconnaître que j'ai été moi-même étonné que Christian DECOCQ, en aussi peu de temps, perde autant d'humanisme pour se mettre aussi vite à genoux devant les exigences du capital financier.

Enfin, par rapport au budget qui nous est proposé, enfin, pourraient dire les élus communistes, dans ce qui nous est proposé aujourd'hui, non pas parce que les impôts des Lillois vont augmenter mais bien parce que, enfin, la Ville, dans sa majorité, se rend compte qu'il ne sera pas possible de faire face aux demandes croissantes des Lillois dans la situation politique et financière actuelle.

Il y a deux mois, et je ne reviendrai pas longuement là-dessus puisque tout le monde l'a en mémoire, même Christian, le Groupe Communiste avait alerté la population et la Ville sur les difficultés à mettre en œuvre une politique municipale qui réponde aux besoins des Lillois sans tenir compte de la politique anti-sociale du Gouvernement, de ses nombreux désengagements, dans de nombreux secteurs, et des besoins de la population dont les difficultés sont croissantes.

Si on ajoute à cela la volonté de Lille de pérenniser les emplois jeunes -oui, Monsieur DECOCQ- et de lutter contre les emplois précaires parmi le personnel communal, ce que les Communistes approuvent bien entendu, il est effectivement très difficile de laisser le budget en l'état sans amputer les ambitions de la Majorité municipale pour la population lilloise.

Pour les élus communistes, nous pensons qu'on ne peut pas laisser faire et que ce ne serait pas responsable vis-à-vis de la population.

En effet, la politique de la Droite porte des coups très durs à l'emploi et aggrave la vie de la population. Chaque jour apporte son lot de mauvaises nouvelles. Aujourd'hui, c'est la retraite qui est remise en cause. Demain, c'est notre système de protection sociale qui sera livré aux spéculations boursières.

Pendant ce temps, la Droite fait preuve d'une grande mobilité, d'un silence coupable contre les fermetures d'entreprises qui, comme Métaleurop, privent des milliers de familles de leur travail.

J'en profite pour réinsister sur les excuses qu'a présentées notre ami Pascal LENGET de ne pouvoir assister au Conseil de ce soir puisqu'il avait une réunion avec les travailleurs de Métaleurop sur la définition des mouvements à mener pour une réaction importante et coordonnée dans la région.

.../...

En fait, le Gouvernement RAFFARIN s'est lui-même privé de tout moyen d'intervention en supprimant la loi de modernisation sociale et son volet anti-licenciements et en abrogeant la loi Hue de contrôle des fonds publics.

C'est cette politique qui est inadmissible et si les conséquences sont graves pour la population, elles le sont d'autant plus pour les collectivités locales comme ici à Lille.

Comment croire en effet qu'un centre social puisse fonctionner avec des moyens équivalents d'une année sur l'autre alors que la population qu'il accueille est en progression constante et que leurs besoins, qui plus est, évoluent.

Comment améliorer l'accueil des enfants, l'apprentissage scolaire, la sécurité de tous, l'aide aux personnes âgées, la lutte contre la toxicomanie si partout, sur chacun de ces éléments, l'Etat se désengage ?

Cela, les Communistes ne l'acceptent pas. Il y a trop de souffrances et d'impatience dans la population. Il est de notre responsabilité d'y faire face.

De plus, la part des recettes provenant de la taxe professionnelle revient maintenant à la Communauté Urbaine de Lille dont les compétences sont élargies.

Les Lillois le savent bien, c'est bien souvent qu'ils rencontrent les services souvent efficaces de Lille Métropole dans leur vie quotidienne en lieu et place de la Ville.

Mais voilà, au lieu d'augmenter les impôts des entreprises pour augmenter son budget et répondre aux besoins de la population de l'agglomération, la CUDL a préféré ne pas demander aux entreprises de participer à la vie de la cité et aux efforts collectifs.

On nous a cité, mais ce n'est pas vieux, votre mémoire, même si elle est courte, essayez de la prolonger un peu, ce n'est qu'un problème de synapses, faites-les travailler, le cas des laboratoires Métayer à Hellemmes. Quand on parle de délocalisation, attention si on augmente la TPU parce que cela peut favoriser ces mouvements.

Alors, on ne l'a pas augmentée et cela a empêché les laboratoires Métayer, après l'intervention du Premier Adjoint de la Ville de Lille et du Maire d'Hellemmes de leur répondre d'un revers de manche qu'ils allaient ailleurs, qu'ils n'en avaient rien à foutre ? C'est comme cela qu'ils ont répondu !

Cela veut dire que ce n'est pas avec ceux qui sont liés aux mouvements du capital financier qui ont comme seule réponse le rendement financier qu'on permettra le développement, ni de la Ville, ni de la Communauté Urbaine.

En fait, cette discussion budgétaire montre bien que l'impôt reste aujourd'hui l'un des outils qui devraient permettre une redistribution des richesses. L'important est de savoir qui paie l'impôt, le riche ou le pauvre. Monsieur RAFFARIN, lui, baisse l'impôt des plus riches et oblige les collectivités locales en charge des dépenses sociales à augmenter les leurs qui sont la forme de l'impôt la plus injuste.

Oui, le budget que nous allons voter reste un budget de résistance qui, malgré la hausse, ne va pas forcément nous donner des coudées franches.

.../...

De plus, le risque existe que la Droite au Gouvernement décide de limiter encore plus les réductions d'impôts locaux accordées aux familles en difficulté. Et demain, la population qui devra supporter cette hausse d'impôt risque d'être encore plus nombreuse.

Face à cette situation qui laisse planer encore de nombreuses incertitudes sur l'avenir, les élus communistes demandent que se tienne une réunion trimestrielle sur l'évolution de l'exécution du budget.

Il ne s'agit pas d'un élément de contrat fiscal tel que le propose, pour aller vers la baisse des impôts, Monsieur Christian DECOCQ, il s'agit d'un véritable contrat politique pour savoir si l'efficacité de notre budget répond à l'évolution des besoins et des besoins sociaux qui vont s'aggraver avec la politique de Droite au cours du prochain semestre et jusqu'à la fin de l'année et qu'il nous faut en avoir la mesure pour répondre avec efficacité à cette évolution des demandes.

M. DECOCQ - Il ne faut pas oublier de le proposer à Hellemmes aussi ...

M. DEGREVE - Nous lançons également un appel à la population pour rejeter la politique très dure que mène la Droite en ce moment. Cette politique se dévoile de jour en jour, elle se met au service de la finance, du capitalisme, elle n'est pas au service des gens, de l'émancipation humaine, du développement de l'homme !

Tous ensemble, nous pensons que nous pouvons imposer une autre répartition des richesses de notre pays pour construire enfin une société plus juste et plus humaine.

En ce qui concerne Hellemmes, nous sommes favorables à la demande de réunion de la commission mixte. J'oserai même dire que nous l'avons appelée de nos voeux il y a un peu plus d'un trimestre. A ma connaissance, la dernière rencontre que nous avons eue avec le Premier Adjoint et l'Adjoint aux Finances, avec l'ensemble du Groupe Communiste, y compris les Hellemois, était une solution nécessaire.

Il est vrai que, aujourd'hui, il s'est passé un certain temps, qu'il faut remettre en place des évaluations et qu'elles doivent se faire dans la concertation entre les uns et les autres.

Voilà ce que je voulais exprimer au nom du Groupe Communiste.

Oui, nous sommes d'accord avec les propositions budgétaires qui nous sont faites.

Oui, nous ne sommes pas rassurés parce que ce n'est pas fini les coups que la Droite mènera sur la population lilloise et nous appelons aussi au combat pour faire face à cette situation avec l'ensemble de la population.

Madame le Maire - Merci, Monsieur DEGREVE.

Madame DA SILVA.

Mme DA SILVA - Madame le Maire, mes chers collègues, la gestion budgétaire de notre Ville se situe en 2003 dans un contexte difficile.

Le premier problème est celui des conditions économiques générales qui persistent à rester moroses, ceci rejaillit inévitablement sur les rentrées fiscales et surtout sur l'emploi dont l'horizon s'est bien assombri.

.../...

Et cela nous oblige, en tant que collectivité, à agir d'autant plus vigoureusement pour maintenir les emplois dont nous sommes directement responsables, en particulier le dispositif emplois jeunes. Il est d'autant plus regrettable dans ces conditions que le désengagement de l'Etat, qui a été largement commenté par les collègues, vienne encore compliquer et alourdir notre tâche.

Dans un tel contexte, nous pouvons protester contre les vents contraires mais nous devons surtout agir et décider, et l'exigence essentielle, lorsque soufflent des vents contraires, est de maintenir le cap. De ce point de vue, le budget qui nous est proposé répond à nos attentes.

Maintenir le bon cap, c'est d'abord garder les priorités de la solidarité et de la proximité. La proximité est pour nous un axe majeur puisque nous comptons quatre Présidents de conseils de Quartiers.

Si on analyse de plus près la composition de nos dépenses, tant en fonctionnement qu'en investissement en 2003 par rapport aux années précédentes, on voit bien que nous ne cédonsons rien sur ces deux axes essentiels, au contraire, nous les renforçons. Cela correspond aux engagements que nous avons pris, à notre recherche d'un meilleur équilibre social pour notre ville et à notre refus de voir les plus démunis porter quasiment seuls le poids des difficultés extérieures.

Maintenir le bon cap, c'est aussi donner toutes ses chances à l'avenir en continuant à investir. Là aussi, nous ne pouvons que nous réjouir de ce que les précédentes années de prudence financière nous permettent aujourd'hui de ne pas relâcher notre effort d'investissement. Il serait certes tentant, dans des conditions difficiles, de plomber l'avenir pour la commodité du présent. Le budget proposé s'y refuse et nous nous en réjouissons.

Malgré ces vents contraires, le budget garde le cap. C'est pourquoi nous le voterons. Peut-être sommes-nous obligés en même temps et à cause de ces difficultés de ralentir quelque peu notre allure. Cela est vrai pour certaines dépenses de fonctionnement que nous avons dû freiner. Cela est vrai pour la contribution fiscale que nous demandons à nos concitoyens. Nous aurions tous préféré bien évidemment qu'elle diminue mais dans la décision publique, comme privée, les bonnes paroles et les bonnes intentions ne suffisent jamais, il faut aussi décider, c'est-à-dire choisir, et ce, en fonction des éléments.

Le budget nous propose une augmentation inférieure à l'inflation, c'est-à-dire en fait, au maximum, le maintien de l'effort réel consenti auparavant, et compte tenu des nouvelles contraintes indépendantes de notre volonté, nous restons bien dans l'objectif de modération fiscale annoncée.

On ne peut espérer en effet, lorsque les vents sont contraires, à la fois avancer et relâcher les efforts.

Nous pensons que nos concitoyens peuvent le comprendre et nous rejoindre dans l'effort de solidarité face aux exigences du moment.

J'avais insisté au cours de mes interventions précédentes sur la nécessité de toujours mieux gérer et maîtriser nos dépenses municipales, en un mot, dépenser mieux. C'est grâce aux progrès —Bernard nous l'a expliqué tout à l'heure— déjà réalisés dans ce domaine que nous pouvons aujourd'hui, malgré les difficultés accrues, maintenir pour l'essentiel notre cap et notre avancée. Nous ne relâcherons pas nos efforts, bien au contraire, une nouvelle organisation et de nouveaux outils se mettent en place. Ils nous permettront encore de mieux optimiser nos dépenses, même si cela peut paraître peu spectaculaire, cet important travail de tous les jours est pour nous, élus et fonctionnaires municipaux, un engagement et une exigence au service et pour le bénéfice de nos concitoyens.

.../...

Et simplement pour répondre à Christian DECOCQ qui réclamait au début de son intervention un peu plus de lisibilité et de transparence sur l'impôt. Je veux lui dire qu'il existe une commission communale des impôts directs à laquelle participent les fonctionnaires de l'administration fiscale qui sont parfaitement compétents, très disposés auprès des élus et prêts à nous informer sur cette lisibilité que vous réclamez à juste titre et je vous invite à participer, quand vous le souhaitez, à cette commission.

M. DECOCQ - Ce n'est pas pour nous, c'est pour les Lillois.

M. DA SILVA - Oui mais cela vous permettra aussi d'être éclairé pour votre débat et de traduire auprès de vos électeurs.

Madame le Maire - Merci, Madame DA SILVA.

Monsieur ROMAN.

M. ROMAN - Madame le Maire, je voudrais d'abord remercier ceux qui se sont exprimés pour soutenir la démarche budgétaire en disant que, sous votre autorité, Mme le Maire, les relations que nous avons nouées pour travailler sur ce budget avec le Groupe Communiste, le Groupe des Verts, le Groupe des Personnalités, ont été des relations de travail constructif.

Comme cela a été dit, nous n'avions pas, au départ, la même approche. Très sincèrement, j'étais de ceux qui pensaient que nous pourrions réussir l'équilibre sans faire d'augmentation. Je sous-estimais manifestement l'évolution des dotations. Je vais y revenir en un mot.

Monsieur DECCOCQ, vous avez eu des difficultés à me convaincre, bien sûr, mais, au-delà de moi, je crois que vous avez eu des difficultés à convaincre l'auditoire d'une participation de l'Etat.

Je veux remercier Monsieur PLANCKE du soutien qu'il a exprimé au nom du Groupe des Verts, le remercier aussi d'avoir cité L'Express. Monsieur DECOCQ avait dû nous quitter quelques instants à ce moment-là et je veux le redire. En effet, il y a tellement longtemps qu'on insiste pour dire que ce qui compte c'est la cotisation et non pas le taux puisque le taux s'applique à une base et que dans le Nord/Pas-de-Calais, par définition, les bases sont beaucoup moins élevées qu'ailleurs.

Lorsqu'on a un tableau comme celui de L'Express qui a été publié la semaine dernière et qui donne le produit cumulé moyen par habitant, c'est important de le dire, de la taxe d'habitation et de la taxe foncière de l'ensemble des villes de France, et qu'on voit que Lille est 92ème sur 117, le plus bas étant le 117ème, laissez-moi vous expliquer parce que je crois que non seulement nous devrions tous comprendre mais qu'il est bon aussi que les Lillois comprennent.

La moyenne par habitant est de 278 euros à Lille. Elle est, par hasard, de 568 euros à Bordeaux. Et pourtant, je ne vous dirai pas que Lille n'est pas une ville chère. Mais vous pouvez aussi décider d'exporter tous les pauvres. Vous pouvez décider comme cela a été fait à un moment dans les grandes villes de dire « on ne fait plus de HLM, mais on les fait à l'extérieur parce que les populations à problèmes, on essaie de les avoir à l'extérieur plutôt qu'à l'intérieur. »

Il se trouve qu'à Lille, on a 30% d'habitat social et que quand on a 30% d'habitat social à Lille, il est évident qu'il y a une partie de la population qui a des difficultés, qui ne paie pas d'impôt sur le revenu et il est évident qu'il y a une partie importante de la population qui est soit dégrevée, soit plafonnée au niveau de la taxe d'habitation.

.../...

Et quand on fait la moyenne de ce qui est effectivement perçu, en considérant qu'ils sont nombreux à avoir des difficultés sociales, ceux qui paient la taxe d'habitation paient par définition un peu plus qu'ils ne paient ailleurs.

Et même si on est 92ème dans cette liste, cela ne veut pas dire que ceux qui paient l'intégralité de leur taxe d'habitation paient moins qu'ailleurs, au contraire, parce que nous sommes une ville où il y a des riches et où il y a des pauvres.

Et l'honneur de la Municipalité est de tenir compte de tout cela. Cela veut dire que lorsqu'on paie de la taxe d'habitation à Lille, on paie de la taxe d'habitation pour s'occuper de 100% des Lillois, autant sur la Place de la République ou sur la Grand'Place que dans le dernier terrain de proximité de Lille-Sud ou de Faubourg de Béthune qu'on vient de construire, en y mettant des emplois jeunes qui sont des agents d'animation qui permettent que les gamins s'y amusent le soir après l'école et ne soient pas dans les cages d'escaliers où, grâce à M. SARKOZY, on les envoie maintenant en prison.

Cela, c'est une politique de Gauche. Et si vous le contestez, si vous pensez que, en choisissant de ne pas faire de progression fiscale, il faut faire des choix, vous n'avez pas parlé de la politique en direction des Lillois, vous avez parlé de la hausse de la fiscalité ; si, vous l'avez évoquée sur un aspect, les emplois jeunes. Je n'ai pas très bien compris ce que vous vouliez. En fait, j'ai eu l'impression que vous disiez « Vous l'avez voulu, vous l'avez, maintenant, vous l'assumez et cela nous permet de vous cogner dessus parce que vous dites que vous augmentez la fiscalité locale ».

Eh bien, nous avons une conception qui n'est pas celle-là de la politique municipale que nous voulons mener.

Merci à Monsieur PLANCKE, merci à Monsieur DEGREVE, je dois dire qu'il était de ceux qui faisaient ce pronostic dès l'origine. Je retiens -j'en redirai un mot pour conclure dans une minute- l'évaluation régulière.

Merci à Madame DA SILVA, d'autant que Madame DA SILVA, outre la responsabilité du Groupe des Personnalités, a un rôle important dans cette rigueur de gestion que j'évoquais tout à l'heure au niveau de la Ville avec sa responsabilité de la commission d'appels d'offres et d'un certain nombre de méthodes nouvelles qu'elle préconise dans la gestion des deniers publics à ce niveau.

Un mot. Un contrat de confiance, quels beaux mots ! Quels jolis mots, un contrat de confiance. Je connais un grand distributeur d'électroménager qui l'utilise. Cela dit, quand ce grand distributeur signe un contrat de confiance avec les usagers, avec ses clients, il est sûr que ses fournisseurs seront au rendez-vous.

Nous, notre problème est que les usagers du service public local, ce sont les Lillois et que, dans nos fournisseurs, il y a bien sûr les Lillois qui paient la taxe d'habitation mais il y a aussi le Gouvernement. Et j'ai de plus en plus de doutes sur le fait qu'il puisse être au rendez-vous. Et même s'il l'est sur les dotations, il risque de l'être bien moins sur un certain nombre de terrains.

D'où la nécessité de l'évaluation.

On nous annonce -Madame AUBRY l'a dit lors de ses communications- un certain nombre de réductions de moyens dans les postes de l'Education Nationale. Tout nous laisse penser que nous allons avoir des suppressions de postes qui ne se feront pas en primaire ou dans le secondaire mais qu'elles se feront en maternelle, avec un objectif affiché par le Recteur qui est de ramener l'accueil des enfants de deux ans au niveau moyen national dans l'Académie de Lille.

.../...

Nous accueillons à Lille, dans l'académie, 55 à 60% des enfants de deux ans, ils sont 35% au niveau national.

Alors, on ne va pas supprimer de postes, on va simplement ne pas en ouvrir dans les écoles maternelles et on n'accueillera plus les enfants de deux ans. On peut mesurer ce que cela signifie. Il y a des médecins, des psychologues, des pédiatres dans la salle, ils le mesurent.

Qu'est-ce que cela signifie ?

Cela signifie qu'on augmente mécaniquement le temps d'utilisation des crèches municipales de 30 à 40% et que, alors qu'on crée des lits, eh bien, ces lits vont être occupés dans les crèches par des enfants qui, préalablement, allaient à l'école maternelle.

Si vous pensez qu'on va être capable de gérer tout cela et de continuer de répondre à la demande sans trouver de l'argent quelque part, je ne sais pas comment vous pouvez penser qu'on est susceptible d'y arriver. C'est une forme de transfert supplémentaire.

Et puis, je conclus.

Vous demandez un programme pluriannuel d'investissement. Vous l'avez voté, Monsieur DECOCQ ! On vous l'a présenté avec le budget de l'année 2000, 2001. D'ailleurs, on pourrait reprendre les déclarations, vous vous en êtes félicité. Nous l'actualisons année après année. Donc, je ne comprends pas que vous puissiez botter en touche sur une responsabilité que, manifestement, vous refusez d'assumer au nom de ceux que vous soutenez au niveau national.

Et quant à l'augmentation, je veux terminer là-dessus. La communication qui consiste à dire aux Lillois, avant même le vote du Conseil Municipal, « attention, je suis le chevalier blanc de la lutte contre l'augmentation des impôts, cette Majorité municipale veut augmenter vos impôts, je me battrais contre », il faut dire aux Lillois ce qu'on veut faire exactement. Une augmentation de moins de 2%, avec un niveau de fiscalité en 2003 inférieur à celui de 2000, les chiffres sont là, eh bien, c'est une modération fiscale.

Je veux le dire pour que les Lillois qui sont dans la salle le sachent, si parmi vous il y en a qui ont payé 1 000 euros d'impôts locaux par an en 2002, la hausse que nous décidons aujourd'hui représente juste un peu plus de 2 euros par mois. 1 000 euros en 2002, un peu plus de 2 euros par mois. Il faut prendre la mesure de tout cela pour se rendre compte que nous restons dans la modération fiscale et qu'au regard de cette modération fiscale, le programme que nous proposons aux Lillois, les services que nous proposons aux Lillois, les travaux que nous proposons aux Lillois sont la traduction des engagements que nous avons pris.

Voilà, Madame le Maire, ce que je souhaitais dire, sans pouvoir répondre à tous les arguments parce que je n'ai pas bien compris tous les arguments qui ont été développés par Monsieur DECOCQ.

(applaudissements)

Madame le Maire - Merci, Monsieur ROMAN.

Quelques mots sur ce budget.

.../...

Je voudrais d'abord dire à Monsieur DECOCQ que j'ai compris pourquoi il a distribué un tract avant cette réunion aujourd'hui. Il savait que Bernard ROMAN ferait la démonstration du fait que le désengagement de l'Etat ne nous permettait pas, comme nous le souhaitions et comme nous devions le faire largement -je vais y revenir dans quelques instants-, si nous n'avions pas eu la décision du Gouvernement, de ne pas augmenter les impôts, et peut-être même de continuer à les réduire comme nous l'avions fait l'année dernière.

Mais, Monsieur DECOCQ, vous êtes Député, vous votez le budget du Gouvernement et donc, au lieu d'envoyer un tract aux Lillois pour prendre les devants avant que nous expliquions les raisons pour lesquelles nous serons amenés à prévoir une augmentation que nous voulons maintenir en dessous de 2%, il faut leur expliquer, comme l'a fait Bernard ROMAN tout à l'heure, que le désengagement de l'Etat sur les emplois jeunes par exemple, que les baisses des aides que nous avons sur les contrats de villes et sur la DSU représentent 5,5%. Voilà ce qu'il faut leur expliquer !

La Majorité que vous soutenez, le budget que vous avez voté à l'Assemblée Nationale en tant que Député, entraîneraient pour la Ville de Lille, si nous n'avions pas fait les économies de gestion que nous faisons et que nous continuerons à faire, une augmentation de 5,5%.

Donc, je comprends que vous ayez essayé d'anticiper, non pas d'ailleurs pour expliquer parce qu'on ne peut pas expliquer ce qui est inexplicable, mais tout simplement pour prendre les devants.

Il est vrai, nous l'avons dit, que Nantes, Strasbourg, Lyon -je prends les villes qui l'ont déjà annoncé- augmentent aujourd'hui de 2 à 8% les impôts, que l'ensemble des Présidents des Associations des Maires de France disent à l'Etat « Vous ne pouvez pas nous désengager ainsi car vous pesez sur les collectivités locales -et nous verrons aussi ce que font les grandes villes de la métropole. »

Vous me dites « Vous ne l'avez pas prévu, vous vous êtes engagée auprès des Lillois ». Je ne me suis pas engagée à baisser les impôts parce que je suis prudente mais j'ai dit que je souhaitais poursuivre, vous l'avez d'ailleurs redit tout à l'heure, la baisse d'impôts, nous avons continué à le faire l'année dernière.

J'ai dit que le niveau de la baisse dépendrait des résultats de la taxe professionnelle mais aussi de la maîtrise des économies de gestion que nous réalisons.

Il est vrai, je le dis, Monsieur DECOCQ, que je n'avais pas prévu que Monsieur RAFFARIN serait Premier Ministre. Il est vrai que je n'avais pas prévu que le Gouvernement préférerait dans son budget réduire les impôts des plus riches, réduire l'impôt sur la grande fortune plutôt que de faire ce que le Gouvernement précédent s'était engagé à faire, c'est-à-dire de nous aider à pérenniser les emplois jeunes.

Il est vrai que je l'avais d'autant moins prévu que Monsieur CHIRAC pendant sa campagne avait dit l'inverse.

Alors, je suis effectivement désolée de ne pouvoir, sur ces 5,5 M€ qui vont nous manquer de désengagement de l'Etat, en rattraper par nos économies que 3,5 M€, alors même que nous faisons d'autres économies qui nous permettent d'investir pour respecter les engagements que nous avons pris auprès des Lillois. Je n'y reviens pas, Bernard ROMAN l'a dit, Dominique PLANCKE l'a dit, Jean-Raymond et Dorothée l'ont dit, nous respectons totalement les engagements que nous avons pris dans notre programme. Nous allons même au-delà dans certains domaines. Nous allons donc faire tous les équipements lourds que nous nous sommes engagés à faire.

.../...

Nous avons aussi, je le dis parce que je l'ai souhaité, multiplié les dépenses de maintenance, d'entretien, de sécurité par deux en deux ans pour que, en deux ans, les équipements de proximité soient au niveau car je pense que dépenser moins demain, c'est faire aujourd'hui un certain nombre de dépenses d'entretien et de maintenance.

Alors, c'est vrai que ce n'est pas un nouvel équipement mais cela coûte cher, c'est 2,6 M€ en plus cette année par rapport à l'année dernière et je crois que c'est de bonne gestion que de faire cela aujourd'hui.

Il est vrai aussi que nous souhaitons que les quartiers qui n'ont pas encore eu la qualité de vie du cœur de Lille, et c'est normal que ceci se passe mois après mois, par exemple, les crédits décentralisés sont multipliés par 3 à Lille-Sud, par 2,5 à Moulins et à Faubourg de Béthune dans le budget 2003 parce que nous souhaitons continuer à faire partager par l'ensemble des quartiers les avancées de notre ville.

Deux mots si vous le voulez bien sur l'emploi.

Comme Bernard ROMAN, je n'ai pas très bien compris ce que vous avez dit sur les emplois jeunes. J'ai fait partie d'un Gouvernement, et j'en suis fière, qui a réduit d'un million le nombre de chômeurs. Je remarque que depuis que le nouveau Gouvernement est arrivé, cela n'a pas commencé avec lui mais cela s'est accéléré, le chômage a augmenté de 60 000 personnes depuis mai.

Mais ce que je remarque surtout et qui m'inquiète, c'est la raison pour laquelle nous qui, comme l'a dit Jean-Raymond DEGREVE, nous nous battons pour réduire le chômage, nous sommes obligés de redoubler d'efforts. Je me rends compte que toute la politique économique et sociale que mène le Gouvernement aujourd'hui, dans un contexte international dont je reconnaiss qu'il n'est pas bon, est une politique qui renforce encore l'augmentation du chômage.

Quand cela va mal sur le plan international, que doit-on faire ?

On doit prendre des mesures internes qui relancent la croissance. Nous étions les derniers avec Alain JUPPE, vous le savez bien, les derniers de la classe au niveau européen en matière de croissance et d'emploi. Nous sommes devenus les premiers en matière de croissance et d'emploi avec Lionel JOSPIN.

Je vois ce que écrit l'OFCE -c'est un organisme qui n'est pas public et qui réalise des études économiques notamment au niveau européen- « L'échappée de la France est aujourd'hui terminée ».

Oui, l'échappée de la France est terminée parce que, encore une fois, au lieu de relancer la croissance française, en aidant ceux qui ont besoin de consommer, en augmentant le SMIC, en augmentant les bas salaires, eh bien, on baisse les impôts des plus riches, on augmente les cotisations à l'UNEDIC, et dans quelques jours certainement, parce qu'on a augmenté les médecins, on augmentera les cotisations sociales.

Voilà la réalité, voilà pourquoi la croissance en France est revenue parmi les plus basses. Voilà pourquoi il y aura moins de créations d'emplois et voilà pourquoi nous devons redoubler d'efforts.

Et que n'ai-je pas entendu sur les 35 heures ! Que les 35 heures étaient la cause de la non augmentation du pouvoir d'achat. Eh bien, avec le Gouvernement qui a été élu après les promesses de Monsieur CHIRAC, l'augmentation du pouvoir d'achat en 2002, Monsieur DECOCQ, va être de 0,3% en moyenne en France contre 1,2% l'année précédente. Et pourtant, on les a bien remises en cause les 35 heures ! Ce n'étaient donc pas elles qui étaient la cause d'une faible augmentation du pouvoir d'achat.

.../...

Alors, cette politique économique va accroître le chômage, elle l'accroît déjà, comme la politique sociale, suppression des 35 heures, suppression des emplois jeunes, des aides-éducateurs, nous y sommes revenus, 100 000 CES et contrats de qualification en moins depuis mai dernier. Il ne faut pas s'étonner ensuite si le chômage augmente.

Vous me dites « On fait des contrats jeunes ». Les contrats jeunes, qu'est-ce que c'est ? C'est un cadeau aux entreprises ! Quand on embauche un jeune, on n'a plus de cotisations sociales. Eh bien, quand on n'a pas de cotisations sociales, c'est-à-dire un cadeau, on doit demander un effort de formation. Vous venez de nous dire que les jeunes ici manquaient de formation. Eh bien qu'a fait le Gouvernement ? Il a supprimé des contrats de qualification et des contrats d'apprentissage qui donnent une formation et il a donné des réductions de charges sociales pour des embauches sans aucune contrepartie.

Il faut dire les choses telles qu'elles sont. Vous avez parlé des contrats jeunes, je suis bien obligée d'en parler. Donc, toutes les mesures qui sont prises vont augmenter le chômage.

Alors, nous, nous prenons notre part. Je suis fière d'être dans une Ville qui va effectivement pérenniser des emplois jeunes. Nous allons le faire seuls puisque le Gouvernement, contrairement à ce que vous avez dit, est revenu sur les engagements pris par Lionel JOSPIN de pérenniser les emplois jeunes avec une aide apportée aux associations et aux collectivités locales.

On les pérennise, Monsieur DECOCQ, je vous rassure, en leur donnant une formation et en leur faisant passer les concours administratifs. On ne leur donne pas des contrats, ils vont devenir des titulaires. Et pourquoi le fait-on ? Pour ceux qui n'ont pas trouvé un emploi à l'extérieur, parce qu'ils sont utiles aux Lillois aujourd'hui, ce sont des services en plus que nous allons apporter.

En outre, dans une conjoncture où le Gouvernement mène une politique qui accroît le chômage, nous voulons apporter notre pierre à la résolution du problème du chômage dans notre région, on a parlé de Métaleurop, on pourrait parler tous les jours, malheureusement, de cas d'entreprises.

Voilà simplement ce que je voulais vous dire. Je suis fière effectivement, avec la Majorité municipale, de pérenniser ces emplois jeunes qui ont apporté tant de leur énergie et de leur dévouement à la ville et qui apportent aujourd'hui des services importants.

Simply, pour terminer, quand vous parlez de notre ville, Monsieur DECOCQ, je crois que vous y êtes attaché, alors, ne la dévalorisez pas. Quand vous dites que les cadres aujourd'hui préfèrent aller à Marcq-en-Baroeul, à Lambersart et à Bondy, il est sûr que ce ne sont pas les employés, les ouvriers, les chômeurs qui vont y aller, il n'y a pas d'habitat social.

(applaudissements)

Il est sûr aussi que la taxe d'habitation est moins chère là-bas puisque c'est nous qui payons le théâtre, la culture, le sport qui font venir les habitants de ces villes chez nous. Vous devez quand même le savoir. Alors, il ne faut pas s'en étonner.

J'ai lu aussi Télérama. Il y a beaucoup de cadres qui sont interrogés, je ne reviens pas sur L'Express. Ils disent ce qu'ils trouvent dans notre ville, une ville qui est de plus en plus développée, de plus en plus animée, grâce au travail exceptionnel qu'a fait Pierre MAUROY et que nous essayons de poursuivre, quartier après quartier, en améliorant la qualité de vie.

Alors, ne dévalorisez pas notre ville. Nous avançons dans les limites que nous fixent les engagements que nous avons pris auprès des Lillois.

.../...

Vous me dites « Inscrivez-vous dans la durée ». Je vous assure que nous nous inscrivons dans la durée, et pour plusieurs mandats !...

(rires)

Dans le fond, même si nous sommes obligés cette année d'augmenter un peu les impôts et je le regrette, nous avons expliqué pourquoi, nous respecterons les engagements et in fine ce sont les Lillois qui jugeront si nous avons fait ce qu'il fallait des euros qu'ils nous ont confiés. En tout cas, soyez sûr d'une chose, nous le disons tous les jours entre nous, et je voudrais vraiment remercier l'ensemble des élus, l'ensemble des directeurs qui ont travaillé à la préparation de ce budget parce que réaliser tous nos investissements, prendre en charge une partie des charges que nous a imposées l'Etat, en faisant des économies tout en respectant nos engagements, ce n'est pas facile.

Eh bien, les Lillois jugeront en 2007 si effectivement nous avons bien utilisé leur argent, s'ils vivent mieux à Lille et dans tous les quartiers.

C'est en tout cas notre ambition et c'est pour cela que je suis fière de diriger cette équipe.

(applaudissements)

Nous passons au vote sur le budget.

Qui vote pour : les membres de la Majorité Municipale

Qui vote contre : l'Intergroupe "Union pour Lille" et le Front National

C'est bien. Au moins, c'est clair.

Adoptés à la majorité.

03/33 - Caisse de Crédit Municipal de Lille - Budget Supplémentaire 2002 - Information.

Le Conseil Municipal prend acte.

03/34 - Collège Verlaine - Organisation d'un voyage à Paris en avril 2003 - Subvention exceptionnelle.

03/91 - Solidarité Sida - Organisation de la Nuit de l'Humour à Lille le 14 mars 2003 - Subvention exceptionnelle.

03/5 - Fonctionnement des groupes d'élus.

Adoptés.

ASSURANCES

03/35 - Prestations de conseils et d'assistance en matière d'assurances - Lancement d'un appel d'offres.

Adopté.

INFORMATIQUE

03/36 - Marché 021153 - Fourniture d'un service de téléphonie publique et prestations associées - Avenant n°1 au lot 2.

Adopté.

Je passe la parole à Monsieur de SAINTIGNON pour le plan local d'action sur le commerce.

Chemise n°4

Rapporteur : Monsieur de SAINTIGNON,
Premier Adjoint

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

03/29 - Plan Local d'Action pour le Développement du Commerce, de l'Artisanat et des Services.

Madame le Maire, mes chers collègues, évidemment, l'exercice n'est pas facile, quelques instants d'attention en vous précisant, d'abord, que vous aurez droit à un petit film et ensuite que vous aurez des interventions courtes sur un sujet bien entendu très important puisque nous allons parler du commerce.

Madame le Maire, dès décembre 1998, vous avez conduit le premier plan local d'action pour le commerce, l'artisanat et les services à Lille, en lien avec Jacques MUTEZ.

Aujourd'hui, après plus d'un an de concertation avec les organisations représentatives du commerce et de l'artisanat à Lille et en lien naturellement avec Martine CARLIER et Jacques MUTEZ, nous avons tous les trois l'honneur de présenter le nouveau programme pluriannuel 2003-2006 pour le commerce, l'artisanat et les services à Lille.

Je veux d'abord, si vous en êtes d'accord, saluer ceux qui sont les acteurs impliqués du commerce à Lille. Je veux leur rendre hommage, je veux les mettre à l'honneur et je voudrais dire que c'est avec

- Georges WARGNIER, le Président de la Fédération Lilloise du Commerce, de l'Artisanat et des Services,
- Alain NAESENS, le Président du Groupement des Acteurs Economiques de Lille Centre,
- Jacques COULON, le Vice-Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie,
- Jean-Pierre DELECROIX, le Président de la Commission d'Arrondissement de Lille à la Chambre de Métiers du Nord,
- Claude SOHET, le Président du Syndicat Patronal des Boulanger Pâtissiers du Nord,
- Jacques DELGRANGE, le Président du Syndicat des Commerçants non sédentaires de Scarpe-Escaut,

.../...

- Jean FOREZ, le Président du Comité de Défense et d'Entraide des Commerçants non sédentaires,

- Danièle DELVAL, la Présidente du Syndicat des Cafetiers Hôteliers Restaurateurs,

- ainsi que les services du Conseil Régional,

- les services de la Délégation Régionale du Commerce et de l'Artisanat

- et bien sûr les services de l'Action Economique et du Commerce de la Ville de Lille,

c'est avec tous ceux-là que nous avons construit le plan local d'action pour le commerce, l'artisanat et les services.

Ce plan local est important, c'est un programme pluriannuel, ambitieux par son contenu car il répond au souci de la Ville de Lille et de ses partenaires de mobiliser l'ensemble des ressources, l'ensemble des compétences, l'ensemble des acteurs pour agir en faveur du pôle d'excellence que constituent le commerce et l'artisanat à Lille qui joue un rôle essentiel pour le centre de la ville mais qui joue aussi et qui jouera de plus en plus, au terme du contrat que nous engageons ce soir, un rôle important dans la vie des quartiers par les services de proximité qu'il propose aux habitants, par le lien social qu'il maintient, au-delà de l'activité économique.

Finalement, c'est un peu comme des lumières que nous allons allumer dans les quartiers et qui sont à la fois signes de dynamisme et d'espoir pour tous.

Personne, dès lors, ne s'étonnera de la place qu'occupe le commerce dans les opérations de rénovation urbaine conduites par la Ville. Je pense au Faubourg de Béthune ou à la rue Gambetta, je pense demain à Fives ou à la rue du Faubourg des Postes.

Je souhaite, à ce point de mon intervention, que pendant quelques instants, je crois que c'est six minutes, nous donnions la parole à certains des acteurs de cette ville parmi ceux qui nous ont aidés à construire ce plan, dans la confiance, dans la sincérité, dans la vérité aussi sur les questions économiques et sociales de notre ville.

Je vous propose de regarder le petit film et on détaillera avec Jacques MUTEZ et Martine CARLIER le plan qui vous est proposé ce soir.

(projection du film)

M. de SAINTIGNON - Voilà, mes chers collègues, quelques facettes du commerce et de l'artisanat à Lille.

Quelques mots maintenant sur notre Plan.

Nous avons défini nos objectifs tout au long de 60 réunions techniques, 7 comités de pilotage, ce qui nous a permis de mettre en évidence 8 priorités pour le commerce et l'artisanat à Lille.

Le premier axe, c'est la création, la transmission et la reprise d'entreprises à Lille, sujet évidemment important et qui s'inscrit dans le cadre du Plan Régional pour la création et la transmission d'entreprises⁴, avec trois points de repères :

..../...

Premièrement. Avec les Chambres consulaires et avec notre plate-forme d'initiative locale (CLE) créer toutes les conditions pour permettre à des commerçants et à des artisans ... j'allais dire « âgés » mais j'ai complètement tort de m'exprimer comme cela puisque je veux parler de ceux qui ont 50 ans... de commencer à anticiper ce que pourrait être la cession de leur activité dans de bonnes conditions.

Vous savez, mes chers collègues, que la région souffre d'une disparition d'entreprises profitables en nombre très important, plus de 2000 dans la dernière année, faute de repreneurs parce que les successions n'ont pas été organisées à temps. Il s'agit là d'une question essentielle.

Deuxièmement, nous mobiliser avec le réseau local d'aide à la création pour créer les conditions de reprise avec les personnes qui sont au chômage. C'est l'aide aux chômeurs créateurs. Troisièmement, de poursuivre et d'accentuer notre effort sur la création d'entreprises.

Vous avez eu un exemple dans le film, avec Monsieur FALL et son restaurant « Le Tout Couleur » qui exprimait en trois mots les difficultés du créateur, la difficulté de celui qui entreprend, et peut-être le risque que prend celui qui crée de l'emploi, au-delà de son propre emploi.

Le deuxième axe du Plan Local d'Action concerne l'extension du centre de Lille d'un point de vue commercial.

La situation actuelle limite l'offre commerciale et ne permet pas suffisamment de création de commerces indépendants pourtant gage de la diversité.

On voit là trois points de repère qui ne sont pris que comme des exemples. Je pense au Vieux-Lille, et notamment aux interventions de rénovation que nous entreprenons sur la Place des Archives dès 2005 et qui porteront sur la voirie, l'éclairage, sur la végétalisation, pour assurer une meilleure continuité avec la Place du Concert.

Je pense, au-delà des interventions sur l'espace public, à toutes les initiatives de nature à apporter des activités nouvelles. Deux points de référence : les marchés biologiques, les marchés des créateurs.

Je pense aussi à la manière dont nous participons maintenant de façon régulière au Salon International de la promotion immobilière et commerciale afin de favoriser l'arrivée à Lille d'enseignes nouvelles, et ainsi de contribuer au renouvellement de notre tissu commercial.

Troisième axe, c'est l'achat plaisir, et Monsieur NAESENS y faisait allusion tout à l'heure dans le film, en centre ville. Pour compléter ce qu'il disait, c'est offrir aux chalands les informations et les services qui soient de nature à favoriser l'acte d'achat. Par exemple, le portage des courses et la consigne, la location de voitures d'enfants, ou les lieux de change pour les bébés, ou le prêt de parapluie pour prendre des exemples qui correspondent assez bien à notre région, la distribution de plans ou la diffusion d'informations pratiques.

Cette action au centre ville est aujourd'hui mise en œuvre par les stewards urbains coordonnés par le GAEL qui peuvent également effectuer un certain nombre d'enquêtes sur la chalandise de tel ou tel linéaire, et renseigner la Ville sur les petits dysfonctionnements observés au quotidien en matière notamment de voirie ou d'éclairage.

Nous souhaitons que, demain -l'accord est fait sur ce point, il ne nous reste que des détails d'organisation à régler- ces services puissent prendre leur place dans un futur Office du commerce qui est inscrit dans le Plan.

..../...

Le quatrième axe, c'est la pérennisation des emplois. Je vais beaucoup alléger, et je fais allusion au débat de tout à l'heure, notamment le programme emplois jeunes qui a été une formidable occasion de voir émerger des nouveaux services dans bien des domaines, cela a été vrai aussi pour le commerce.

J'ai à l'esprit les stewards urbains dont je viens de parler, pilotés par le GAEL, mais aussi les agents de développement commercial, qui exercent leur activité soit directement dans les Unions commerciales, je pense à Lille-sud, Gambetta ou Fives, ou au cœur de la fédération lilloise du commerce. Je pense à l'agent polyvalent qui propose ses services ponctuels à telle ou telle union commerciale, ou encore aux agents intervenant sur les marchés de plein air ou à ceux qui animent les sites Internet de la Fédération du Commerce.

Je le dis là aussi, et cela amplifiera le débat précédent, ces jeunes sont utiles. Ils rendent un service direct. Ils font un vrai métier. C'est un métier d'animation, d'information, c'est aussi un métier qui contribue à organiser la vie locale.

Je souhaite aussi souligner les initiatives prises par la Fédération Lilloise du Commerce en faveur de la pérennisation, notamment l'exemple des marchés de Noël qui contribuent à la pérennisation des emplois jeunes, ou la vente des pages Web sur le site « destinationlille.com » qui confortera le poste de son webmaster.

Le cinquième axe concerne l'amélioration de la qualité de vie urbaine. Chacun comprend que la qualité de l'environnement a un impact immédiat sur la qualité du commerce à Lille. C'est la raison pour laquelle les interventions de la Ville et de la Communauté Urbaine sont essentielles au maintien et au développement du commerce à Lille.

Ces interventions visent à améliorer la voirie, l'éclairage, la signalétique, la circulation, le stationnement, la sécurité, la propreté, les besoins auxquels elles doivent répondre peuvent être détectés notamment au cœur des unions commerciales. C'est là aussi ce que nous avons inscrit dans notre Plan Local d'Action.

Les études commerciales que nous engageons à Moulins, à Vauban, pour la rue Colbert, ou sur l'ensemble des marchés de plein air sont à cet égard tout à fait essentielles.

Que recherche-t-on, pour prendre quelques points de repère ?

Optimiser la gestion de l'occupation, du stationnement, pour étudier la faisabilité du jalonnement plus dynamique qui permettra d'informer les automobilistes sur les places disponibles. Cela a été un grand débat dans notre Plan Local d'Action.

C'est aussi souhaiter installer une commission d'observation du stationnement associant les représentants du commerce et de l'artisanat.

C'est le renforcement de l'éclairage dans les rues du Faubourg des Postes à Lille-sud, ou de Wazemmes, de la rue des Postes, de la rue de Gand, de la rue Pierre Legrand à Fives.

En ce qui concerne la propreté, vous connaissez la campagne qui a été lancée par la Ville sur ce thème. Elle s'appuie aussi sur l'implication des commerçants auxquels nous avons rappelé un certain nombre d'obligations.

Je veux aussi évoquer le travail qui est conduit par Danielle POLIAUTRE pour impliquer les commerçants et les artisans dans la collecte des déchets cartons. Une expérimentation va d'ailleurs être menée dans le cadre du quartier de Fives.

.../...

Et puis, les interventions liées à la voirie.

Je vais vite à cette heure-ci, mais c'est tout ce qui tourne autour de la rénovation des halles de Wazemmes, le pavage des voies latérales, leur éclairage qui sera rénové en 2004 ;

Celles qui accompagnent les travaux de la Place de Fives et l'entrée de Fives par la rue Pierre Legrand, jusqu'à la nouvelle Place, en 2004.

Il y a aussi les travaux évoqués tout à l'heure de la rue Faidherbe, et bien d'autres.

Le plan d'action peut utilement accompagner ces opérations de rénovation urbaine.

Voilà pour ce qui concerne les cinq premières priorités que nous avons définies dans notre Plan.

Deux autres priorités vont être exposées par Jacques MUTEZ et Martine CARLIER.

Donc, je cède, Madame le Maire, si vous en êtes d'accord, la parole à Jacques MUTEZ pour qu'il s'exprime à son tour.

M. MUTEZ - Madame le Maire, mes chers collègues, Mesdames, Messieurs, j'évoquerai quant à moi deux axes sur les huit que propose le P.L.A. et dont les enjeux me paraissent également importants.

En premier lieu, l'animation et la promotion commerciales qui s'appuient notamment sur un renforcement de la mobilisation des commerçants et de leurs unions commerciales afin de rendre plus performantes leurs actions promotionnelles.

Celles-ci sont en effet primordiales à la valorisation des linéaires commerciaux dans tous les quartiers lillois. Ensemble, nous avons pour ambition de mettre en valeur chaque rue commerçante, chaque métier du commerce, de l'artisanat et des services. Nous renforcerons notre soutien à toutes les initiatives de qualité qui nous seront proposées.

Qu'est-ce qu'une initiative de qualité ?

C'est un projet fort en terme festif, mais surtout, et nous y tenons beaucoup, c'est un projet fédérateur parce que mettant en œuvre des actions collectives des commerçants associant aussi les habitants.

Nous accompagnons depuis des années des opérations dont la notoriété ne cesse de grandir : la Braderie anglaise du quartier des Arts, la course cycliste de Wazemmes, l'élection de Miss Fives, le Festival Modz'art de Lille Flandres, la Découverte des Métiers de bouche de Lille sud, le tremplin des créateurs du Vieux-Lille, le 14 juillet rue Colbert, la rue des Poètes rue de l'Hôpital Militaire, les terrasses d'été rue de Gand, la semaine du goût, sans oublier les nombreuses manifestations qui sont organisées par des rues particulièrement dynamiques, telles que la rue Gambetta, la rue Esquermoise et la rue de la Monnaie.

L'implication forte des commerçants, aux côtés de la Ville et des autres acteurs du P.L.A. -je citerai la C.C.I., la Chambre de Métiers, le Comité d'Animation des Quartiers- contribue au succès de l'animation commerciale, mais également à la notoriété et à l'attractivité de la ville. Plus que jamais, à l'approche de Lille 2004, s'impose la trilogie : commerce, culture, tourisme.

.../...

Présidée par Monsieur Georges WARGNIER, la Fédération Lilloise du Commerce et de l'Artisanat joue un rôle fédérateur puisqu'elle regroupe la majorité des 48 unions commerciales actives aujourd'hui sur la ville. Elle propose à ses adhérents des actions élaborées et organisées par ses agents de développement mis en place et financés en grande partie par la ville, financement qui constitue indéniablement un précieux soutien aux unions commerciales.

Saluons également l'excellent travail réalisé par Alain NAESENS et le GAEL, Groupement de commerçants, notamment connu pour l'action très importante de ses stewards en centre ville.

Puisque nous sommes en période de vœux, Madame le Maire, que la fédération et le GAEL unissent leurs efforts pour que s'installe enfin l'Office du Commerce Lillois.

Enfin, j'insiste sur la qualité des animations quand elles permettent de mettre en valeur l'identité ou le patrimoine historique de nos quartiers. Citons, par exemple l'opération « Simons, un homme de chez nous » à Lille-Sud, la braderie du Village d'Esquermes à Vauban, toutes les manifestations de Wazemmes et de Fives. La Ville encourage vivement de telles initiatives.

Autre exemple à porter à la connaissance des Lillois, nous allons bientôt remettre au goût du jour la course des forts des Halles dans le quartier des Abattoirs.

Nous continuerons à favoriser la création de nouvelles unions commerciales.. Depuis 2001, nous avons favorisé la naissance des associations de commerçants dans la rue de la Clef, dans la rue Jules Guesde, dans le secteur de la Treille, autour du Boulevard des Ecoles, dans les rues Grande Chaussée et Chats Bossus, et bientôt dans la rue Saint Sébastien.

Sachez que notre soutien aux opérations est équitablement réparti. Toutefois, un effort particulier sera réalisé en faveur des associations de commerçants lorsqu'elles sont nouvellement créées ou situées en zones urbaines sensibles. Je veux citer l'action que nous avons menée en faveur du centre commercial Concorde Faubourg de Béthune.

C'est ce qui explique également nos efforts et notre engagement pour que des associations de commerçants renaissent enfin au Faubourg de Béthune, aux Bois-Blancs et à Moulins.

En second lieu, autre axe important du P.L.A. : l'occupation du domaine public.

Notre premier objectif est de renforcer l'attractivité des activités commerciales et artisanales sur le domaine public.

Durant plusieurs mois, en étroite concertation avec les cafetiers et restaurateurs lillois, nous avons élaboré une nouvelle réglementation et une nouvelle tarification des terrasses dans un réel souci d'équité et de meilleure lisibilité ; une charte de qualité des terrasses est également intégrée dans le P.L.A..

Ainsi, nous favoriserons le développement des terrasses de qualité, facteur de vie festive mais à la condition qu'elles soient respectueuses de l'environnement, notamment en matière de propreté et d'esthétique.

En outre, pour que les interventions des artisans du B.T.P. se déroulent dans les meilleures conditions, différents principes sont énoncés dans une Charte Chantier Qualité incluse dans le P.L.A..

.../...

Il s'agit non seulement de renforcer l'information des commerçants avant la mise en place d'un chantier dans leur rue, mais aussi de faciliter les démarches administratives afin de permettre aux entreprises du bâtiment de raccourcir les délais de mise en œuvre de leurs chantiers.

Madame le Maire, chers collègues, nous avons devant nous quatre années pour démontrer que l'association de partenaires engagés autour d'un plan d'action particulièrement ambitieux - Monsieur Pierre de SAINTIGNON l'a souligné- constitue le moteur d'un développement commercial et artisanal harmonieux dans tous les quartiers lillois.

Je conclurai en m'adressant aux Lillois. La Ville et ses commerçants se dépensent sans compter pour les Lillois. Que les Lillois dépensent, oserais-je dire, sans compter chez nos commerçants et artisans, ce qui contribuera au renforcement de l'attractivité et de la notoriété de notre ville. La prospérité ainsi engendrée permettra davantage encore de solidarité.
Merci.

Madame le Maire - Merci.

Madame CARLIER.

Mme CARLIER - Madame le Maire, chers collègues, Mesdames et Messieurs, comme l'a évoqué Pierre de SAINTIGNON dont je veux évoquer ici l'efficacité avec laquelle il a présidé le comité de pilotage de ce P.L.A., j'ai également apprécié la qualité des échanges et du travail avec les acteurs du commerce et plus particulièrement du commerce non sédentaire, c'est-à-dire des marchés lillois.

Les marchés de plein air sont des lieux de vie, riches d'échanges, de brassages socio-culturels, de moments de convivialité, parfois même de fêtes.

L'animation qu'ils suscitent au cœur des quartiers et le véritable service de proximité qu'ils apportent sont fortement attendus chaque semaine par les riverains. Je pense notamment aux personnes âgées ou isolées pour qui c'est un peu le monde du commerce tout entier qui se déplace à leur porte ou au pied de leur immeuble.

Le commerce non sédentaire, c'est aussi une offre commerciale et artisanale qui s'implante ponctuellement là où le commerce habituel n'a pas pu se fixer.

L'offre des marchés peut également compléter harmonieusement celle du commerce sédentaire environnant.

Alors, on peut voir l'activité battre son plein et marquer un moment fort et structurant pour la vie économique et sociale du quartier.

Les marchés sont donc nécessaires à la vie de nos quartiers. Ils ont fait l'objet d'une réflexion particulière dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Action pour le développement du commerce, de l'artisanat et de services que nous vous proposons ce soir.

Ce programme d'action ambitieux pour nos marchés n'aurait pu se faire sans la participation active des principaux représentants des commerçants non sédentaires à Lille.

J'en profite pour remercier Monsieur Jacques DELGRANGE, Président Adjoint du Syndicat Scarpe Escaut des Commerçants non sédentaires du département du Nord, et Monsieur Jean FORET, Président du Comité de Défense et d'Entraide des commerçants non sédentaires.

.../...

Je tiens également à souligner la qualité de l'investissement et du travail des services municipaux, et en particulier de Christian CRINDAL et d'Anne-Sophie LANQUETIN.

Grâce à toutes ces forces vives, il est désormais inscrit dans le P.L.A. Commerce et Artisanat un axe « promotion des marchés de plein air ».

Son objectif est de bâtir les conditions optimales du développement du commerce non sédentaire à Lille et de les mettre en œuvre.

Pour cela, nous engagerons après l'été 2003 les travaux de mise aux normes européennes de l'ensemble des marchés. Un budget spécifique d'investissement de plus de 750.000 est prévu pour les années 2003 à 2007. Des bornes de distribution électrique seront installées.

Le projet a été soumis à la concertation de tous les commerçants non sédentaires de la ville. Ces bornes leur permettront de respecter les normes sanitaires et d'hygiène qui s'imposent à leur activité.

Elles auront aussi pour avantage d'éviter l'utilisation de groupes électrogènes bruyants et polluants.

Cette année également, nous élaborerons une nouvelle réglementation des marchés.

La concertation des commerçants est en cours. L'objectif est de construire un nouveau cadre cohérent pour le bon exercice de leur activité.

Par ailleurs, notre souhait le plus vif est de valoriser les petits marchés parce qu'ils participent activement à l'animation et au lien social du quartier.

Il nous faut aussi conforter la vocation alimentaire des marchés. Le panier du consommateur doit pouvoir contenir l'ensemble des produits alimentaires de consommation courante.

Des efforts importants seront faits en matière d'animation et de communication. Les lieux des marchés, les jours, les horaires, leur accessibilité doivent être connus de chacun.

Des animations régulières, festives et commerciales créent aussi de l'attractivité. On le voit avec la Semaine des marchés, la Semaine du goût à Pellevoisin, Fives, Place Sébastopol, Hellemes, et à Wazemmes, où sont proposés dégustations, jeux, tombolas, orchestres.

Enfin, nous agirons en faveur d'un environnement urbain adapté, à savoir une signalétique d'accès claire, la qualité de la voirie et du mobilier urbain.

Aujourd'hui, toutes les conditions, qu'elles soient techniques ou relationnelles, sont réunies pour passer au stade de la concrétisation de l'axe promotion des marchés. Je suis persuadé que la mise en œuvre de nos objectifs communs se déroulera sous les mêmes auspices.

Mes chers collègues, je vous remercie de votre attention.

M. de SAINTIGNON - Mes chers collègues, deux phrases pour dire merci aux élus et à tous les partenaires de ce Plan d'avoir bien travaillé tous ensemble à la construction d'un objectif ambitieux pour notre ville.

Nous nous étions donné deux challenges au début de ces travaux.

....

D'abord de construire un programme ; ensuite, de construire un budget.

Construire un programme, se fixer des objectifs ambitieux pour le développement du commerce et de l'artisanat.

Construire un budget, c'est-à-dire contribuer au financement d'un projet en abandonnant un peu ses souverainetés à la porte de ce projet. Et nous sommes parvenus au résultat que nous nous étions fixé puisque tous les partenaires que j'ai cités contribuent au financement partie recettes de ce programme qui s'affiche maintenant, trois fois supérieur en budget chaque année au P.L.A. précédent, avec un objectif de renforcer le pôle d'excellence du commerce à Lille, de maintenir haut et de développer les services à la population jusque loin au fond de nos quartiers, et accroître la création et la transmission d'entreprises, et nous aurons une action peut-être plus soutenue là aussi en direction des quartiers les plus populaires de notre ville.

Voilà, Madame le Maire, je voulais vous remercier en vous proposant d'adopter ce Plan d'action qui a été longuement et patiemment construit au cours de cette année.

Madame le Maire - Merci beaucoup.

Monsieur RICHIR.

M. RICHIR - Nous nous réjouissons de la présentation ce soir de ce Plan d'Action pour le Commerce, l'Artisanat et les Services, en saluant le fait que, progressivement, se sont intégrés à ces politiques l'Artisanat et les Services qui sont aujourd'hui une des modalités de l'action commerciale.

C'est effectivement un secteur extrêmement important du point de vue de l'emploi, avec 20.000 emplois, et on sait aujourd'hui que c'est une des réserves potentielles de création d'emplois particulièrement importante.

Ainsi, s'affirme plus que jamais la vocation marchande et commerciale de Lille qui, malgré une offre qu'on peut parfois qualifier de pléthorique en grandes surfaces commerciales en périphérie sait garder un dynamisme important et même attirer de nouveaux publics puisqu'on peut penser que la zone de chalandise du centre de Lille en particulier ne cesse de s'accroître.

Nous soutiendrons donc ce Plan Local d'Action mais apporterons quelques éléments de proposition et d'analyse.

L'un purement technique, à savoir que ce Plan Local d'Action est muni d'un comité de pilotage. 21 acteurs du commerce y siègent représentant 11 institutions liées au commerce. 3 élus de la Majorité. Il y a une offre de service, l'Opposition qui porte un intérêt évident à ce sujet ne verrait que d'un bon œil d'apporter sa contribution à ce fonctionnement. Je crois qu'il faut 4 élus pour que l'Opposition soit représentée, en tout cas, nous lançons une proposition de service en la matière.

Dans le P.L.A., vous évoquez quelques actions en cours, puis vous recensez un certain nombre d'axes. Je ne vais pas tous les passer en revue, mais quand même rappeler quelques réflexions sur certaines actions en cours.

Vous évoquez la création d'une nouvelle centralité à Fives. On ne peut que s'en réjouir. C'est vrai qu'on avait tendance à croire que le nouveau centre de Fives était une Arlésienne puisque, j'ai regardé hier soir, dans les projets D.S.Q. des années 90-91, on évoquait déjà le centre de Fives. Là, j'ai le sentiment qu'on touche au but, donc tant mieux. On peut d'ailleurs saluer le dynamisme des commerçants qui, contre vents et marées, après avoir résisté au chantier du métro, au chantier et à

.../...

l'arrivée d'Euralille, à la voie rapide, ont réussi à survivre et pour un certain nombre d'entre eux à faire preuve d'un grand dynamisme, ce qui montre à quel point on peut trouver chez ces hommes et ces femmes qui ne comptent ni leur peine, ni leur temps, des ressources insoupçonnées.

Vous évoquez à Lille-sud le Faubourg des Modes. Si cela marche, tant mieux, on s'en réjouira, mais nous sommes un peu sceptiques sur ce projet. Non pas parce que nous pensons que les habitants du Faubourg des Postes et de ce secteur ne puissent pas développer ce projet, mais parce que nous pensons que le volontarisme a parfois des limites et que s'il n'y a pas déjà sur place des éléments à partir desquels on peut déclencher un projet, c'est parfois difficile à développer.

Ceci étant, si cela marche, on ne pourra que s'en réjouir, mais nous sommes un peu sceptiques quand même.

Au niveau de Wazemmes, vous évoquez le projet des Halles. On ne reprendra pas les débats qui ont eu lieu. Toutefois, en insistant sur un point précis, quand on se promène à travers certaines villes d'Europe, on se rend compte que les halles qui marchent le mieux sont souvent celles qui savent rester le plus transparentes et qui s'ouvrent entièrement. Pour acheter dans des halles, c'est d'abord le plaisir de l'œil qui précède le plaisir du nez avant le plaisir du palais.

Quand vous allez voir les grands marchés de Barcelone, de Bologne, de Florence, de Rome, on constate l'importance de cette visibilité. Et c'est assez paradoxal que, alors qu'on a des marchés de plein air, dans les halles, on ne voit pas de l'extérieur ce qui se vit à l'intérieur, ce qui fait qu'il n'y a pas nécessairement d'appel à entrer. C'est un point purement technique.

Sur la rue Colbert, vous évoquez des projets commerciaux innovants pour revitaliser cette rue. Ils ne sont pas dans ce texte, j'imagine que c'est parce que vous allez y travailler et y réfléchir, mais là aussi, on voit bien les limites du volontarisme. Un effort a été fait pour créer un marché Place Catinat, et on voit bien qu'on peut se mobiliser, se battre beaucoup, et pour autant, cela ne marche pas à tout coup parce qu'il faut qu'il y ait derrière une demande, une réalité, et ce n'est pas toujours évident.

Sur le Programme d'Action, je relèverai simplement quelques points.

Dans l'axe 2, vous évoquez le dynamisme des unions commerciales. Bien entendu, nous les saluons, nous savons combien ces hommes et ces femmes qui travaillent dans ces entreprises, encore une fois sans compter leur peine, jouent un rôle important d'animation dans la ville, et on ne peut qu'espérer la création d'un Office du Commerce et de l'Artisanat, véritable pendant à l'Office du Tourisme. Ce seraient deux locomotives tout à fait essentielles pour le développement de notre ville.

Dans l'axe 3, vous évoquez l'extension du centre-ville. Il faut s'arrêter un peu sur ce centre-ville lillois qui est assez particulier, et d'ailleurs l'un des éléments peut-être les plus intéressants du Plan Local d'Action, ce sont en annexe les documents cartographiques sur les différents secteurs d'activité qui sont très intéressants. Quand on compare à d'autres villes, on se rend compte que ce centre-ville a cette particularité qu'il est probablement l'un de ceux où l'on trouve le plus de services tertiaires ayant vitrine sur rue, agences de voyages, banques, assurances, immobilier, qu'on ne trouve pas nécessairement dans un certain nombre d'autres grandes villes, mais on trouve également de nombreux services à caractère commercial, une hôtellerie cafés restaurants très important, et également la gare.

Peu de villes réunissent sur une aussi faible surface, 200 hectares, autant d'éléments d'activité, et on comprend bien que cela génère des flux difficiles à concilier et parfois contradictoires, mais malheureusement bien souvent inévitables.

.../...

Il est clair que l'extension de ce centre-ville vers le Vieux-Lille et Wazemmes est tout à fait souhaitable pour arriver à terme à un centre ville qui aurait 400 à 500 hectares, ce qui est à peu près la surface d'un centre-ville comme Toulouse au niveau commercial.

On voit bien l'intérêt qu'il y a à cela, et donc l'intérêt de développer tout cela rue Nationale, rue Solférino, Place Philippe-Lebon, rue de Saint-André, etc... a aussi une incidence sur le stationnement, j'en reparlerai tout à l'heure.

Vous évoquez, et c'est une des propositions fortes des Unions commerciales, de certaines d'entre elles en particulier, le concept d'achat plaisir. On ne peut qu'y adhérer.

L'achat plaisir est défini -je me permets de rappeler la définition- comme un achat effectué dans des conditions optimales favorisées par un environnement de services qualitatifs favorables à l'acte d'achat même. Donc, l'achat plaisir ne doit surtout pas s'accompagner d'un accès galère -j'en reparlerai tout à l'heure.

Vous évoquez le multilinguisme. Je pense, nous l'avons déjà dit il y a plusieurs années, et on l'a repris plusieurs fois, qu'il faut accentuer, y compris dans les créations d'emplois et dans les programmes de la ville, la formation aux langues étrangères, et en tout cas la maîtrise de 1200 à 1500 mots de base. On sait aujourd'hui la pénurie de personnels possédant des bases de langues étrangères dans certains métiers en centre-ville.

Vous évoquez l'occupation du domaine public, et je crois que ce rappel est utile sur le contexte légal du domaine public. Il s'agit aussi d'une liberté fondamentale. En ce sens, on ne peut que vous inciter à la lutte contre les occupations sauvages du domaine public. Si nous soutenons l'action de nos amis commerçants, on doit pour autant réprimer l'apparition de panneaux publicitaires sur pied sauvages dans certains quartiers périphériques qui sont en plus une véritable limitation à l'accessibilité des handicapés, des personnes âgées, ou des personnes poussant des voitures d'enfant.

On voit aussi se développer dans certains quartiers des occupations illégales en particulier de marchands de légumes qui transforment les trottoirs en annexes d'épiceries avec l'apparition de palettes. Par exemple, aujourd'hui, la circulation rue Jules Guesde n'est plus acceptable pour les piétons. Cela devient aussi le cas rue Marquillies, Boulevard Victor Hugo, Boulevard Montebello. Il faut appliquer la loi, elle est la même pour tous.

Vous évoquez enfin à l'axe 8 l'amélioration de la qualité de la vie urbaine. J'insisterai sur un seul point, vous rappelez les grandes lignes de notre P.D.U., programme de déplacements urbains, et vous évoquez l'élaboration en cours d'un plan global de stationnement sur Lille avec prise en compte des particularités de chaque quartier ainsi que la création d'un comité d'observation du stationnement interne à la ville. Et vous dites : les capacités de stationnement existent, néanmoins leur exploitation peut encore aujourd'hui être optimisée.

Or, il faut bien dire aujourd'hui que nous assistons dans un certain nombre de lieux à une politique de réduction des places de stationnement. Je vous rassure, si tant est que vous ayez besoin de l'être, nous ne sommes pas des acharnés de la voiture en centre-ville, nous pensons même qu'une approche sereine, voire épicerienne, le plaisir de se promener en ville, repose sur le déplacement piétonnier pour pouvoir profiter pleinement de la ville.

Pour autant, est-il nécessaire, comme on le voit trop souvent aujourd'hui, de développer ce que j'appellerai une pédagogie de la souffrance ? C'est-à-dire d'infliger à certains automobilistes, dont certains sont contraints de se rendre en centre-ville, ne serait-ce que parce que toute une partie des services publics y sont concentrés, des attentes invraisemblables ou l'impossibilité de trouver des places de stationnement, ou des parcours tout à fait complexes.

.../...

Or, on assiste quand même bien aujourd'hui à une certaine réduction de l'offre, et il nous paraît important de se repencher sur cette question.

Vous évoquez, et on peut regretter que cela n'ait pas été fait avant, des signalétiques déficientes à la périphérie des villes. C'est vrai que quand on voit dans une ville comme Amiens, dès que l'on arrive sur le boulevard de ceinture, le fléchage des parkings avec le nombre de places disponibles, on se dit qu'on aurait pu y venir.

Quand on voit le développement en Allemagne, en Italie, de la formule « park and ride » qui s'est considérablement développée, on se dit que nos parcs relais font encore bien piètre figure.

Je prendrai l'exemple de la boucle parkings Printemps – Grand Place – Nouveau Siècle qui s'est développée, aujourd'hui, cette boucle, pour intéressante qu'elle soit, est souvent en dysfonctionnement. Par exemple pendant les trois semaines qui ont précédé Noël, en raison de bouchons au pied du parking du Printemps, et du fait que la Place Rihour était fort logiquement occupée par le Marché de Noël, cette boucle ne fonctionnait plus, et les véhicules qui se retrouvaient devant le parking du Printemps pour rejoindre ensuite les parkings de la Grand Place ou du Nouveau Siècle se retrouvaient bloqués avec des bouchons qui se répercutaient jusqu'à la place de la République et qui se transformaient en véritable enfer.

Donc, nous voterons ce P.L.A., mais je pense qu'il y a une contradiction flagrante à voter un P.L.A. pour le développement du commerce, de l'artisanat et des services, sans avoir encore un Plan global de stationnement et en le mettant seulement maintenant à l'ordre du jour pour les prochains mois, voire les prochaines années.

Peut-on en particulier organiser Lille 2004 sans avoir déjà réfléchi en amont à l'accueil des étrangers venant en voiture ? 100 millions de personnes habitent à moins de 4 heures de Lille, et on peut penser qu'une partie d'entre eux, que nous souhaitons accueillir, prendront leur voiture -n'en déplaise à certains- pour venir visiter notre ville.

Les grandes villes qui ont accueilli des manifestations similaires ont toutes développé des grands parkings à proximité.

Aujourd'hui, par exemple, quand vous regardez les parkings de Bruges, si on faisait le parallèle à Lille, c'est comme si nous organisions sous le Boulevard Jean-Baptiste Lebas un parking souterrain de 3000 places. Et on peut voir des exemplaires similaires à Amsterdam, Anvers, Luxembourg, Barcelone.

Nous voterons donc ce P.L.A., mais nous craignons aussi que, faute d'être accompagné d'une véritable politique de stationnement, et en particulier d'une réflexion sur le développement de parkings de première couronne, nous sommes condamnés à une certaine thrombose.

Il n'est pas impossible que la présence de vos alliés verts au sein de la Majorité vous amène à ralentir ou à freiner certains de vos projets. Dans ce pays, il ne peut pas y avoir de dictature de la « bien-pensance ». Nous pensons qu'il faut limiter l'accès à l'automobile en centre-ville. Pour autant, nous n'avons pas l'impression qu'il y ait, ni à Lille, ni ailleurs, de majorité pour interdire l'accès des villes aux véhicules automobiles ou pour faire de l'accès à ces centres villes une véritable souffrance, une véritable galère pour ceux qui doivent le faire.

A cette petite nuance, mais qui est tout à fait rattrapable en présentant dans l'année un plan global de stationnement, nous voterons ce Plan Local d'Action en faveur du Commerce, de l'Artisanat et des services.

.../...

Madame le Maire - Monsieur BERNARD.

M. BERNARD - Madame le Maire, nous disposons avec l'ancien plan local d'action 1998-2001 d'une expérience solide. Je pense que la première des choses est effectivement de faire le bilan d'un certain nombre de réalisations mais aussi d'un certain nombre d'actions qui n'ont pas été réalisées, en particulier le deuxième axe concernant l'amélioration de la qualité de la vie urbaine où six actions sont réservées à l'état de projets.

Cela nous informe aussi sur la nouvelle planification commerciale et l'extension des zones de chalandise que vous nous proposez et dont la périphérie a été relativement peu bénéficiaire dans le cadre du premier plan.

La vision de ce plan est véritablement exhaustive, on ne peut le nier. Il n'empêche qu'il y a un certain nombre d'actions aléatoires sur lesquelles il faut donner un peu plus de crédibilité. Je citerai juste pour mémoire le Faubourg des Modes.

On a parlé également des marchés de plein air mais nous constatons que trois sont en train de mourir et qu'il faut véritablement mener une action de proximité importante pour que ces marchés puissent vraiment être pérennisés, même si un marché comme Caulier est établi sur un ancien cimetière, je ne veux pas y voir un symbole.

Je crois aussi qu'il faut bâtir une spécialisation concernant les Halles de Wazemmes. Je n'ai pas trouvé de mention concernant la spécificité bio qu'on évoquait à une certaine époque.

A ce stade, je voudrais souligner la responsabilité qu'il y a du développement d'un certain nombre de centres commerciaux qui ne sont pas évidemment sans influence sur la zone de chalandise du centre-ville. Nous avons d'ailleurs à proximité du centre-ville la plus grosse friche commerciale, dans une des rues les plus fréquentées et les plus chères de France, depuis six années. Avec mes collègues, nous en avons un peu ras-le-bol de ces sagas commerciales où les spéculateurs sont les rois. Nous avons eu Les Nouvelles Galeries en son temps, les Galeries de l'Opéra et désormais la rue de Béthune avec une nouvelle dent creuse qui nous guette.

Et je ne crois pas que les aménagements artistiques prévus soient une réponse suffisante à ce type de problème.

Dans le même temps, les hyper et les supermarchés sont passés, entre 1988 et 1999, de 68 à 118 dans l'arrondissement de Lille, tout ceci au détriment du petit commerce indépendant.

Au titre de l'achat plaisir, vous essayez de promouvoir Moneo qu'un certain nombre d'associations de consommateurs trouvent cher, peu sécurisant voire une menace pour la vie privée. C'est une donnée qu'il faut prendre en compte quand on propose ce genre de chose.

Troisième axe : au-delà même du plan d'action commerce, il y a des mesures d'accompagnement qui sont tout à fait importantes et significatives à mener.

On cite de manière récurrente les problèmes d'éclairage. Depuis combien d'années la rue de la Monnaie par exemple demande à ce que l'éclairage soit mis à son intensité normale pour justement faire reculer cette insécurité ou le sentiment d'insécurité et pour aider à la visibilité dans ces quartiers.

.../...

Justement, l'insécurité, autre environnement à prendre en compte, non seulement la petite délinquance, mais les tags et le nouveau phénomène de gravage des vitres que subissent les commerçants où là évidemment la Mairie ne peut pas apporter de réparations, et non seulement elle n'apporte pas de réparation mais en plus elle interdit les rideaux de protection qui pourraient empêcher ce type de phénomène.

Troisième phénomène d'environnement, le stationnement qui est le principal souci des commerçants, il est tout à fait légitime quand la clientèle du centre-ville est composée pour deux tiers d'extérieurs aux Lillois, dont un certain nombre de Belges et de Britanniques. Quand on invite des gens chez soi, on s'inquiète d'abord de savoir si on a la possibilité de les recevoir.

Depuis la réalisation du parc Opéra, on court véritablement à Lille après les besoins et dans ce plan il y a une offre accrue de parcs mais elle est en contradiction avec le plan de déplacements urbains.

Parallèlement, des suppressions de places en surface se multiplient, on parle de supprimer également les places sur la façade de l'Esplanade alors qu'on pourrait envisager par exemple la création de parkings silos dans l'ancien parc Piazza qui se situe rue Nationale et qui est inutilisé depuis plus de dix ans.

Quatrième et dernier élément, évidemment, la propreté qui est le principal souci du chaland et qui est aussi le moteur d'attraction des touristes. Donc un élément aussi sur lequel il faut porter toute son attention.

Et il ne faudrait pas que ce label touristique –ce n'est pas non plus évoqué dans ce plan d'action- soit un alibi pour l'ouverture des commerces le dimanche car vous savez très bien que cette concurrence est tout à fait faussée avec un certain nombre de grandes surfaces qui opèrent l'ouverture le dimanche.

En conclusion, je dirai que nous sommes soucieux de la vocation marchande de Lille, qui est une vocation multi-séculaire, mais, compte tenu d'un certain nombre d'inquiétudes que je viens de formuler, nous nous abstiendrons sur ce plan.

Madame le Maire - Merci.

Monsieur de SAINTIGNON.

M. de SAINTIGNON - Madame le Maire, juste deux ou trois réactions extrêmement rapides.

Monsieur BERNARD, le bilan a été fait, il est même à l'origine des discussions sur le nouveau PLA commerce. Alors, dans un bilan, il y a des choses positives, il y a des choses négatives, il y a des choses faites et des choses non faites. C'est bien l'idée même que nous avons en observant nos politiques de partir des enseignements que nous tirons du plan précédent pour construire le suivant. Première chose.

Deuxième chose, de manière anecdotique, sur la rue de la Monnaie, rue de qualité, rue parfaitement éclairée, on n'a pas du tout l'intention d'y revenir pour le moment.

Monsieur RICHIR, vous avez fait une contribution que je considère à la fois pertinente sur la plupart des points et en tout cas très utile à la construction et au fonctionnement de notre plan local d'action sur le commerce et l'artisanat.

.../...

Il y a toute une série d'interrogations dans votre intervention : le Faubourg des Modes, vous l'avez d'ailleurs très bien dit, c'est un rendez-vous qui est pris. Nous allons engager de manière opérationnelle notre action au Faubourg des Modes et j'y crois autant que je croyais à Eurasanté en son temps dans un autre style.

L'objectif est bien d'amener une dynamique dans la rue du Faubourg des Postes comme nous avons su amener une dynamique dans la rue Gambetta notamment et de tirer la ville loin, y compris au-delà de certaines frontières naturelles qui séparaient un quartier du reste de la ville.

Sur les Halles de Wazemmes, vous avez raison mais nous ne sommes pas, malgré tout, en Espagne, nous ne sommes pas dans un contexte où l'ouverture tous azimuts est possible. Mais rassurez-vous, premièrement, les opérations de réhabilitation prévoient des baies vitrées et des fenêtres partout et, deuxièmement, il n'y aura pas un seul étal qui sera au-dessus de 1m50, c'est-à-dire qu'en tous points des halles, nous aurons une vue sur l'ensemble des halles. Donc, nous rentrons à la fois sur tout l'espace des halles mais aussi, lorsque nous serons à l'extérieur, au travers des baies vitrées, puisque nous ne pourrons pas monter au-dessus de 1m50.

Sur Colbert, ce sont des études, comme d'ailleurs nous en aurons un certain nombre sur d'autres lieux et, pour le reste, vous avez marqué toute une série de points sur lesquels nous serons attentifs tout au long du fonctionnement de ce plan.

Dernier point : vous avez regretté que le programme de stationnement et le PDU ne soient pas complètement synchrones avec le PLA commerce que nous adoptons ce soir et je vous remercie de votre vote.

D'abord, on travaille depuis un an et demi sur ces questions. Les choses avancent relativement vite, cela prend un peu de temps mais il est nécessaire que cela prenne un peu de temps pour que l'ensemble des facteurs soient pris en considération. Il est clair que tout cela fonctionne en parfaite harmonie, à la fois parce qu'on se parle et qu'on travaille ensemble, qu'on travaille de mieux en mieux ensemble, et ensuite parce que les trois éléments sont évidemment interdépendants les uns des autres.

Vous avez fait allusion à Bruges. Je comprends pourquoi vous l'avez fait sur le stationnement mais je ne rêve pas que notre ville soit à l'image de Bruges, une ville qui soit plus une ville musée et qui ne serait pas justement traversée, comme vous y avez fait allusion, avec les modérations qui sont les nôtres mais avec en même temps la possibilité que nous avons de passer partout dans la ville.

Enfin, dernier point, vous avez fait allusion à des alliés Verts dans le cadre de ce travail. Eh bien oui, je peux vous confirmer que nous progressons à grandes enjambées avec nos amis Verts.

Madame le Maire - Je voudrais remercier très vivement Pierre de SAINTIGNON, Jacques MUTEZ et Martine CARLIER pour ce travail qui a été mené très longuement avec l'ensemble de nos partenaires, je ne les cite pas à nouveau.

Nous montrons, par ce deuxième PLA commerce, la place qu'est pour nous celle du commerce, de l'artisanat et des services dans notre ville. Je n'y reviens pas.

J'ai entendu ce qui a été dit sur le stationnement et les déplacements, ce sera, ne vous inquiétez pas, un des prochains dossiers qui viendront au Conseil Municipal. Il n'est pas facile de changer les déplacements dans la ville et de faire un plan de stationnement qui prenne en compte notre volonté de limiter la voiture dans le cœur de Lille, tout en la laissant présente pour les raisons que vient de citer Pierre de SAINTIGNON.

.../...

En tout cas, je me réjouis de ce travail qui a été réalisé dans une large concertation avec l'efficacité et l'énergie que chacun connaît à Pierre de SAINTIGNON, et je l'en remercie tout particulièrement. Je le dis également à Jacques et Martine, enfin, il y a toujours un pilote dans l'avion.

Merci beaucoup.

Je mets aux voix le PLA Commerce.

Pour : l'ensemble du Conseil Municipal à l'exception du Front National

Abstention : le Front National

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Monsieur PECHARMAN, vous souhaitez intervenir sur le dossier nouvelles technologies.

Vous pouvez essayer de dire quelques mots ?

03/30 - Technologies de l'information et de la communication - Dossier Eur@cité - Projet Lille ville numérique.

M. PECHARMAN - Bien entendu.

Madame le Maire - Comme la dernière fois vous m'aviez dit cela et que cela a duré longtemps quand même ...

M. PECHARMAN - J'ai déjà fait plein de coupes franches dans mon texte.

Madame le Maire - Vous êtes formidable. Allez-y. Effectivement, formidable est un bien grand mot ... Je suis fatiguée ... excusez-moi d'avoir été aussi aimable ...

(rires)

M. PECHARMAN - Je suppose qu'une fois n'est pas coutume ...

Madame le Maire, nous abordons ici un dossier capital pour l'avenir de nos villes.

Nous sommes d'accord avec la première partie de votre délibération, à savoir que si nous ne voulons pas que nos concitoyens restent à la traîne en matière de nouvelles technologies, nous devons nous donner les moyens de leur faciliter l'accès physique et intellectuel au monde numérique.

Le principal axe posé ce soir est la création de deux pôles numériques sur Lomme et les Bois Blancs.

Cette délibération appelle plusieurs remarques du groupe Front National.

L'objectif de Lille ville numérique est ambitieux si l'on en croit les moyens mis en œuvre. Mais quelle sera notre crédibilité si nous ne repensons pas notre vitrine numérique, je parle bien entendu du site Internet de la Ville qui est loin d'être un exemple du genre.

Outre un contenu relativement pauvre, une navigation bien mal aisée, l'internaute et plus encore le néophyte ne sait pas bien par quel lien passer pour atteindre l'objet de ses recherches.

.../...

Plus grave, le site donne la possibilité de laisser des messages en ligne.

Ayant remarqué une faute d'orthographe sur mon nom dans la page des Conseillers Municipaux, j'ai envoyé un mail parfaitement identifié pour signaler l'erreur au mois d'octobre. A ce jour, personne n'a daigné ni me répondre, ni corriger la faute.

Même si cette anecdote, c'est vrai, ne prête pas à conséquence en soi, elle démontre le peu de sérieux dans la tenue du site.

Je crois pour ma part que la réactivité doit être le maître-mot d'un portail numérique, surtout celui de la capitale régionale.

Pour conclure sur le site Internet, il donne l'impression de ne pas avoir été conçu d'un bloc mais d'être constitué de rajouts successifs qui le rendent peu performant.

Si la Commune veut réellement s'engager dans une démarche innovante et exemplaire, son site est à refaire d'urgence.

La création de cybercentres par contre pêche par son manque de dynamisme. En effet, cela ne concerne que deux lieux alors que nous devrions multiplier les sites et ne pas nous contenter d'encadrer le futur parc Euratechnologie.

L'équipement matériel nécessaire devient réellement obsolète et ses prix s'écroulent au rythme de l'arrivée sur le marché des technologies les plus récentes.

Mais s'il s'agit de mettre du matériel à disposition pour découvrir le monde multimédia, même le bas de gamme d'aujourd'hui est surpuissant pour une utilisation grand public. Nous pensons qu'il vaut mieux diffuser au maximum en ville les accès que d'en privilégier deux suréquipés.

De ces constatations découle aussi que la passation de marchés pour du matériel et plus encore pour du service informatique est de moins en moins simple. L'extrême diversité des compétences, la fragilité de certaines start up en font un domaine où le meilleur côtoie le pire à n'importe quel prix.

En bref, bien conscients que les NTIC ne doivent pas devenir les mots magiques qui justifient n'importe quelle dépense à l'instar parfois de la culture, le groupe Front National souhaite, avec ces quelques réserves, voter pour cette délibération.

Merci.

M. de SAINTIGNON - Mes chers collègues, sur le site, on a encore des marges de progrès, cela est incontestable.

Madame le Maire - Je mets au vote la délibération 03/30.

Pour (unanimité)

Adopté.

Je donne la parole à Patrick KANNER pour quelques mots.

.../...

Chemise n°16

Rapporteur : Monsieur KANNER,
Adjoint au Maire
en l'absence de Madame CAPON

ECOLES

03/79 - N.T.I.C. en milieu scolaire et périscolaire - Partenariat avec la Maison Régionale X 2000.

Adopté.

Madame le Maire, mes chers collègues, Madame CAPON aurait été heureuse d'entendre ce dernier propos puisque nous allons investir sur les enfants en matière informatique. C'est l'occasion rêvée de pouvoir faire le bilan que vous aurait fait Madame CAPON si elle n'avait dû nous quitter plus rapidement que prévu.

La Ville de Lille, en partenariat avec l'Education Nationale et la Maison Régionale X 2000, a organisé le samedi 7 décembre 2002 une fête remarquable de l'informatique dans les écoles publiques de la ville de Lille.

29 écoles élémentaires et une école maternelle se sont déclarées volontaires pour participer au projet, projet qui permet de mettre en valeur, mes chers collègues, les investissements de la Ville depuis de nombreuses années dans les écoles primaires et maternelles de notre cité.

Je vous rappelle le chiffre que vous aurait donné Madame CAPON, à savoir 609 793 euros d'investissement entre 1998 et 2002, et cela va continuer en 2003.

Les élus de quartiers, Présidents et Conseillers, ont été invités à honorer de leur présence cette première fête de l'informatique dans les écoles de leurs quartiers qui y participaient.

Nous avons ainsi rassemblé un grand nombre d'écoles mais aussi et surtout d'élèves, de parents, d'élus, d'autorités de l'Education Nationale, d'enseignants, pour montrer en fait que nos enfants étaient capables, dans le cadre des NTIC, de pratiquer la bureautique, le traitement de texte, l'expression écrite, le temps de l'apprentissage sur logiciels, etc ... et aussi bien sûr de savoir manier les liaisons Internet puisque maintenant nos écoles sont très largement branchées sur ce nouveau mode de communication.

Je tiens à dire, Madame le Maire, mes chers collègues, qu'un point presse a été organisé à la suite de cette journée à l'école Michelet avec Monsieur DUNOYER, Inspecteur d'Académie, qui est venu là conforter notre démarche.

Pour cette première initiative de la Ville, l'organisation sous forme de journée portes ouvertes a plu aux parents qui ont ainsi pu entrer dans l'école et ce n'est pas un mince symbole en la matière et de pouvoir vivre avec leurs enfants un moment de temps scolaire.

Rendez-vous est donc bien pris pour une seconde édition de la fête de l'informatique, avec peut-être plus d'écoles participantes, sachant que le matériel en tant que tel fourni par la Ville est reconnu manifestement pour être performant et pour permettre ainsi aux enfants de montrer aux enseignants et aux parents leurs compétences face à l'utilisation de l'outil informatique avec encore plus largement l'accès aux nouvelles technologies.

L'action sera donc pérennisée. La date sera peut-être simplement reportée au deuxième trimestre, à la fin du deuxième trimestre, à la demande des enseignants, de manière que les élèves aient davantage de temps pour mieux s'approprier l'outil informatique sur le plan technologique et peut-être pour mieux montrer leurs compétences en la matière.

..../...

Je pense que c'est un investissement tout à fait remarquable qu'il fallait souligner, ce que je fais au nom de Madame CAPON, chère Madame le Maire.

Madame le Maire - Merci infiniment, mon cher Monsieur KANNER.

Nous progressons avec les enfants et les jeunes et c'est bien.

03/80 - Désaffection scolaire de l'école Mme de Sévigné, 4 rue Léon Tolstoï à Lille - Décision.

03/81 -Entretien des écoles primaires lilloises - Appel d'offres.

Adoptés.

Madame MERLIN va nous dire quelques mots sur son travail sur la parentalité.

Mme MERLIN - Madame le Maire, chers collègues, Mesdames et Messieurs, je vous présente ce soir le travail de la délégation Famille, aides aux parents, relations entre les générations que vous m'avez confiée, Madame le Maire, voilà bientôt deux ans et au terme du premier exercice budgétaire de cette délégation, c'est-à-dire l'exercice 2002.

Je tiens à remercier tout de suite les services : le service Enfance, le service du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, le CLSPD, le service Politique de la ville.

Je vais exposer rapidement la démarche entreprise, revenir brièvement sur la notion de parentalité, donner quelques exemples d'actions associatives et enfin des pistes de travail.

La démarche a été d'abord d'aller à la rencontre des acteurs de terrain et de bien cerner les enjeux de la parentalité. Dans ce sens, le groupe de travail « parentalité » du CLSPD, dont vous m'avez confié l'animation avec Monsieur VICOT, a réalisé un diagnostic sur la question.

Je rappellerai rapidement l'historique de ce diagnostic.

Ce travail a été impulsé dans le précédent mandat par Jean-Pierre LEROY, Conseiller Général, dans le cadre du CCPD. Une convention a été signée entre la Ville de Lille et l'IUT carrières sociales de Lille 3 pour mener cette étude dans le but de mieux appréhender le terme de parentalité et les actions qui s'y réfèrent.

L'étude a été faite à Lille et a porté sur les « représentations » comme disent les sociologues de la fonction parentale : enquêtes auprès des parents, des jeunes et d'associations, entretiens avec des enseignants, des juges, policiers et travailleurs sociaux ont constitué la matière de ce travail.

Par ailleurs, neuf conférences ont eu lieu en mairie dans le cadre du CLSPD avec des acteurs associatifs et des universitaires. Ces conférences sont venues alimenter la réflexion. Je citerai parmi les interventions celles de Juliette Campagne de l'association Lis avec moi, de Geneviève Filly d'ARPEJ (Association Rencontre Parents et Jeunes), d'universitaires, Françoise Dekeuver-Desfossez sur la réforme du droit de la famille, et en mai dernier, Laurent Mucchielli, sociologue et historien, sur l'état du débat public sur l'insécurité et sur son rapport intitulé Familles et Délinquances.

Ce travail a été achevé en décembre 2002 et a débouché sur un rapport intitulé « La parentalité : une affaire d'Etat ? » qui sera présenté prochainement au groupe parentalité du CLSPD et, je l'espère, sera édité pour être diffusé plus largement.

Je n'en dirai pas davantage aujourd'hui, laissant le soin aux auteurs, Colette Lamarche, Pascale Lefranc et Michel Bughin, d'en présenter prochainement le contenu et les conclusions.

.../...

Cette étude représente pour nous un précieux outil d'analyse pour mieux concevoir l'aide qu'il convient d'apporter aux parents et agir de manière cohérente.

Nous poursuivrons cette année un cycle de conférences dans le même cadre, celui du CLSPD, la parentalité étant un axe très important de la prévention.

Mais de quoi s'agit-il quand on parle de parentalité ?

Je vais quand même donner les quatre axes définis par les chercheurs en sciences sociales sur la parentalité.

Un axe que les chercheurs appellent l'axe de l'exercice et de tout ce qui tourne autour du juridique, on devient parent par la filiation et l'état civil.

Un axe qui s'appelle l'expérience qui tourne autour de l'aspect psychologique des choses.

L'axe de la pratique de la parentalité qui tourne autour de ce qui s'appelle aussi le parentage, le maternage et le paternage. Tout ce qui est actions concrètes au quotidien avec les enfants.

Et enfin, quatrième axe, l'axe de l'insertion sociale qu'ils appellent les ressources, insertion sociale et socio-économique des familles, qui semble extrêmement important.

La parentalité suscite des analyses et des approches très différentes : pour les uns, il s'agit de dénoncer la « démission » des parents en leur faisant porter toute la responsabilité : que les enfants échouent à l'école ou se livrent à des incivilités. L'attitude qui en découle est la stigmatisation des parents en difficulté et la seule réponse est la sanction. Pour notre part, il s'agira de prévenir, d'aider les parents désemparés, de les soutenir, de les accompagner. Il ne s'agira pas non plus de leur apporter la bonne parole ou la recette infaillible pour être de bons parents mais de les aider à trouver des solutions par eux-mêmes.

Cette philosophie est partagée et mise en œuvre par de nombreux acteurs institutionnels et associatifs. Nous souhaitons soutenir les actions associatives existantes, les rendre davantage visibles et, dans la mesure du possible, aider à leur pérennisation et enfin accompagner les projets.

La Ville de Lille, au titre de ma délégation, du CLSPD, de la politique de la ville ou encore du contrat enfance contribue au financement de nombreuses actions relevant de l'aide aux parents.

Parmi ces dizaines d'actions, je citerai ce soir ARPEJ, Association Rencontre Parents et Jeunes, qui anime des groupes de parole de parents à Lille depuis dix ans déjà et touche environ 500 parents par année avec plus de 2 000 entretiens individuels ou familiaux. Temps Fort qui mène une action auprès des parents dans deux collèges lillois, Mme de Staël et Boris Vian.

Enfin, dans le domaine de la petite enfance, il existe des lieux d'accueil parents/enfants, cinq en tout à Lille, (par exemple, ARPE à Moulins), des ateliers parents/enfants qui permettent des activités de type éveil musical ou théâtre avec les parents et les enfants. Je citerai également le Fil d'Ariane, structure municipale thérapeutique qui effectue depuis également une dizaine d'années un travail remarquable de prévention et de soins des troubles, dans l'exercice de la fonction parentale. Il s'agit là d'un lieu unique en France.

Les centres sociaux et maisons de quartiers investissent également beaucoup ce champ d'action.

.../...

Cette thématique est transversale et mobilise beaucoup d'autres élus : Stéphanie BOC-QUET pour les lieux d'accueil parents/enfants, Françoise HENAUT pour un accueil et un accompagnement des femmes victimes de violences conjugales mis en œuvre par le CIDF.

Avec Yveline REDLICH, nous avons soutenu la création d'un spectacle « Où sont nos parents ? » réalisé par la troupe « Tous azimuts » qui sera présenté le 13 février au Théâtre Massenet devant un public de professionnels du champ médico-social. Il s'agit d'un outil de réflexion et d'échange à destination des parents pour leur permettre d'échanger sur la parentalité, la maltraitance et la bien-traitance.

Cette présentation rapide vous montre que l'aide aux parents mobilise beaucoup d'énergie associative et que cela nécessite un travail transversal, en partenariat et en réseau.

Nous continuerons cette année à allier réflexion et actions en nous appuyant sur le dynamisme et les compétences des associations qui mènent déjà des actions dans ce domaine, en soutenant et en accompagnant les nombreux projets associatifs qui émergent.

Je vous remercie.

Madame le Maire - C'est effectivement un axe majeur à la fois d'éducation mais aussi dans la prévention de la violence et dans la lutte contre l'insécurité. Nous avions encore des progrès à faire à Lille et je me réjouis du travail qui est engagé aujourd'hui avec l'ensemble des acteurs, les autres acteurs institutionnels et les acteurs associatifs, comme vous l'avez dit.

Merci beaucoup.

Nous passons au dossier n°3 de Monsieur DURAND avec un vote séparé sur les délibérations 25, 26, 27 et 28, à la demande du Front National.

Chemise n°3

Rapporteur : Monsieur DURAND,
Maire Délégué

COMMUNE ASSOCIEE DE LOMME

03/10 - Commune Associée de Lomme - Révision du Plan d'Occupation des Sols - Complément d'information à destination de Lille Métropole Communauté Urbaine.

03/11 - Commune Associée de Lomme - Avenant au marché de travaux - Gros œuvre (lot n°2) pour la construction de la médiathèque située 794 avenue de Dunkerque à Lomme.

03/12 - Commune Associée de Lomme - Avenant au marché de travaux - Serrurerie pour la construction de la médiathèque située 794 avenue de Dunkerque à Lomme.

03/13 - Commune Associée de Lomme - Avenant au marché de travaux - Charpente métallique - Bardage métallique pour la construction de la médiathèque située 794 avenue de Dunkerque à Lomme.

03/14 - Commune Associée de Lomme - Avenant au marché de travaux - Etanchéité pour la construction de la médiathèque située 794 avenue de Dunkerque à Lomme.

.../...

03/15 - Commune Associée de Lomme - Avenant au marché de travaux - Revêtements de sols scellés, sols souples et faïences pour la construction de la médiathèque située 794 avenue de Dunkerque à Lomme.

03/16 - Commune Associée de Lomme - Avenant au marché de travaux - Faux plafonds (lot n°10) pour la construction de la médiathèque située 794 avenue de Dunkerque à Lomme.

03/17 - Commune Associée de Lomme - Avenant au marché de travaux - Chauffage - Plomberie (lot n°13) pour la construction de la médiathèque située 794 avenue de Dunkerque à Lomme.

03/18 - Commune Associée de Lomme - Avenant au marché de travaux - Electricité courants forts, électricité courants faibles et sécurité incendie (lot n°12) pour la construction de la médiathèque située 794 avenue de Dunkerque à Lomme.

03/19 - Commune Associée de Lomme - Marché de services - Création d'un site Internet.

03/20 - Commune Associée de Lomme - Avenant n°3 au lot n°1 du marché d'exploitation de chauffage n°99/25.

03/21 - Commune Associée de Lomme - Marché pour l'entretien des espaces verts du parc naturel urbain.

03/22 - Commune Associée de Lomme - Marché de services - Maintenance des illuminations.

03/23 - Commune Associée de Lomme - Marché de travaux - Installations de systèmes de contrôle d'accès et de surveillance électronique.

03/24 - Commune Associée de Lomme - Marché de travaux - Maintenance des installations de systèmes de contrôle d'accès et de surveillance électronique.

Adoptés.

03/25 - Commune Associée de Lomme - Contrat de Ville 2002 - Action « La valorisation par l'approche culturelle et artistique au service de la responsabilisation des adolescents et de l'amélioration des rapports familiaux » présentée et réalisée par l'Association « Les Arts »

03/26 - Commune Associée de Lomme - Fonds « Autonomie - Initiative des Jeunes dans les Quartiers »

03/27 - Commune Associée de Lomme - Participation financière de la commune au Comité Local d'Aide aux Projets Autonomes

03/28 - Commune Associée de Lomme - Opérations Ville-Vie-Vacances et Loisirs des Jeunes dans le Nord 2003

Je mets aux voix les délibérations 25, 26, 27 et 28 qui sont en fait des participations aux projets des jeunes Lommois.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal à l'exception du Front National

Qui vote contre : le Front National

Adoptés à la majorité.

.../...

Chemise n°14

Rapporteur : Madame CULLEN,
Adjointe au Maire

CULTURE

03/60 - Attribution d'acomptes sur subventions aux associations culturelles pour l'exercice 2003.

03/61 - Acquisition de deux œuvres d'art de l'exposition GUERIA.

03/62 - Contrat d'occupation privative du domaine public entre la Ville de Lille et l'Amicale des Bretons du Nord.

03/63 - Exposition Gaza Méditerranéenne - Visites et ateliers.

03/64 - Exposition Gaza Méditerranéenne - Catalogue.

Adoptés.

Monsieur Philippe BERNARD, si vous voulez bien, là aussi, essayer d'être court, s'il vous plaît, sur le rapport 65, Djazaïr, année de l'Algérie en France.

03/65 - "Djazaïr, Année de l'Algérie en France" en 2003 - Programmation lilloise - Recherche de subventions et admission en recettes.

M. BERNARD - J'aurais pu commencer cette intervention par une autre question : à quand l'année de la France en Algérie ?

Mais ce dossier, à la fois symbolique et important, mérite que l'on s'y attache un peu plus sérieusement.

Ce dossier d'ailleurs aurait pu être présenté en 2002 c'est-à-dire le quarantième anniversaire de ce que d'aucuns ont appelé la fin de la colonisation de l'Algérie.

Ce pays qui devait être le modèle économique de l'Afrique est devenu une caricature d'Etat, d'Etat policier. Je dois dire qu'au travers de cet ensemble de manifestations, c'est bien évidemment avec l'Etat algérien que nous allons mener un certain nombre de manifestations.

J'éprouve un certain sentiment que j'ai du mal à exprimer devant la contradiction qui existe dans le financement d'une espèce de sentiment patriotique et de la cohérence avec des milliards de francs qui sont investis en politique de la ville en faveur de l'intégration.

Mais surtout, je crois qu'il y a avec l'Etat algérien un certain nombre de contentieux sur lesquels je ne vais pas revenir mais qui prouvent que ces festivités sont tout à fait mal placées en 2003 et les 20 M que l'on va dépenser me paraissent tout à fait incohérents alors que l'indemnisation des survivants n'est toujours pas réglée.

C'est la raison pour laquelle nous voterons contre ce dossier.

Madame le Maire - Madame CULLEN, non ?

.../...

Alors on vote sur Djazaïr qui va être une très belle année de l'Algérie que nous avons préparée avec un comité de pilotage, avec les associations d'Algériens installés dans notre ville. Elle a commencé par une superbe exposition qui montre la modernité aujourd'hui de l'Algérie, en même temps en étant très ancrée dans ses racines, celle d'un jeune Algérien qui vit aujourd'hui en Allemagne, exposition dans le hall de l'hôtel de ville, qui va se poursuivre par de multiples expositions dont une sur les femmes algériennes dans leurs salons du XVIème au XVIIIème siècle, ce sera à l'Hospice Comtesse, en même temps qu'une exposition photos sur les femmes algériennes aujourd'hui dans la modernité de l'Algérie, et puis beaucoup de musique, de danse, de théâtre, d'exposition sur le livre, etc

...

Nous allons effectivement avoir une belle année de l'Algérie à Lille et je m'en réjouis parce que l'Algérie a besoin qu'on l'aide, a besoin que les liens historiques et affectifs qui ont existé entre la France et l'Algérie prennent un autre tournant et je crois que la culture va nous y aider.

Je suis également heureuse pour tous les Lillois qui sont originaires d'Algérie.

(applaudissements)

Je mets cette délibération aux voix.

Pour : l'ensemble du Conseil Municipal à l'exception du Front National

Contre : le Front National

Adopté à la majorité.

03/66 - Réalisation de trois installations urbaines de l'artiste Oscar Lloveras.

03/67 - Palais des Beaux-Arts - Carte d'abonnement Jeune Public.

03/68 - Palais des Beaux-Arts - Exposition " Rubens " - Convention de prestations de service en matière de relations avec la presse liant la Ville de Lille et la Réunion des Musées Nationaux.

03/69 - Palais des Beaux-Arts - Exposition " Rubens " Convention de co-production liant la Ville de Lille et l'Association Lille Horizon 2004.

03/70 - Palais des Beaux-Arts - Organisation de l'exposition " Rubens " du 6 mars au 14 juin 2004.

03/71 - Palais des Beaux-Arts - Exposition Carolus DURAN - Remboursement des frais de déplacement des journalistes de la presse étrangère.

03/72 - Palais des Beaux-Arts - Opération de restauration d'œuvres d'art - Demande de subvention à la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

03/73 - Palais des Beaux-Arts - Entretien des sols et nettoyage du Palais des Beaux-Arts - Marché de prestations de service sur appel d'offres ouvert.

03/74 - Musée d'Histoire Naturelle - Edition d'un catalogue " La Mesure de l'Homme" Commercialisation en dépôt vente.

03/75 - Conservatoire National de Région - Vente d'instruments de musique - Admission en recettes.

.../...

03/76 - Centre d'Arts Plastiques et Visuels - Programmation des expositions et résidences d'artistes pour l'année 2003 - Autorisation de prise en charge des frais de réception et de rémunération des artistes intervenants - Autorisation de sollicitation du Ministère de la Culture et de la communication (Direction Régionale des Affaires Culturelles du Nord/Pas-de-Calais) - Admission en recettes.

Adoptés.

Chemise n°17

Rapporteur : Monsieur MARCHAND,
Adjoint au Maire

JEUNESSE - ANIMATION

03/82 - Subventions à diverses associations de Jeunesse - Avenants aux conventions du 15 octobre 2002 - Association Club Léo Lagrange Arbrisseau-Wagner, Centre d'Activités Culturelles Sportives et de Loisirs - Association Tintin et Miloud.

Adopté.

Madame le Maire - Pour la dernière intervention, Monsieur LESERRE sur le dossier de Monsieur MARCHAND.

M. LESERRE - Madame le Maire, chers collègues, Mesdames et Messieurs, merci, Madame le Maire, de me donner la parole malgré l'heure tardive, je vais être très court.

Mon intervention concerne plus particulièrement la politique de la jeunesse et l'accompagnement social de cette jeunesse et plus particulièrement le quartier de Wazemmes.

Cette intervention est le fruit d'inquiétudes parce que, à Magenta-Fonbel par exemple, la situation n'est pas bonne, inquiétude parce que Les Craignos par exemple ont déposé le bilan et ont laissé huit logements sociaux repris en partie par l'OSLO. Inquiétude aussi pour la maison de quartier même si je sais qu'une nouvelle direction, vous nous l'avez dit tout à l'heure, va être nommée.

Et puis inquiétude parce que à tout cela s'ajoute un courrier envoyé par un Conseiller de Quartier -en fait, la boucle est bouclée, on a commencé par les Conseillers de Quartiers tout à l'heure, Madame MAHIEU est intervenue et vous avez rappelé, Madame le Maire, combien ces Conseillers de Quartiers jouent un rôle important- courrier qui faisait état de tensions et de difficultés très conflictuelles avec le chef de projet, Monsieur COMBLEZ, chargé du développement social urbain sur Wazemmes.

Je me suis donc rapproché, après de multiples contacts téléphonique, de Monsieur COMBLEZ et je dois dire qu'aux inquiétudes s'est ajouté le mépris.

Après un échange de points de vue, Monsieur COMBLEZ m'a tenu les propos suivants concernant les ambassadeurs de Wazemmes, c'est assez grave, me disant « qu'il n'avait rien à foutre de l'animation culturelle pour les petits bourgeois ».

Vous connaissez, Madame le Maire et Madame POLIAUTRE également, l'activité menée par les ambassadeurs de Wazemmes et je n'ai pas vu à travers ces femmes d'origine algérienne et à travers ces jeunes Maghrébins qui faisaient notamment de la dentelle, un des éléments du patrimoine du quartier, véritablement l'image de jeunes petits bourgeois.

..../...

Alors, j'ai été blessé. Blessé d'abord pour les Conseillers de Quartier de Wazemmes eux-mêmes parce que ces propos sont non seulement affligeants, ils sont non seulement blessants mais en plus ils sont inquiétants sur un certain état d'esprit.

Je suis au courant qu'une réunion doit se tenir le 5 février pour justement chercher à mettre à plat les problèmes rencontrés dans ce secteur.

J'ai fait une simple petite demande que je réitère mais je connais déjà la réponse : j'ai demandé à être présent à titre d'observateur et de témoin à cette réunion, ne serait-ce que pour apporter même un témoignage de la difficulté de ce secteur.

Cette présence n'est ni souhaitée ni souhaitable, ni possible, je le regrette.

A l'inquiétude et au mépris s'ajoute le verrouillage, c'est sans doute la transparence en petit comité qui agit dans ce domaine. Je le regrette.

Vous m'avez proposé une rencontre avec Mme POLIAUTRE que j'accepte bien volontiers, nul doute qu'elle n'aura pas la même vigueur que la réunion elle-même.

Merci.

Madame le Maire - Avant de laisser la parole à Madame POLIAUTRE, je comprends bien que depuis un certain temps l'Opposition a envie de devenir la Majorité mais quand nous faisons des réunions de travail avec des fonctionnaires de la Ville, avec d'autres institutions, je suis désolée et je vous ai répondu tout à l'heure, Monsieur LESERRE, ce sont des réunions de travail pour savoir comment nous finançons actuellement les structures d'animation à Wazemmes, mais cela est vrai sur plusieurs demandes qui nous sont faites.

Vous savez que j'ai moi-même proposé le statut de l'Opposition. Je vais au-delà de la loi, par exemple dans la commission que vous avez demandée sur la sécurité, en vous proposant d'avoir la moitié des places et j'ai proposé à Monsieur DECOCQ, qui l'a acceptée, la présidence de cette commission.

Vous savez que les dossiers dans la ville vous sont totalement ouverts mais dans des réunions de travail de la Majorité avec des fonctionnaires, vraiment, oser parler de verrouillage alors que j'ai proposé que Madame POLIAUTRE fasse le compte rendu d'une réunion interne, ce n'est pas très correct.

Je vous le dis comme je le pense. Il y a une Majorité, il y a une Opposition, je crois respecter véritablement l'Opposition, vous informer au mieux, tous les dossiers sont ouverts et transparents, mais nous gérons la ville. On ne peut pas en permanence dans la gestion de la ville avoir, dans des réunions internes, un membre de l'Opposition.

Je vous demande de retirer ce mot qui est loin d'être celui qui convient, vous savez bien que ce n'est pas du tout ce que nous faisons aujourd'hui en travaillant en toute transparence et, encore une fois, un peu de patience, un jour peut-être serez-vous à notre place, mais pour l'instant, laissez-nous travailler convenablement et Madame POLIAUTRE vous informera d'une réunion interne que nous avons avec des fonctionnaires.

Madame POLIAUTRE.

Mme POLIAUTRE - Sur la situation, Monsieur LESERRE aurait raison de s'inquiéter si effectivement, devant un certain nombre de difficultés qu'on peut rencontrer dans la vie des associations, dans la vie des structures, nous ne prenions pas du tout ces problèmes à bras-le-corps.

..../....

C'est le contraire que nous faisons. Vous ne pouvez qu'être rassuré sur le fait que, effectivement, nous y travaillons. Cette réunion du 5 février prochain prouve justement que nous voulons mettre à plat l'ensemble des difficultés que nous rencontrons et des faiblesses qu'il peut y avoir à certains moments.

Nous allons travailler pour qu'un certain nombre de problèmes qui se sont posés sur Wazemmes par rapport à la politique de la jeunesse puissent trouver des solutions les plus favorables.

Je veux rassurer Monsieur LESERRE, non seulement nous y travaillons mais effectivement je suis prête à vous rencontrer pour vous tenir informé des propositions et des évolutions que nous allons faire sortir en la matière.

Madame le Maire - Merci beaucoup.

Il n'y avait pas de vote particulier demandé.

Madame VERBRUGGHE sur la délibération 03.94 de Monsieur PARGNEAUX.

Chemise n°2

Rapporteur : Monsieur PARGNEAUX,
Maire délégué

COMMUNE ASSOCIEE D'HELLEMMES

03/7 - Commune Associée d'Hellemmes - Espace Solidarité Hellemmes - Subvention de la Caisse d'Allocations Familiales de Lille pour la rénovation des locaux - Admission et affectation.

03/8 - Commune Associée d'Hellemmes - Concessions et droits divers au cimetière communal - Tarification au 1er février 2003.

03/9 - Commune Associée d'Hellemmes - Acomptes sur subventions versés à divers organismes au titre de l'année 2003.

Adoptés.

03/94 - Commune Associée d'Hellemmes - Vente d'un terrain communal sis rue de l'Innovation à la Société CKM pour l'implantation de la Société Agro Form (parcelle n°399 section A.L.).

Mme VERBRUGGHE - Pour une demande de vote séparé, Madame le Maire, en ce qui concerne la délibération 03.94 relative à la commune associée d'Hellemmes sur la vente d'un terrain communal à la société CKM.

Comme les élus Verts du Conseil Communal d'Hellemmes, nous voterons contre cette délibération.

Madame le Maire - Sur la délibération 03.94

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal à l'exception du groupe des Verts

Qui vote contre : Les Verts

Adopté à la majorité.

..../....

Je mets au vote l'ensemble des dossiers qui n'ont pas donné lieu à intervention : les dossiers 5, 6, 7bis, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 15, 18 et 19.

Qui vote pour ? (unanimité)

Merci.

Chemise n°5

Rapporteur : Monsieur MUTEZ,
Conseiller municipal délégué

COMMERCE

03/31 - Plan Local d'Action pour le Développement du Commerce, de l'Artisanat et des Services à Lille 2003 - 2006 - Axe thématique : Pérennisation des postes des associations commerciales - Partenariat avec l'Union Commerciale de Lille-Sud - Subvention.

Adopté.

Chemise n°6

Rapporteur : Madame KECHEMIR,
Conseillère municipale déléguée

INSERTION - LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS - R.M.L

03/32 - Avances sur subventions destinées aux associations à caractère social dans le cadre de la Campagne pauvreté-Précariété 2003.

Adopté.

Chemise n°7 bis

Rapporteur : Monsieur FREMAUX,
Conseiller municipal délégué

PERSONNEL - RELAXIONS SYNDICALES

03/88 - Régime indemnitaire - Application des nouvelles dispositions réglementaires.

Adopté.

Chemise n°8

Rapporteur : Madame DEMESSINE,
Adjointe au Maire

SPORT

03/37 - Diverses associations sportives - Subventions de pratique de Haut-Niveau - Première répartition - Année sportive 2002/2003.

.../...

03/38 - Diverses associations sportives - Attribution de subventions exceptionnelles et d'organisation.

03/39 - Entretien et maintenance de bicyclettes - Convention avec l'Association Lille-Sud Insertion - Régie technique de proximité.

03/40 - Exploitation d'appareils de distribution automatique de denrées et de boissons au Palais des Sports Saint-Sauveur - Désignation de la société bénéficiaire de l'avenant à la convention d'occupation du domaine public.

03/41 - Terrain du Grand Séminaire - Création d'un drainage de surface - Convention.

03/42 - Site de l'E.P.D.S.A.E dans le Quartier du Faubourg de Béthune - Création d'un terrain de Football - Participation du Conseil Régional.

03/43 - Convention d'utilisation par le Lille Métropole Hockey Club du terrain des sports Collectifs - Avenue Delecaux à Lambersart.

03/44 - Convention d'utilisation du Palais des Sports Saint-Sauveur par le Centre Communal d'Action Sociale.

03/45 - Règlement intérieur des installations sportives municipales.

Adoptés.

Chemise n°9

Rapporteur : Monsieur QUIQUET
Adjoint au Maire

ENVIRONNEMENT - ESPACES VERTS

03/46 - Marché de prestations à bons de commande sur appel d'offres ouvert pour la conception, la fourniture et la pose de la signalétique des espaces verts de la Ville de Lille.

03/47 - Marché de prestations à bons de commande sur appel d'offres ouvert pour la plantation d'arbres dans la Ville de Lille et les communes associées d'Hellemmes et de Lomme.

Adoptés.

Chemise n°10

Rapporteur : Monsieur CACHEUX
Adjoint au Maire

URBANISME

03/48 - Démolition des bâtiments de l'ancien Institut Médico-Légal - Place Théo VARLET à Lille - Appel d'offres ouvert.

03/49 - Installation d'un centre de distribution postale sur une partie de l'ancien site Peugeot dans le quartier de Fives - Lancement d'un appel d'offres ouvert.

03/50 - Ravalement de façades - Subventions.

03/92 - Projets Lille 2004 à Lille-Sud - Aménagement du Parc des Nouveaux Sports et du Site des Barnums - Avenant n°2 à la convention de mandat avec SORELI.

Adoptés.

ACTION FONCIERE

03/51 - Restructuration du Centre de Fives - Vente par la Ville à la SAEM SORELI du terrain d'assiette de l'ancienne cour Ponseele et de la Friche ROUSSEL rues Pierre Legrand et Brasseur à Lille.

03/52 - Déchetterie rue Jean Charles BORDA à Lille - Vente des terrains à Lille Métropole Communauté Urbaine, parcelle IP 93 et deux parcelles non cadastrées.

03/53 - Square ROGGE MAN situé à Lille rue de Philadelphie - Crédation d'une servitude de cour commune.

Adoptés.

03/54 - Entrée Nord-Ouest de la rue du Faubourg de Roubaix - Périmètre d'intervention foncière.

Ce rapport a été retiré de l'ordre du jour.

03/55 - Lille-Sud Quartier de la Mode - Périmètre d'Intervention Foncière.

Adopté.

Chemise n°11

Rapporteur : Monsieur KANNER,
Adjoint au Maire

SOLIDARITE ET PROJET EDUCATIF

03/56 - Pour information - Financements 2001 - Contrat Temps Libres.

Le Conseil Municipal prend acte.

Chemise n°12

Rapporteur : Monsieur SULMAN,
Conseiller municipal délégué

SANTE

03/57 - Subventions 2003 destinées aux organismes à caractère social - Santé.

Adopté.

.../...

Chemise n°13

Rapporteur : Madame STANIEC,
Conseillère municipale déléguée

ACTION SOCIALE LIEE AU LOGEMENT

03/58 - Primes municipales dans le cadre des O.P.A.H. Moulins, Wazemmes, Lille Sud, Fives et courees en complément des aides de l'A.N.A.H.

03/59 - Avances sur subventions 2003 destinées aux associations à caractère social - Action Sociale - Logement.

Adoptés.

Chemise n°15

Rapporteur : Madame PHEULPIN COQUEL,
Conseillère municipale déléguée

BIBLIOTHEQUES ET LECTURE

03/77 - Bibliothèque Municipale - Reproduction de documents des collections de la bibliothèque municipale de Lille - Acceptation.

03/78 - Associations Lecture Publique - Attribution de subventions.

Adoptés.

Chemise n°18

Rapporteur : Monsieur VICOT,
Adjoint au Maire

POLICE

03/83 - Fourrière Municipale - Enlèvement et déplacement de véhicules automobiles - Consultation proposition.

03/84 - Expertise de véhicules amenés en fourrière municipale et gardiennés depuis plus de trois jours
Consultation proposition.

03/85 - Enlèvement de véhicules automobiles - Demande de remboursement des frais aux propriétaires.

Adoptés.

Chemise n°19

Rapporteur : Madame BOUCHART,
Adjointe au Maire

ECONOMIE SOLIDAIRE

03/86 - Plan de développement de l'économie sociale et solidaire - Axe 3.1 : Favoriser l'émergence de projets innovants.

Adopté.

Merci infiniment. Cela a été un peu long mais c'était un Conseil utile.

(Séance levée à 22 h).